



N°27 · 04.07.2025 · 72. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

What a Difference
a Day Makes

Luc Frieden sort amoché de l'épreuve de force qu'il a provoquée avec l'OGBL et le LCGB. Il doit désormais composer avec un front syndical enorgueilli

A storm is coming

Une célébration de l'indépendance américaine dans un contexte géopolitique orageux

Dichotom

Auch im ruhigen Luxemburg der Expat-Mittelklasse radikalisieren sich junge Männer im Netz. Einblick in den derzeitigen Terrorprozess

WIRTSCHAFT

« Le désordre peut devenir
la nouvelle norme »

Difficile position que celle de Tom Haas, directeur du Statec. Prévoir l'évolution du pays dans un contexte international instable est une mission particulièrement délicate.

FEUILLETON

Pas seuls

L'exposition *Lisières vivantes : vers une architecture de la cohabitation* s'intéresse à l'interaction entre l'humain et les autres vivants dans la ville



ÉDITO

Chaleur

IIII Erwan Nonet

Ce sont deux petits personnages suants, assis sur un banc, au beau milieu de flammes rougeoyantes plus grandes qu’eux. Le premier, placide, dit : « Il fait chaud, pour la saison ». Le second lui répond : « Oh, vous savez, moi... je ne fais pas de politique. » Le dessin est paru dans le quotidien d’informations économiques français *Les Échos* en 2022, le dessinateur Dubuisson en est l’auteur.

Si on souhaite crisper une réunion de famille, parler du climat et de la protection de l’environnement est probablement l’une des meilleures options. Pourtant, l’écologie est d’abord la science qui permet d’appréhender les relations entre les êtres vivants et leur milieu naturel. Il ne s’agit ni d’un luxe ni d’une lubie, juste de la volonté d’œuvrer pour conserver un monde habitable, pour nous et ceux qui nous succéderont.

Ces derniers jours ont confirmé que ce ne sera pas si simple. Selon l’Administration des services techniques de l’agriculture, qui possède des stations météo dans tout le pays, la température maximale a été atteinte mercredi avec 37,2 degrés au Potaschbiereg. Au mois de juin, les records de températures sont tombés un peu partout en Europe : 37,8 degrés à Rochefort (Belgique), 40 à Mannheim, 41,9 près d’Avignon, 46 dans le sud de l’Espagne et au Portugal. La température de la Méditerranée franchit actuellement la barre des trente degrés dans le sud de la France et autour des Baléares. Par endroit, elles dépassent de cinq degrés les normes de saison.

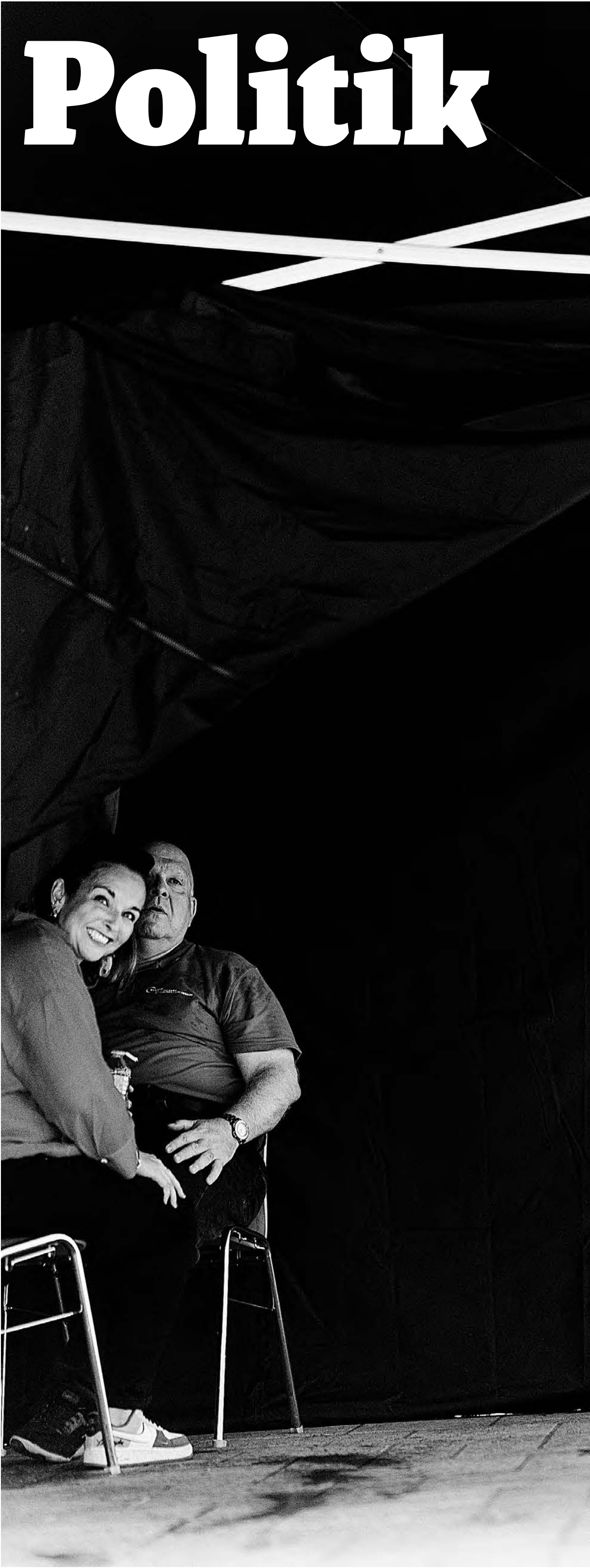
Malgré tout, parler de réchauffement climatique et d’environnement est l’assurance de devenir la cible des populistes. À peine élu en janvier dernier, Donald Trump sortait déjà pour la deuxième fois des Accords de Paris. Mercredi dernier, le leader de la droite française, Bruno Retailleau (LR), a appelé à « stopper le financement des renouvelables ». Parfois, devant l’évidence de réactions irrationnelles, on cale.

Ces derniers jours, Serge Wilmes, le ministre CSV de l’Environnement, du climat et de la biodiversité est resté muet sur la question. Il n’a pas dit un mot sur les extrêmes climatiques que l’on vient de vivre. Des records qui tombent désormais pratiquement chaque année.

Pas une fois le gouvernement a évoqué ces jours-ci la nécessaire adaptation de l’urbanisme. Légalement, aucune température maximale n’a été définie pour éviter l’exposition aux fortes chaleurs des ouvriers sur les chantiers ou dans les cultures. Lorsque l’on se rend compte que les bâtiments ne sont pas adaptés à ces températures, les écoles par exemple, on préfère les fermer. Là non plus, les communes n’ont pas reçu de consignes précises. Le ministère de l’Enseignement a délégué cette responsabilité aux responsables locaux.

Il ne s’agit pas d’un choix, mais d’une démission. Ce laisser-faire a pour conséquence d’exacerber les inégalités sociales. Pour des écoliers, passer une chaude journée à bronzer au bord de la piscine familiale à Strassen, Garnich ou Niederanven n’est pas la même chose que transpirer dans un appartement mal isolé à Differdange, Esch ou Bonnevoie.

Alors que l’exception est devenue la règle, que les incidences du changement climatique deviennent critiques pour la santé, on ne devrait plus être dans l’improvisation. Le climat se réchauffe bien plus vite que les scientifiques du GIEC l’avaient prévu, il est temps de s’y préparer sérieusement. À quoi bon défendre militairement un continent devenu inhabitable ? ●





Les leaders syndicaux Nora Back et Patrick Dury, avant de monter sur la scène du Knuedler, ce samedi

What a Difference a Day Makes

IIII Bernard Thomas

Luc Frieden sort amoché de l’épreuve de force qu’il a provoquée avec l’OGBL et le LCGB. Il doit désormais composer avec un front syndical enorgueilli, un « team Spautz » élargi et un DP plus évasif que jamais. (Sans oublier Gilles Roth, en embuscade pour 2028)

« La plus grande force d’opposition » : C’est le titre que Nora Back a réclamé, dès octobre 2023, pour l’OGBL. Ce samedi, elle en a livré la preuve. L’Union des syndicats OGBL et LCGB revendique 25 000 manifestants. « Mir hunn dës Kéier wierklech net massiv iwwerdriwwen », assure la présidente de l’OGBL trois jours plus tard sur *Radio 100,7*, parlant de « 22 à 24 000 manifestants », comptés par « un dispositif » de douze syndicalistes postés le long du cortège. Samedi, au début de la manif, la Police avançait le chiffre de 12 à 14 000 participants. Recontactée ce mardi par le *Land*, elle révise ses chiffres et retient le haut de la fourchette : Après avoir vérifié de nouveau les images prises depuis l’hélicoptère, « gi mir éischter vu 14 000 wéi vun 12 000 aus ».

À 11 heures 45, le carré de tête déboule place Guillaume II. Trois quarts d’heure plus tard, la queue du cortège rejoint la foule. La place est bien remplie, même si la foule reste moins compacte autour de la statue équestre. Le front syndical a pris un pari en optant pour le Knuedler, sachant qu’en-dessous de 10 000 manifestants, la place serait apparue bien nue. (La première option avait été de confluer vers la Place Clairefontaine, que 4 000 manifestants suffisent à remplir, mais la Police s’y était opposée, évoquant un risque de sécurité.) Ce samedi, le soulagement est énorme chez les leaders syndicaux. Nora Back en a littéralement les larmes aux yeux, l’angoisse de l’échec se levant d’un coup. Le Premier ministre dit avoir suivi la manifestation « de manière très intensive » depuis chez lui, « hannert mengem Pult ». Dès le soir sur *RTL-Télé*, il reconnaît sans ambiguïté le succès de la manifestation, passant sous silence que ses déclarations impromptues sur les retraites y sont pour beaucoup.

L’OGBL et le LCGB viennent de prouver qu’ils sont toujours capables de mobiliser. Mais au prix d’un énorme effort logistique qui a testé les limites des appareils syndicaux pendant presque deux mois. (« Déi doten 25 000 Leit, déi kommen erëm », croit pourtant savoir Nora Back.) Dans la marée humaine qui a défilé du Rousegäertchen au Knuedler, on retrouvait peu de personnes « en civil ». La plupart des manifestants ont enfilé le gilet de leur syndicat respectif : Le jaune-vert fluo du LCGB se noie dans une mer rouge de l’OGBL. Un déséquilibre flagrant que les drapeaux communs de l’Union des syndicats (aux couleurs rouge, vert, noir et blanc) ne permettent pas de voiler. (Le secrétaire général du LCGB, Francis Lomel, estime que son syndicat aurait mobilisé « plus de 3 000 personnes ».)

C’est bien dans les entreprises, hôpitaux, usines et sur les chantiers que la mobilisation a porté ses fruits. S’étirant sur presque 800 mètres, le cortège est structuré par syndicats professionnels, dont le plus dynamique et dense est celui regroupant le secteur « Santé, Services sociaux et éducatifs ». Ces vingt dernières années, le secteur paraétatique s’est mué en nouveau bastion de l’OGBL : L’infirmière a remplacé le sidérurgiste comme figure emblématique du syndicalisme luxembourgeois. Le bloc de l’industrie reste pourtant fourni avec, là encore, une nette prédominance OGBL. Quant aux salariés du commerce, regroupés en début de cortège, ils restent relativement rares ce samedi, les syndicats pointant le début des soldes. Dans ce tableau intersyndical, une cinquantaine de t-shirts Aleba forment une minuscule touche jaune. On aura enfin aperçu trois casquettes blanches de la CGFP, dont le président avait déclaré « ne retenir personne » de se rendre à manif, tout en rappelant que la confédération n’allait pas y jouer « un rôle actif ».

En fin de cortège, le bloc « société civile » ne rassemble qu’un petit millier de manifestants. D’Amiperas à Richtung 22, une trentaine d’associations avaient appelé à la manifestation. Or, dans la rue, leur présence se limite le plus souvent à deux ou trois permanents portant la pancarte de leur ONG respective. Ce ne sont pas les bobos de gauche qui ont fait le succès de la manif de

ce samedi. Pas plus que les délégations symboliques envoyées par les syndicats étrangers. Elles représentaient au total une petite centaine de personnes, défilant en fin de cortège. Vêtus tout de noir à l’exception d’un brassard blanc « sécurité », une cinquantaine de gros bras encadrent la manif. (Ce seraient des délégués LCGB du gardiennage, explique Lomel.) Le cortège est resté pacifique, voire placide. Les centrales syndicales n’ont manifestement pas préparé de slogans, ni acheminé de sonos. Le LCGB a par contre distribué des centaines de sifflets en plastique, dont le son strident domine le fond sonore.

Patrick Dury a perfectionné l’art d’irriter Luc Frieden. Ses attaques contre le Premier ministre sont beaucoup plus virulentes et personnelles que celles de Nora Back, comme une répartition des tâches sur le modèle « good cop/bad cop ». Ce samedi, le leader LCGB a pris un malin plaisir à dénigrer le Premier ministre, le traitant de « larbin » au service du patronat : « Un CEO qui vit dans son propre monde, où les êtres humains sont réduits à des marchandises avec des étiquettes de prix ». Mais la pique qui a probablement le plus blessé Luc Frieden est plus subtile : « Notre pays a eu beaucoup de chance d’être dirigé par de véritables hommes d’État tels que Thorn, Santer, Juncker et Bettel ».

Ingénieur-technicien de formation, Patrick Dury teste les points de soudure du gouvernement. Le patron du LCGB prend soin de ménager le DP, improbable allié objectif avec lequel il a établi de solides canaux de communication. Depuis 2022, la fête du 1^{er} mai est ainsi devenue l’endroit m’as-tu vu de la notabilité DP qui vient y soigner son image sociale-libérale et alimenter son fil Instagram. Tout juste revenu de Kiev, Xavier Bettel y a de nouveau accouru cette année. Patrick Dury entrera dans l’histoire syndicale comme l’homme qui a rompu les liens organiques entre le LCGB et le CSV. Dès 2011, alors qu’il était encore secrétaire général, il a imposé un congé sans solde aux permanents syndicaux Marc Spautz et Aly Kaes (par ailleurs députés du CSV). Au même moment, le président Robert Weber (siégeant, lui aussi, au Krautmaart pour le CSV) tombait sur le scandale des trucages de comptes de ProActif. Dury se hisse alors à la présidence du LCGB et fait le grand ménage. Il fait inscrire une stricte incompatibilité entre mandats syndicaux et politiques dans les statuts.

En moins de vingt mois, Luc Frieden a détruit ce qui restait de la « C-Famill », un milieu qui lui est toujours resté étranger. Il a laissé couler Caritas et poussé le LCGB dans les bras de l’OGBL, considéré, hier encore, comme l’ennemi héréditaire. « Krisen ass eppes, dat eigentlech bréngt mech ëmmer zu enger gewëssener Toppform », se targue-t-il dans le dernier podcast de *Radio 100,7*. Les pancartes aperçues à la manif visent soit le CSV (« Chaos, Sozialofbau, Verrot », « Gambia 3 elo »), soit Frieden himself (« No Kings, No CEO’s » ; « net am Bësch »). Comme d’habitude, le DP passe entre les gouttes. Le Premier ministre s’est immiscé prématurément dans les dossiers de Georges Mischo et de Martine Deprez. Une manie du contrôle qui produit des effets indésirables : Elle affaiblit les ministres, concentre la critique sur Luc Frieden et disqualifie celui-ci comme médiateur.

Les services du Premier ministre avaient décliné l’invitation de *Radio 100,7* pour la matinale du lundi, estimant qu’il serait alors « encore trop tôt ». Le Premier ministre a changé d’avis. Sans attendre que la grogne retombe, il s’est précipité samedi soir dans les studios de *RTL-Télé*. Une exposition qui a consolidé l’image d’une manifestation dirigée personnellement contre lui. Le Premier ministre a promis de « faire mieux, faire autrement ». Il a assuré être prêt à « discuter à hauteur égale » avec les partenaires sociaux. Il a affirmé

[...]

[Suite de la page 3]

vouloir avancer « non dans la division, mais dans l'unité ». Autant pour les éléments de langage.

Les téléspectateurs auront surtout retenu l'image d'un Premier ministre incorrigible. Luc Frieden n'a ainsi pas voulu répondre à une question aussi simple que prévisible (et posée à trois reprises par la journaliste) : A-t-il fait des erreurs « sur la forme ou le fond » ? « Dat Wuert 'Feeler' ass eent, dat ëmmer subjektiv ass », répond Luc Frieden. Puis de rapporter une conversation téléphonique qu'il venait d'avoir « mam Vize-Premier » : « Hien huet mir gesot : Och zu Covid- an aneren Zäite goufen et Manifestatiounen. » Les syndicats ont très peu apprécié cette comparaison avec les « anti-vax » et leurs « marches blanches ». (Celles-ci avaient rassemblé au maximum 3 000 personnes pendant l'automne 2021.)

L'appel lancé par le président de l'UEL à ne pas participer à la manifestation a été largement considéré comme ridicule et contreproductif. (Patrick Dury lui a rendu la monnaie de sa pièce ce samedi, en le traitant de « marin d'eau douce » et l'opposant aux « véritables CEO » Joseph Kinsch et Michel Wurth.) Mais la charge décomplexée menée par Michel Reckinger contre l'OGBL, ouvertement qualifiée de « populiste de gauche », est symptomatique d'une phobie (voire d'une haine) des syndicats très répandue dans la bulle entrepreneuriale. Leurs lobbyistes s'en sont fait l'écho ces derniers mois. Les syndicats souffriraient d'un « problème massif de légitimation » (Christian Reuter, *D'Handwierk*), éprouveraient « des difficultés à mobiliser » (René Winkin, *RTL-Radio*) et mèneraient « une lutte pour survivre » (Michel Reckinger, *100,7*).

Des voix plus discrètes au lendemain du 28 juin. La contre-offensive médiatique a été lancée avec davantage de doigté et de sang froid. Le directeur de la Luxembourg Confédération (l'ancienne CLC) s'est exprimé lundi matin au micro de *Radio 100,7*, reconnaissant le succès syndical pour aussitôt le relativiser : « Personnellement, je m'attendais à 40 à 50 000 personnes ». Mêmes éléments de langage chez le directeur de l'UEL, invité du journal de *RTL-Télé* : « La caravane est passée, les chiens ont aboyé ». Le LCGB et l'OGBL auraient fait « leur minimum syndical », ne mobilisant finalement que « trois pour cent de la population active et dix pour cent de leurs membres ». Un argumentaire patronal repris par le *Wort* qui, dans son éditorial de ce jeudi, parle d'un « eher mässiger Erfolg » et se demande « ob die Gewerkschaften sich nicht zu wichtig nehmen ».

Or, le fait est que la manifestation du front syndical marque une césure dans le mandat du gouvernement Frieden/Bettel. Elle est aussi une douche froide pour les organisations patronales qui avaient été euphorisées par la montée d'un des leurs au pouvoir. Le 28 juin a sonné le rappel aux réalités socio-politiques d'un pays où, jusqu'à preuve du contraire, on ne gouverne pas contre les syndicats.

« La question, ce n'est pas de remporter un succès. La question, c'est de transformer un succès en résultat. » C'est ainsi que Patrick Dury a résumé le défi syndical sur *Radio 100,7*. L'Union des syndicats tient de bonnes cartes. Mais elle risque de surjouer sa main. Dès lundi, elle a écrit une lettre au Premier ministre pour annoncer sa participation à la réunion du 9 juillet. Back et Dury comptent négocier en position de force, et posent d'entrée une série de « conditions ». La plus importante concerne leur *core-business*. Le gouvernement devrait ainsi donner « un engagement formel écrit » pour « confirmer » le monopole syndical dans les négociations collectives. Il devrait surtout s'engager à « abandonner » toute idée d'introduire des « accords d'entreprise » entre patron et délégués neutres. Pour Luc Frieden, ceci reviendrait à sacrifier une revendication centenaire des organisations patronales.

Pour l'instant, il doit surtout calmer le jeu. Même si les conditions syndicales compliquaient les négociations, on les aborderait « avec un esprit ouvert ». Mais il devrait d'abord se concerter avec son « équipe » gouvernementale. Par la voix de son directeur, Marc Wagener, l'UEL se montre horripilée par la « wish-list » syndicale, qu'elle considère comme « un affront » : « Ces tons martiaux sont un peu exagérés », lâche Wagener sur *RTL-Télé*. Mais il garderait espoir « datt mir dee bruit de fond do rauskréien ». Luc Frieden avait donné la consigne en interne : Il faudra évacuer les dossiers sensibles en première mi-temps de la mandature. Or, il s'est embrouillé dans un tel micmac que sa réunion du 9 juillet voit son ordre du jour surchargé, du droit du travail à la réforme des retraites. La « Houmass » (dixit Marc Wagener) apportera au mieux une baisse de la tension, avant les vacances d'été.

La Tripartite a été conçue comme une black box permettant à toutes les parties de garder la face. Luc Frieden a, lui, choisi une logique de confrontation pour laquelle il s'apprête aujourd'hui à payer le prix. Chaque concession qu'il fera aux syndicats sera interprétée comme une défaite. La pression s'exerce de toutes parts sur le Premier ministre : des syndicats enorgueillis, d'un partenaire de coalition évasif et d'un CSV indocile. Des fissures internes qui affaiblissent singulièrement sa position de négociation.

Laurent Zeimet a eu le sens du timing. Ce lundi matin, alors que Luc Frieden pensait encore ses plaies, le député-maire de Bettembourg a affiché la couleur sur *RTL-Radio*. Votera-t-il le projet de loi sur le travail dominical dans l'état actuel ? « Dat kann ech mir à ce stade schlecht virstellen ». Il aurait fallu écouter plus tôt le chef de fraction, Marc Spautz. Fils d'un pâtissier, Zeimet dit savoir à quel point le travail du dimanche pèse sur la vie familiale. (Son père a construit un réseau de boulangeries qui a fini par englober dix magasins et 120 salariés.)

Laurent Zeimet est le premier à se déclarer publiquement dans le « team Spautz ». « D'autres vont faire leur coming out », promet celui-ci, le lendemain au *Tageblatt*, sans donner de noms. Mais Zeimet se montre optimiste : « Es sind genug, damit die Regierung in der Chamber keine Mehrheit mehr

La manie du contrôle de Luc Frieden produit des effets indésirables : Elle affaiblit ses ministres, concentre la critique sur lui et le disqualifie comme médiateur

hat ». Une phrase très dangereuse de la part d'un député de la majorité. En tant que président de la CSJ (2002 à 2004), Zeimet s'était déjà positionné contre Luc Frieden, dont il avait attaqué la « Lex Greenpeace ». En 2011, alors qu'il était journaliste au *Wort*, il avait conclu un éditorial par : « Gönnen wir den Parteien echte Querdenker. Schaden kann es auf Dauer nicht. » Pas sûr que sa fraction le voie de la même manière. Ce jeudi matin sur *Radio 100,7*, Zeimet a pudiquement évoqué les réactions internes : « Eenzel Kolleegen hunn dat gutt fonnt, anerer hunn dat kritiséiert. » Il sentirait « un certain mouvement » sur la question.

Luc Frieden tente de minimiser les discordances de plus en plus aiguës au sein de son parti. Le travail dominical ne serait qu'un point « parmi cent autres », dit-il au *Tageblatt*. « Bei 99,9 Prozent der Themen sind wir uns einig. » Une sortie pourrait passer par un accord interprofessionnel ou une négociation collective. C'est en tout cas la piste que privilégient les syndicats, le duo Spautz-Zeimet et le Conseil d'État. Le patronat du commerce appréciera moins. Mais comme Luc Frieden l'avait lâché il y a deux semaines dans l'émission « Background » : « Ce n'est pas le projet le plus important de la législature ». Le chef de fraction, Marc Spautz, se montre optimiste : On devrait réussir « fir déi Kou vum Äis ze kréien ».

Pendant ce temps, le ministre des Finances, Gilles Roth (CSV), peaufine l'individuation des impôts, son *magnum opus* politique (et grand cadeau électoral). Par la méthode, il a tenu à marquer sa différence avec le Premier ministre. Il a consulté très tôt les syndicats. Il s'est également montré très avenant envers les partis de l'opposition, qu'il a longuement reçus vendredi dernier, à la veille de la manifestation. C'est surtout avec le LSAP que l'ancien maire de Mamer soigne ses relations : « Mon cœur bat à gauche », a-t-il lancé en décembre dernier depuis la tribune parlementaire. Être calife à la place du calife : Gilles Roth cache à peine son ambition pour 2028. Le ministre des Finances compte parmi les vainqueurs discrets de la manifestation du 28 juin. ●



La foule au Knuedler, samedi dernier

Schaffen fir de System

IIII Peter Feist

Die IGSS hat ausgerechnet, wie sich mehr Renten-Beitragsjahre auswirken würden

„Mir wäerten d'Cotisationsjoren lues a lues erop-fueren.“ Die Ankündigung von CSV-Premier Luc Frieden am 13. Mai im *état de la nation* über die „Stoßrichtung“ der Regierung für eine Rentenreform überraschte alle. So hatte das in den Konsultationsrunden mit CSV-Sozialministerin Martine Deprez niemand verlangt. OGBL und LCGB sahen darin einen erneuten Bruch des Sozialdialogs. Die Staatsbeamten-gewerkschaft CGFP zürnte, das sei „gar kein Sozialdialog“.

Nach ein paar Tagen Bedenkzeit nannte die Arbeitnehmerkammer (CSL) die Idee der Regierung eine Scheinlösung. „Son impact financier pour le système est modeste“, urteilte sie, „tandis que son coût social risque d'être considérable.“ Rein buchhalterisch betrachtet, könne die Verlängerung der Beitragsjahre die Rentenausgaben kurzfristig senken. Doch mit der Zeit würde die Ersparnis neutralisiert „par un effet mécanique du système actuel: plus un assuré travaille longtemps, plus sa pension finale est élevée“.

Wie die Generalinspektion der Sozialversicherung (IGSS) die Sache sieht, wird es eine Neutralisierung nicht geben. Allenfalls eine Stabilisierung um das Jahr 2050. In einem diese Woche auf ihrer Internetseite veröffentlichten *Aperçu* (Nr. 29) geht sie zwar nicht direkt auf das Argument der CSL ein. Aber sie liefert der Sozialministerin Daten zur Beantwortung einer parlamentarischen Anfrage aus der LSAP-Fraktion. Die wollte wissen, welche Auswirkungen mehr Beitragsjahre hätten. Martine Deprez antwortete diesen Montag: Es käme zusätzliches Geld ins System und künftige Versicherte müssten weniger zur Finanzierung der Renten beitragen – wodurch langfristig auch kleinere neue Rentenansprüche entstünden.

Ein wichtiger Grund: Würden ab 2030 jedes Jahr drei Monate mehr an Beitragszeit verlangt, ehe eine vorgezogene Altersrente angetreten werden kann, würden zusätzliche Beiträge auf Gehälter *fin de carrière* in die Kasse fließen. Keine zusätzlichen Beiträge auf die ersten Salärs von Berufseinsteigern, die vielleicht zum qualifizierten Mindestlohn ins Arbeitsleben eingetreten sind.

Laut IGSS würde sich gegenüber einem schon etwas in die Jahre gekommenen „Basisszenario“ von 2022 der sogenannte „Lastkoeffizient“ aus der Zahl der Renten im Privatsektor gegenüber den Beitragszahlern schon 2035 um fünf Prozentpunkte verbessern, wenn ab 2030 jedes Jahr drei Monate mehr Beitragsdauer Pflicht würden. Im Basisszenario gäbe es 2035 rund 338 000 Renten, die dann 57 Prozent von geschätzten 595 000 Beitragszahlern entsprächen. Die Beitragszeit-Verlängerung bis zur vorgezogenen Rente, die 2035 bei 18 Monaten angekommen wäre, würde den Lastkoeffizient auf 52 Prozent senken: 320 000 Renten stünden 619 000 Beitragszahlern gegenüber. 2040 läge der Lastkoeffizient bei 55 Prozent, statt 63 Prozent bei „politique constante“.

Die Rentenausgaben lägen 2040 bei schätzungsweise 10,3 Prozent vom BIP, statt bei 11,2 Prozent im Basisszenario. Und selbst wenn man aus dem Szenario mit verlängerter Beitragsdauer alle Wachstumsannahmen von BIP und Beschäftigung herausrechnen würde, die im Basisszenario stecken, würde gegenüber diesem der reine Impakt der Verlängerung im Jahr 2035 zu um einen halben BIP-Prozentpunkt kleineren Rentenausgaben führen, 2040 zu 0,4 Punkten weniger und 2050 zu 0,2 Punkten weniger. Was die IGSS mit „Stabilisierung“ meint. Im Laufe der nächsten Jahrzehnte fallen einfach mehr Renten an. 2070 würde der Lastkoeffizient 79 Prozent

erreichen, auch wenn es ab 2050 keine vorgezogene Rente mehr gäbe – dann hätten sich die jährlich drei Monate mehr zu fünf Jahren addiert. Ohne Beitragsverlängerung schätzt die IGSS den Koeffizienten 2070 auf 112 Prozent: 755 000 Renten gegenüber 677 000 Beitragszahlern.

In einem zweiten Teil hat die IGSS simuliert, was Rentner/innen, die in den 2030-er, beziehungsweise 2050-er Jahren in den Ruhestand gehen, gewinnen oder verlieren würden, falls ab 2030 die für eine vorgezogene Rente obligatorische Beitragsdauer nach und nach steigt. Und wie sich das verhielte, wenn sie nicht steigt. Jeder Rentenversicherte individuell findet sich in dieser Simulation nicht wieder: Die IGSS nimmt zur Vereinfachung an, dass jeder über eine ganze Karriere Beiträge auf ein Bruttogehalt vom zweifachen Mindestlohn zahlen würde. Was ungefähr dem Durchschnitt der aktuellen Beitragsmasse entspricht. Die IGSS berücksichtigte auch, dass neu zuerkannte Renten auf die Reallohnentwicklung „revalorisiert“ werden.

So gesehen, ergeben sich aus längerer Beitragszeit höhere Renten, was logisch ist. Je länger weitergearbeitet wird, desto höher wird die „Lohnersatzrate“, der *taux de remplacement*. Er kann sogar sehr hoch werden: Würde eine Person im Jahr 2057 in Rente gehen, mit 65 und dann fünf obligatorisch gewordenen zusätzlichen Beitragsjahren, läge für sie der *taux de remplacement* bei 84,8 Prozent der Brutto-Gehaltsmasse, auf die sie im Laufe der Karriere Beiträge zahlte. Würde die Rente ohne zusätzliche Beitragszeit 2052 angetreten, betrüge die Lohnersatzrate nur 70,1 Prozent. Der große Unterschied kommt daher, dass die Rentenreform von 2012 alle Rentenleistungen über 40 Jahre gestreckt und bis 2052 um durchschnittlich 13 Prozent kürzt.

Deshalb hätte, wer früher in Rente geht, auch ohne mehr Beitragsjahre auf jeden Fall eine Lohnersatzrate von mehr als 70,1 Prozent. Wer den Ruhestand 2033 anträte, ohne dass die Stoßrichtung der aktuellen Regierung Gesetz geworden wäre, und das im Alter von 60 täte, mit 37 Beitrags- und drei für den „Stage“ angerechneten Studienjahren, erhielte einen *taux de remplacement* von 73,9 Prozent. Wären ab 2030 Jahr für Jahr drei Monate mehr Beitragszeit obligatorisch geworden, könnte dieselbe

Person erst 2034 in Rente gehen, mit einer Lohnersatzrate von 76,8 Prozent. Wer 2038 anstelle 2036 den Ruhestand antritt, weil dann zwei Jahre mehr Beitragszeit Pflicht geworden sind, hätte eine Lohnersatzrate von 78,6 Prozent statt 72,7 Prozent, wenn der Renteneintritt ohne *méi laang schaffen* schon 2036 erfolgt.

Dass niemand etwas verlieren werde, ist eine zentrale Aussage der IGSS aus ihrer Modellierung. Doch darum geht es ihr nicht in erster Linie. Sondern sie will zeigen, dass eine Verlängerung der Beitragsdauer gut fürs System wäre, auch wenn höhere Rentenansprüche entstehen. Dazu nimmt die IGSS an, das geltende Umlageverfahren sei eines mit Kapitaldeckung und einem über die Jahre angesparten Kapitalstock stünde ein Erlös an Leistungen gegenüber. OECD und EU-Kommission wenden solche Betrachtungen auf umlagefinanzierte Systeme regelmäßig an, um zu zeigen, dass sie nicht nachhaltig sind.

Welches Nachhaltigkeitsproblem des Luxemburger System hat, geht aus den Modellierungen der IGSS hervor. Ohne Verlängerung der Beitragsdauer würde, wer 2033, 2036 oder 2052 jeweils mit 60 eine vorgezogene Rente antritt und dann 37 Beitragsjahre hätte (und vielleicht drei Studienjahre angerechnet bekäme), während der beruflich aktiven Zeit das Äquivalent von 8,9 Jahresgehältern in die Kasse einzahlen, würde dagegen zwischen 17,1 und 17,6 Jahresgehälter an Rente beziehen. Damit die Rentenkasse nicht pleite geht, wäre ein kontinuierliches Beschäftigungs- und damit Beitragszahlerwachstum von mehr als 2,1 Prozent jährlich nötig.

Mit um je drei Monate verlängerter Beitragsdauer ab 2030 bliebe die Entnahme aus dem System ziemlich unverändert: 17,2 bis 17,8 Jahresgehälter. Dagegen würde deutlich mehr eingezahlt. Keine 8,9 Jahresgehälter, wie ohne *méi laang schaffen*, sondern zwischen 9,1 im Jahr 2034 und 10,1 im Jahr 2057. Weil das abstrakt ist und politisch nicht gut anwendbar, hat die IGSS ausgerechnet, wie dieser Gewinn an Einzahlung sich im Mindest-Beschäftigungswachstum niederschläge. Welches der entscheidende Faktor für eine umlagefinanzierte Sozialversicherung ist (gegenüber dem Erlös an den Finanzmärkten für eine kapitalgedeckte Versicherung). Resultat:

Die Mindest-Wachstumsrate der Beschäftigung würde kontinuierlich kleiner. 2057 würde sie nur noch 1,74 Prozent im Jahr betragen, 0,4 Prozentpunkte weniger als ohne eine Verlängerung der Beitragszeit sowohl in den 2030-er als auch den 2050-er Jahren immer nötig wäre. Oder: Mit jedem zusätzlichen Beitragsjahr, das obligatorisch wird, müsse eine Kohorte neu ins Arbeitsleben Eintretender rund 0,4 Jahresgehälter weniger zur Rentenkasse beisteuern.

Soweit die buchhalterische Betrachtung. Wenn nächsten Mittwoch Gewerkschaften und UEL mit dem Premier über die Renten reden, dürfte zur Sprache kommen, dass mehr Beitragsjahre allein das System nicht auf Dauer absichern. Wofür die IGSS-Modellierung einen Beweis liefert: Ein Zuwachs in der Beschäftigung, wenn auch ein tendenziell kleinerer, bleibt nötig. Die Gewerkschaften dürften auf zusätzlichen Einnahmen bestehen, die UEL auf Einschnitten bei den Leistungen. Die Regierung hat sich seit vergangenem Monat öffentlich nicht mehr dazu geäußert, wann und in welchem Umfang die Staatskasse die Rentenreserve mit Geld aus einer „Konsumsteuer“ stützen könnte.

Eine soziale Betrachtung hat die IGSS nicht angestellt. Sie war nicht Gegenstand der Modellierung, drängt sich jedoch auf. Die spannende Frage lautet, wie lange eine Rente mit höherem *taux de remplacement* genossen werden kann. Wer länger arbeitet, verliert freie Zeit bei guter Gesundheit. Die IGSS hat für ihre Simulationen anhand der vom Statec berechneten statistischen Lebenserwartung 60-Jähriger unterstellt, dass für in den 2030-er Jahren Pensionierte der „âge de décès“ bei 86 liegen werde, in den 2050-er Jahren bei 88. Daraus ergeben sich 23 bis 24 Jahre in Pension für die simulierten Beispiele. Wie viele Jahre davon bei guter Gesundheit verbracht werden und nicht in Polymorbidität und am Ende in Langzeitpflege, macht eine Gerechtigkeitsfrage für ganze Berufs- und Einkommensgruppen auf. Vielleicht publiziert die IGSS dazu demnächst einen weiteren *Aperçu*: Der Linken-Abgeordnete Marc Baum will mit einer parlamentarischen Anfrage ergründen, welche Auswirkungen die „Stoßrichtung“ auf Lebenserwartung und „Lebensqualität“ im Alter je nach „catégories socioéconomiques et -professionnelles“ hätte. ●

Samstag,
28. Juni:
Jean-Marie
Hoffmann,
Inhaber der
Bäckerei-Kette,
auf der Terrasse
seines Geschäfts
in der Stater
Avenue de
la Liberté



B L O G

POLITIK

Recht auf Abbruch

Der Staatsrat gab einstimmig grünes Licht, das Recht auf Schwangerschaftsabbruch in die Verfassung aufzunehmen. Die Änderung von Verfassungsartikel 15, die vom Linken-Abgeordneten Marc Baum vorgeschlagen wurde, stellt dem Staatsrat zufolge keinen Paradigmenwechsel dar. 40 Parlamentarier müssten für eine Änderung der Verfassung stimmen. Sowohl die CSV als auch die DP sind intern gespalten, was den Schwangerschaftsabbruch angeht – nicht nur nach Geschlecht, sondern mitunter auch nach Generation. Laurent Zeimet, CSV-Abgeordneter und Präsident der Institutionen-Kommission, konnte am Donnerstagmorgen im 100,7 noch nicht sagen, wie seine Fraktion dazu steht. Er übernahm stattdessen die Rhetorik seines Premiers Luc Frieden, der vergangenen Jahr von einer

„amerikanischen Debatte“ sprach, die nach Europa importiert werde. Am 22. September wird das Staatsrats-Gutachten in der parlamentarischen Institutionen-Kommission auf der Tagesordnung stehen. Eine Abstimmung im Plenum könne man nicht „abbremsen“, so Laurent Zeimet. SP

No shit, Sherlock

La commission spéciale « Caritas » accouche d'une souris. «Les éléments de réponse obtenus ne sont pas entièrement concluants », lit-on dès la page 8 de son rapport (26 pages au total, dont cinq introductives) adopté ce mercredi. Celui-ci ne contient pas d'informations sur l'affaire Caritas qu'on n'aurait déjà lues dans la presse ou entendues sur *Radio 100,7*. C'était mal parti dès le début, avec deux présidents démissionnaires pour conflit d'intérêts. Par la suite, la commission spéciale a dû faire attention à ne pas empiéter sur les plates-bandes de la Justice, de la

CSSF et de la BCE. Ce qui lui laissait très peu de marge de manœuvre. Quant aux observations et recommandations formulées, elles paraissent plutôt évidentes. Par exemple, « l'importance d'une sensibilisation plus poussée » aux risques de fraude. Ou le besoin d'« améliorer » la gouvernance des ONG. Plus originale par contre est l'idée de constituer une sorte de *logbook* gouvernemental pour assurer une « meilleure traçabilité » lors de la prochaine crise : « Il serait souhaitable d'établir un relevé précis des décisions prises, accompagné d'une chronologie transparente et détaillée indiquant quand, avec qui et sur quels sujets des échanges ont eu lieu ». Même si la commission s'accorde un *satisfecit* (estimant avoir « globalement » été « en mesure d'accomplir ses missions »), elle semble être consciente de ses propres insuffisances. Elle propose donc « un nouveau type de commission parlementaire », dont les pouvoirs se situeraient quelque part entre celle d'une commission spéciale et celle d'une commission d'enquête. BT



GESELLSCHAFT

À l'action contre les violences

« Toucher les députés au cœur et pas seulement à la tête ». Il est trop tôt pour savoir si la stratégie de l'association La voix des survivant.e.s lors du débat de mercredi à la Chambre a porté ses fruits. En lisant la lettre qu'une jeune fille de quatorze ans a écrite au garçon qui l'a violée, Ana Pinto, présidente de l'association, sait quelle a suscité l'émotion et l'empathie. « Au-delà des chiffres et des statistiques, il y a des personnes qui sont touchées toute leur vie », martèle-t-elle. (photo de la manifestation avant le débat : Olivier Halmes)

Et les chiffres ont de quoi inquiéter : La police est intervenue 1 178 fois pour violence domestique en 2024, le plus grand nombre depuis dix ans, une augmentation de onze pour cent. Les expulsions, mesures prononcées par la justice pour écarter un auteur de violence de son domicile, ont également

augmenté, passant de 246 en 2023 à 287 l'année dernière. Un quart des expulsions concerne des récidivistes. Les femmes restent les plus touchées par la violence domestique (81 pour cent), tandis que les auteurs sont le plus souvent des hommes (87 pour cent). Lors d'une conférence de presse lundi, Yuriko Backes (DP), ministre de l'Égalité et de la Diversité explique ces chiffres notamment par la sensibilisation : « Plus de personnes osent signaler les cas de violence domestique et s'adressent à la police ou au nouveau centre d'accueil du Centre national pour les victimes de violences ».

La ministre a présenté le premier plan d'action national (PAN) contre les violences fondées sur le genre, élaboré en concertation avec d'autres ministères (notamment la Justice et l'Intérieur) et des associations de terrain. Il est basé sur les piliers de la Convention d'Istanbul : Prévention, protection, poursuites pénales et politiques intégrées. Le plan se décline en 62 projets portés par dix ministères.

La voix des survivant.e.s salue cette avancée, mais considère qu'il manque une priorisation des actions et un calendrier pour leur mise en œuvre. « Il manque surtout des moyens, Madame Backes a reçu plus de moyens pour les armes, elle doit en obtenir pour les victimes de violence », martèle Ana Pinto. Lors du débat suivant sa pétition, l'association a présenté 57 mesures concrètes qu'elle espère voir implémentées, via la loi. La ministre de la Justice, Elisabeth Margue (CSV), estime les peines

actuelles pour les auteurs de violences (datant d'une autre époque) pourraient être plus sévères. Elle suggère aussi que les mesures d'éloignement puissent être prononcées contre une personne ne vivant pas sous le même toit.

Francine Closener (LSAP), présidente de la Commission des Pétitions, a annoncé que toutes les propositions soumises par les pétitionnaires seront analysées dans les différentes commissions parlementaires à la rentrée. Un suivi très observé par Ana Pinto et son association : « Nous continuerons à nous battre. Nous ne sommes pas conventionnées, il va être difficile de nous museler. » FC

Kürzere Ferien

Zu lange Schulferien seien nicht gut, schreibt die Handelskammer in ihrem Gutachten zu dem Verordnungsentwurf von Bildungsminister Claude Meisch (DP) über die Festlegung der Ferien in den Schuljahren 2025/26, 2026/27 und 2027/28. „Selon des études, les périodes prolongées de congé scolaire peuvent accentuer les inégalités en matière d'éducation, surtout pour les enfants issus de milieux défavorisés.“ Sie „ermutigt“ die Regierung, „à considérer la possibilité d'une réduction du temps des congés d'été pour ainsi contrecarrer les pertes d'apprentissages“. PF

Berichtigung

2021 führte Stéphane Bern für *Paris-Match* ein Interview mit Großherzog Henri, nicht Stéphanie Bern.

|||||

« Wind of Change »

||||| Bernard Thomas

Le gouvernement voulait une Inspection du travail et des mines (ITM) plus *business friendly*, il a eu gain de cause. Le directeur de l'ITM, Marco Boly, hisse le drapeau blanc. « Elo ass d'Zäit fir de Wind of Change », assure-t-il, ce lundi lors d'une conférence de presse organisée (pour cause de canicule) dans les caves du siège de l'ITM à Strassen. À ses côtés, le ministre de tutelle, Georges Mischo (CSV), qui réitère son souhait d'une ITM « coulante, jusqu'à un certain point ». Elle ne devrait pas immédiatement jouer « à la police », mais se montrer plus « compréhensive » (notamment vis-à-vis des PME « sans RH ni avocats »), en mettant « la prévention » au centre de ses préoccupations.

Marco Boly s'est aligné sur ces nouveaux mots d'ordre ministériels. Le rapport annuel 2024 de l'ITM est préfacé d'un « mot du directeur » qui insiste lourdement sur la « culture de la prévention » et sur « la proximité avec le terrain », dans un souci de « sensibiliser, informer et accompagner ». Avant de sanctionner on ferait « alles Méigleches » pour que l'entreprise puisse se régulariser, promet Marco Boly. « La punition ne fait en soi plus de sens », voilà la « réalisation » à laquelle on serait arrivé en interne. « Nach méi Betriber bestrofen, dat ass wéi wann d'Schüler alleguerte géifen eng Datz schreiwen. » Ce serait dès lors à l'instituteur

de se remettre en question. Marco Boly se montrait beaucoup plus combatif, il y a six mois encore. « Notre réussite est retournée contre nous », s'indignait-il alors sur *RTL-Radio*. Il venait de vivre une violente campagne de l'Horesca (relayée par le *Wort*), l'organisation des restaurateurs et cafetiers allant jusqu'à accuser l'ITM « mobbing ». Le ministre se rangeait démonstrativement derrière l'organisation patronale. Dévoilées cette semaine, les chiffres 2024 montrent une augmentation spectaculaire des contrôles dans l'horeca, passant en une année de 363 à 592. (En 2023, ils ont débouché sur 93 amendes pour « travail illégal », qui

s'élèvent à 10 000 euros par salarié sans autorisation de travail.)

Marco Boly était passé à la contre-offensive l'hiver dernier. En février, il déclarait sur *Radio 100,7* « pouvoir s'imaginer » que l'ITM passe sous la tutelle de la Chambre des députés. Ce serait « un modèle dont on pourrait tout à fait discuter », puisqu'il pourrait garantir une « indépendance globale ». Aujourd'hui, Marco Boly dit avoir été mal compris : Et d'assurer qu'entre lui et le ministre, il n'y aurait pas « l'épaisseur d'un papier à cigarettes ». ●



Les invités de l'ambassade américaine mercredi



Michael Konstantino

A storm is coming

IIII Pierre Sorlut

Une célébration de l'indépendance américaine dans un contexte géopolitique orageux

Mercredi, 19h. Le ciel au-dessus du Limpertsberg et de l'ambassade américaine se charge de nuages quand débute le cérémonial. L'on fête le 249^e anniversaire de la déclaration d'indépendance sur le thème du cinéma* et, surtout, dans un contexte de tensions grandissantes entre les États-Unis et la Chine... avec le Luxembourg entre les deux. Le vent se lève et les guirlandes de *stars and stripes* cliquent. « Si je dois retenir une chose de mes trois années à Luxembourg, c'est 'ne crois jamais que la météo est prévisible' », introduit le chargé d'affaires et numéro un par intérim de l'ambassade, Michael Konstantino, alors que les bourrasques renversent déjà les lettres géantes, « H.O.L.L.Y.W.O.O.D », le long du tapis rouge et *walk of fame*.

Michael Konstantino remercie les présidents, Marc Thewes (Conseil d'État) et Claude Wiseler (Parlement), le ministre des Finances Gilles Roth (CSV). Parmi les 250 invités et outre les partenaires d'affaires (comme Gerard Hoffmann, Proximus, ou Adel Al-Saleh, SES) figurent aussi la présidente de la BEL, Nadia Calvino, ou encore John Petry, Procureur général d'État. Mais c'est surtout le couple Xavier et Gauthier qui a été remercié, pour les soirées Eurovision et crémant, mais particulièrement pour leur « immensément généreuse amitié » depuis l'arrivée du diplomate américain (sous la présidence Biden et l'ambassadeur Tom Barrett) et de son mari, Shalom. Voilà pour le volet micro/privé.

Pour ce qui concerne les relations entre les deux pays, Michael Konstantino parle de « partenariat de principe » fondé sur des « intérêts alignés » et des « résultats tangibles ». Il appuie son propos sur les relations économiques : « US companies are thriving here and many more are eager to come and grow. » Konstantino se réfère ensuite aux questions sécuritaires. Les États-Unis et le Luxembourg comprendraient que les « défis mondiaux » exigent « davantage d'ambition de la part de chaque

allié de l'Otan » et surtout qu'un seul pays ne peut plus financer la paix à lui tout seul. « For that reason, the five per cent defense spending pledge Luxembourg and our other Nato allies agreed to last week in The Hague is a welcome and big step forward », salue le chargé d'affaires.

Konstantino se félicite des discussions plus « animées » avec ses interlocuteurs luxembourgeois. « Strong partnerships aren't just built on the things we agree on. They're also tested and strengthened perhaps by how we handle the things we don't », poursuit-il, comparant les relations bilatérales aux barnums à cet instant chahutés par le début de tempête. Il mentionne les thématiques de la défense, du « fair trade » ou de la réglementation du numérique. Mais le diplomate originaire de Los Angeles (« comme l'ambassadeur nommée by the way ») tait le sujet-polémique que tout le monde a sur les lèvres ce mercredi : l'audition de l'ambassadrice désignée par Donald Trump, Stacey Feinberg, devant la commission de nomination du Sénat. Son président, Steve Daines (Républicain et ancien cadre de Procter & Gamble en Chine) l'a interrogée le 12 juin dernier (les médias luxembourgeois n'ont vu l'enregistrement que cette semaine, et en premier lieu *Luxtimes*) sur le Grand-Duché, son régime fiscal et réglementaire favorable qui « fait que de nombreux grands groupes internationaux sont très contents d'investir au Luxembourg » et ses « relations étroites avec la Chine » dans le secteur technologique « en dépit des préoccupations américaines concernant la sécurité des données ».

L'*ambassador nominee* attendue cet automne au Limpertsberg a d'emblée qualifié la Chine de « bad actor ». « The EU and Luxembourg in particular are not educated like we are ». « Lucifer does not show up looking like the devil », croit cette femme d'affaires, arrivée dans l'*entertainment* après avoir débuté dans le cabinet de son père, agent de joueurs de basketball. They [the Chinese] don't come in the front door, they come in the cross spaces », a poursuivi Feinberg. L'institut Confucius serait un outil de propagande, les associations d'étudiants des canaux via lesquels ils « prennent la propriété intellectuelle et la ramènent en Chine ». « We have to work with Luxembourg to help them with the investment screening, in particularly the Chinese », a encore expliqué la future ambassadrice, ciblant plus particulièrement la prolifération des banques chinoises au Grand-Duché (sept) ou la participation au capital du deuxième établissement bancaire du pays, la BIL (mais un désengagement serait en cours selon la presse internationale). Stacey Feinberg aidera donc le Luxembourg à « uncouple from China »... « and we will offer our protection when the Chinese will make it difficult to uncouple ».

Avant d'être interrogée, Feinberg, bienfaitrice de la campagne de Donald Trump, s'était présentée dans un exercice libre. Dépourvue d'expérience diplomatique, elle avait notamment

insisté sur l'importance de son cercle familial, son mari Steve O'Brien (sourire *bright* derrière elle sur les images de l'audition) et ses quatre enfants. Rappelant aussi ses grands-parents qui ont fui l'Europe et les pogroms. Le partenariat avec le Luxembourg serait construit sur des valeurs communes que sont la liberté, la sécurité et le pouvoir de l'économie de marché. Feinberg voudrait que les deux nations luttent ensemble contre « the undue influence and economic coercion » de la Chine en Europe, le Luxembourg jouant un rôle particulier en tant que centre financier.

L'ambassade de Chine a réagi via une sortie rarissime... sur son mur Facebook. Elle qualifie les propos de « manichéens, empreints de préjugés idéologiques et de logique à somme nulle. Ils bafouent les normes fondamentales des relations diplomatiques », poursuit-on depuis Dommeldange. Inciter à la « théorie de la menace chinoise » pour contraindre d'autres pays à prendre parti ne contribuerait pas « à sa propre grandeur » et n'entraverait pas « le développement des relations sino-luxembourgeoises », selon l'ambassade de Chine. En effet, les relations entre la Chine et le Grand-Duché sont au beau fixe, particulièrement depuis l'installation de la coalition CSV-DP en novembre 2023. Les ministres de l'Économie (Lex Delles, DP), du Commerce extérieur (Xavier Bettel) et des Finances (Gilles Roth) se sont successivement rendus dans l'Empire du Milieu.

Mercredi, le député socialiste Franz Fayot (associé à son camarade Yves Cruchten), a demandé par voie de question parlementaire si « Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pense pouvoir obtenir des informations pertinentes concernant les relations sino-luxembourgeoises auprès de l'ambassade des États-Unis ? ». Pour rappel, ministre de l'Économie, Franz Fayot, avait demandé sous pression américaine en 2020 à ce que Post Group ne s'associe pas au prestataire chinois Huawei pour l'installation du réseau 5G luxembourgeois. Face au *Land* à l'ambassade américaine mercredi soir, Xavier Bettel répète les réponses données dans la journée à *L'Essentiel*. Que le Luxembourg « n'est le vassal ni de la Chine ni des États-Unis ». Le Grand-Duché aurait des « partenaires » dont il gèrerait les relations de manière « pragmatique ». Puis Xavier Bettel salue ses hôtes et les quitte, sous la pluie. ●

La fermeture plus à l'ordre du jour

La fermeture de l'ambassade des États-Unis envisagée en avril dans un rapport de l'administration Trump pour réduire les dépenses administratives est écartée. « As we noted via our social media accounts on April 18, Embassy Luxembourg is not closing », répond sa porte-parole Meghan Dean ce jeudi. Est-il prévu de réduire la taille de l'ambassade, elle qui emploie 80 personnes, diplomates et employés locaux ? « There are no current plans to downsize the U.S. Embassy. Our operations continue as normal and we continue to proudly represent the American people », continue-t-elle. PSO

*Michael Konstantino explique le choix ainsi : « American movies inspire, connect, and sometimes even change how we see the world or other people. When I look back on my own life, I wonder if I ever would have fully absorbed the tragedy of the Holocaust had I not seen *Schindler's List*, if I would have ever decided to become a career diplomat had I not seen *Casablanca* or if I would have ever had the courage to come out if I hadn't seen *The Bird Cage*. »



Alle in die Klasse R

IIII Peter Feist

Mit seinen Vorschlägen zur Individualbesteuerung ist Finanzminister Gilles Roth drauf und dran, zum Star der CSV zu werden

„Das ist ungerecht!“, klagte ADR-Fraktionspräsident Fred Keup am Dienstag. Da hatte er im Finanzausschuss der Abgeordnetenkommer neue Rechenbeispiele für eine künftige Individualbesteuerung der Einkommen gesehen. Ein Jahreseinkommen von 50 000 Euro würde demnach mit 3 071 Euro besteuert. Für zwei verheiratete Steuerpflichtige mit jeweils diesem Einkommen zusammen, wären es 3 071 Euro für jeden. Dagegen würden 21 041 Euro Steuer fällig, wenn eine der beiden Personen 100 000 Euro Jahreseinkommen hätte und die andere null. „Dat do geet géint d’Famill!“, findet Fred Keup.

Interessant ist der Fall tatsächlich, weil er die Individualbesteuerung im Kern berührt. Ihr Ansatz besteht darin, die *capacité contributive* jedes Steuerpflichtigen für sich zu betrachten. 100 000 Euro Jahreseinkommen sind eine beträchtliche *capacité*.

Abgesehen von Fred Keup und der ADR scheint das keine andere im Parlament vertretene Partei zu stören. CSV, DP, LSAP und Grüne, mit denen das *Land* ebenfalls sprach, sind angetan von den ersten Details zur großen Steuerreform, die CSV-Finanzminister Gilles Roth vor zwei Wochen in die Fraktionen zu tragen begann, ehe man sich diese Woche im Finanzausschuss widersah. Der Zuspuch ist nicht verwunderlich. Die Individualbesteuerung ist eine DP-Idee und stand in den Koalitionsverträgen 2013 und 2018 von Blau-Rot-Grün. Unter DP-Finanzminister Pierre Gramegna wurde sie 2017 für Verheiratete und Gepacs-

te eher symbolisch und als Option eingeführt. Gilles Roth will nun Ernst machen – mit ausgerechnet jenem Projekt, das 2018 das wichtigste förderierende Vorhaben von DP, LSAP und Grünen war, als ihnen unverhofft eine zweite Runde an der Regierung zufiel. Aus dem wegen Covid-Seuche, Energiekrise und Ukraine-Krieg jedoch nichts wurde.

Bei so viel politischer Unterstützung für die Reform weiß die ADR nicht, ob ein Kampf *fir d’Famill* ihr politisch viel brächte. „Wir sind nicht total gegen die Individualisierung“, schwächt Fred Keup gegenüber dem *Land* ab. Allerdings müsse etwas „für die Kinder“ getan werden. Die Vergünstigung in Steuerklasse 2 durch das Splitting gegenüber Klasse 1 sei ja auch für Kinder in einer Familie gedacht. Was stimmt und was die anderen Parteien ähnlich sehen. „Die Kinder dürfen wir nicht vergessen“, erklärt CSV-Fraktionspräsident Marc Spautz. Vielleicht könne man „beim Kindergeld etwas machen“. Der DP-Abgeordnete Patrick Goldschmidt kann sich das auch vorstellen, auf keinen Fall wolle die DP „Kanner nees am Barème“ gesinn. Das will niemand. Mit den Steuerklassen 3.1, 3.2, 3.3 und so weiter wurde 1990 Schluss gemacht. Fred Keup bringt das „Elteregeld fir de Choix“ vor, das im ADR-Wahlprogramm 2023 stand. Den Gefallen, darauf einzugehen, dürfte der Finanzminister der ADR nicht tun.

Die Individualbesteuerung einführen zu wollen, ist nicht nur ein finanztechnisch, sondern auch ein gesellschaftspolitisch anspruchsvolles Vorhaben. Was aus den beste-

henden *abattements*, der Absetzbarkeit von Sonderausgaben oder Außergewöhnlichen Belastungen werden soll, wurde noch nicht diskutiert. Alle haben sie einen Kostenpunkt, wenn durch sie Steuerausfall entsteht, aber auch eine gesellschaftliche Lenkungswirkung. „Vielleicht wollen wir ja private Rentenversicherungen im dritten Pfeiler stärker steuerlich fördern?“, stellt Patrick Goldschmidt in den Raum. Marc Spautz meint, der Finanzminister wolle erst den Kostenpunkt des gesamten Pakets kennen, ehe es um Abschlüsse und Absetzbarkeiten im Einzelnen geht.

Den Kostenpunkt oder „die Gegenfinanzierung“ führen LSAP und Grüne als wichtigstes Fragezeichen an. Und als Kritikpunkt, dass kein neuer Spitzensteuersatz am oberen Ende der neuen Einheitssteuerklasse vorgesehen ist, die den Arbeitstitel „R“ trägt (vermutlich für Reform und nicht für Roth). Sam Tanson von den Grünen sagt, der Finanzminister habe erklärt, dass niemand schlechter wegkommen soll, gelte auch für die höchsten Einkommen. Franz Fayot von der LSAP findet, ein neuer Spitzensteuersatz sei sowohl ein Gebot der Steuergerechtigkeit als auch der Finanzierbarkeit. Die neue Steuerklasse ändere wenig am *Mittelstandsbockel*. „Ganz oben nach mehr Geld zu suchen“, hält der Ex-Wirtschaftsminister „auch mit Blick auf unsere Wirtschaft für eine gute Idee. Wenn ich an die jüngste Konjunkturnote des Statec denke, die sieht nicht gut aus“ (siehe auch S. 12).

„Das steht nicht im Koalitionsvertrag“, entgegnet Gilles Roth dem *Land* auf die Frage nach einem neuen Spit-



Nur 85 Prozent
der in Klasse
2 Besteuernten
kommt in Klasse
R besser weg

zensteuersatz. Der auf 800 bis 900 Millionen Euro im Jahr geschätzte Kostenpunkt der Reform werde vor allem „op ee Coup“ zu spüren sein, anschließend werde es „mehr Wachstum“ geben. Die DP sieht das auch so: „Die 800 bis 900 Millionen werden in die Wirtschaft gehen, die geben die Leute aus“, ist Patrick Goldschmidt überzeugt. Aber er weiß auch: Aus den vielleicht 900 Millionen würde mehr, wenn etwa das Kindergeld erhöht würde. Sam Tanson hält darauf, dass die Individualisierung auf keinen Fall dazu führen dürfe, „dass an Investitionen gespart wird“. Sie hat Zweifel, dass das Vorhaben sich gegenfinanzieren lässt. Auch wenn dazu, wie der Finanzminister angekündigt hat, die noch verbleibende Bereinigung der Steuertabelle um Index-Tranchen herangezogen würde, die laut Gilles Roth etwa die Hälfte des Pakets decken könne. „Das ändert ja nichts an den Mindereinnahmen“, sagt Tanson.

Ein wenig mehr Steuern auf große Einkommen sollen offenbar eingetrieben werden. Das geht aus der Tabelle für die neue Steuerklasse R hervor, die das *Land* einsehen konnte. Der Steuersatz von 41 Prozent, der in Klasse 1 und 1a zurzeit bei 176 160 Euro Jahreseinkommen beginnt, soll in Klasse R bei 150 000 Euro einsetzen. Der Spitzensteuersatz von 42 Prozent bei 200 000 Euro – zurzeit beginnt er bei 234 870 Euro in den Klassen 1 und 1a. Ein Eingangssteuersatz von elf Prozent würde ab 26 600 Euro wirksam, ähnlich wie zehn Prozent in der zum 1. Januar verbesserten Klasse 1a ab 26 460 Euro. Der Unterschied zwischen Klasse 1a und Klasse R würde darin bestehen, dass die Spreizung der Steuersatz-Tranchen im unteren Bereich der Tabelle breiter wird. Bis zum Steuersatz von 38 Prozent (für Einkommen zwischen 49 500 und 54 500 Euro) liegen die Tranchen in Klasse R um drei bis sechs Prozentpunkte auseinander. Wodurch zum Beispiel auf Einkommen zwischen 44 500 und 49 500 Euro ein Satz von 32 Prozent anwendbar würde. In der aktuellen Klasse 1 hingegen fällt dieser Einkommensbereich in Steuersätze zwischen 30 und 34 Prozent.

So ergibt sich, was Gilles Roth als Entlastung kleinerer Einkommen anführt, mehr Kaufkraft und *méi netto vum brutto*, wie die CSV im Wahlkampf versprochen hatte. 2023 war sie weit davon entfernt, in der Individualbesteuerung einen Angriff auf die Familie zu sehen. Das wäre altmodisch gewesen. Sie sei „mittelfristig offen“ für eine Debatte über die Abschaffung der Steuerklassen, kündigte ihr Wahlprogramm an. Den letzten Schubs gab ihr die DP.

„Kein Geschiedener wird
mehr sagen müssen, ich
heirate noch mal, um in die
Steuerklasse 2 zu kommen.
Alles wird frei“

Gilles Roth

Gilles Roth hatte 2018 beim Antritt der zweiten LSAP-DP-Grüne-Regierung das Projekt Individualbesteuerung „verlockend und modern“ genannt. Aber auch unrealistisch (*d'Land*, 14.12.2018). Heute ist er drauf und dran, damit zum Star der CSV zu werden. Vorwürfe von Gewerkschaften muss er sich nicht anhören – er briefte sie am Dienstag in der Mittagspause über seine Reformideen. Lange waren Linksparteien oder zumindest ihre Frauenverbände für die Individualisierung eingetreten, damit Frauen nicht mehr als „Zuverdienerinnen“ angesehen würden. Dann nahm die DP sich der Sache an, jetzt Gilles Roth. Er erzählt von demselben *trickle-down* wie Luc Frieden, aber mit einem Versprechen auf einen freundlichen, emanzipatorischen Neoliberalismus, der nichts zu tun hat mit Sonntagsarbeit oder mehr Beitragsjahren für eine vorgezogene Rente. Aber natürlich mit einem individualistischen Gesellschaftsbild. Roths Gesprächsbereitschaft erkennen auch die Oppositionsparteien an. Bis zum geplanten Inkrafttreten der Reform im Wahljahr 2028 hätte er Gelegenheit, eine schöne politische Geschichte zu erzählen. Und vielleicht zu Luc Friedens Rivalen um die Spitzenkandidatur der CSV zu werden.

So nimmt es nicht wunder, dass der Finanzminister nicht nur die steuerlichen Erleichterungen hervorhebt, die sein Vorhaben mit sich brächte, sondern auch die gesellschaftspolitischen. „Kein Geschiedener wird mehr sagen müssen, ich heirate noch mal, um in die Steuerklasse 2 zu kommen. Alles wird frei.“ Das werde einem Gesellschaftsbild gerecht, erklärt er dem *Land*, „und das Gros der Parteien spürt das auch“. Das aktuelle System mit dem Splitting in Klasse 2 sei 1967 eingeführt worden, als das Scheidungsrecht

viel strenger, Ehebruch noch ein Straftatbestand war (bis 1972). Die Scheidung im gegenseitigen Einvernehmen wurde erst 1974 unter der DP-LSAP-Koalition eingeführt. „Heute kann sogar ein Ehepartner allein die Scheidung beantragen, da kann ein Mann, der Alleinverdiener ist, seiner Frau erklären: In drei Monaten sind wir auseinander!“ All das ziehe sein Steuerreformansatz in Betracht, so gut es geht. Im konkreten Fall der plötzlich vom Alleinverdiener geschiedenen Frau seien allerdings noch weitere Vorkehrungen nötig.

Eine große Frage wird sein, unter welchen Umständen Verheiratete oder Gepacste, die heute in die Steuerklasse 2 fallen, sich dazu bewegen lassen werden, in die neue Klasse R für alle zu wechseln. Gilles Roth weiß: Nur 85 Prozent der in Klasse 2 Steuerpflichtigen kämen in Klasse R „besser weg“. Für die verbleibenden 15 Prozent, bei denen die Einkommensunterschiede zwischen den Partner/innen größer sind als 80 zu 20 Prozent, ist der Wechsel nicht interessant. Ebenso für Paare mit einem Alleinverdiener.

Deshalb sollen 20 Jahre Übergangsphase für den Wechsel gelten. Was vielleicht nicht reicht. An die 100 000 Steuerdossiers fielen unter die 15 Prozent, sagt Roth, je zur Hälfte von Ansässigen und Nicht-Ansässigen. Unter den Ansässigen-Dossiers seien 22 000 Rentner-Haushalte, in denen eine Person noch arbeitet, sowie knapp 30 000 Aktiven-Haushalte mit nur einem Verdiener. Doch der andere könne Einkommen haben, vielleicht aus einer Vermietung, und die 50 000 Dossiers von Nicht-Ansässigen könnten Paaren zuzurechnen sein, von denen vielleicht die Partnerin in Luxemburg arbeitet, der Partner in Frankreich. „Das ist sehr komplex. Ich würde es gerne sehen, dass meine Nachfolger in den 20 Jahren Übergangszeit Anreize zum Wechseln setzen.“ Die Klasse 2 einfach weiterbestehen zu lassen, bis sie mit der Zeit von selber verschwindet, kommt für ihn nicht infrage: „Wer heute in Klasse 2 Spitzenverdiener ist und Alleinverdiener, kann mit Splitting bis zu 20 000 Euro Rückzahlung bekommen. Das unbegrenzt lange bestehen zu lassen, wäre nicht gerecht.“

Im Herbst will Gilles Roth ein *avant-projet* in die Konsultation geben. Vielleicht zur selben Zeit, wenn ein Text für eine Rentenreform vorliegen soll. Sein Text dürfte freundlicher aufgenommen werden. Und sollte es am Ende mit der Individualbesteuerung doch nicht klappen, vielleicht weil Luxemburg sonst das Geld für eine Luftabwehr fehlt, wird der Finanzminister sagen können, er habe sein Bestes versucht. ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Junk Bonds

Vergangene Woche übte der Nato-Gipfel in Den Haag ein „wartime mindset“ (Generalsekretär Mark Rutte). Und beschloss: „Allies commit to invest 5% of GDP annually on core defence requirements as well as defence-and security-related spending by 2035“ (Abschlusserklärung, 25.6.).

Im Juli 2023 erlaubte die Nato, die Luxemburger Rüstungsausgaben nicht am Bruttoinlandsprodukt (PIB/GDP), sondern am Bruttonationaleinkommen (RNB/GNI) zu messen. Nach dem Gipfel vergangene Woche freute sich Außenminister Xavier Bettel, dass die Ausnahmeregelung beibehalten werde (RTL, 26.6.).

Das Bruttonationaleinkommen hieß bis 1999 Bruttosozialprodukt. Es ergibt sich, wenn die mit dem Ausland ausgetauschten Kapitalerträge und Löhne, Steuern und Subventionen vom Bruttoinlandsprodukt abgezogen werden.

2023 machte laut Statec das Bruttoinlandsprodukt 81 Milliarden Euro aus. Davon überwiesen Banken, Fonds, Konzernfilialen, Briefkastenfirmen elf Milliarden Dividenden und Zinsen netto ins Ausland, wurden 14 Milliarden Löhne netto an Grenzpendler gezahlt. Zieht man sie vom Bruttoinlandsprodukt ab, bleibt ein Bruttonationaleinkommen von 56 Milliarden Euro.

Das Bruttonationaleinkommen ist ein Drittel niedriger als das Bruttoinlandsprodukt. Entsprechend fallen auch die geplanten Militärausgaben ein Drittel niedriger aus. Das würde heute eine Ersparnis von 1 240 Millionen jährlich darstellen. Das nordatlantische Verteidigungsbündnis dient auch der Verteidigung von Steueroasen.

Das Bruttoinlandsprodukt machte vergangenes Jahr 86,1 Milliarden Euro aus. Das Bruttonationaleinkommen darf man auf 59 Milliarden schätzen. Fünf Prozent davon ergeben Rüstungsausgaben von jährlich 2 950 Millionen Euro. Das sind elf Prozent des Staatshaushalts. Dann wird das Militärbudget das viertgrößte nach Sozialem, Erziehung, Mobilität/Bauten. Sechsmal größer als das Budget des Ministeriums für Umwelt, Klima und Biodiversität.

Die B61 ist die Standard-Wasserstoffbombe der US-Armee. Nach Berechnungen der Federation of American Scientists, „each B61-12 bomb would cost \$28 million“(Strategic Security Blog). Mit der Erhöhung der Rüstungsausgaben bis 2035 auf fünf Prozent des Bruttonationaleinkommens könnte die großherzogliche Armee jedes Jahr 123 Atombomben kaufen. Verteidigungsministerin Yuriko Backes will stattdessen mobile Raketenbatterien zur Abwehr von ballistischen und Kurzstreckenraketen kaufen (Radio 100,7, 5.6.).

In der Erklärung zur Lage der Nation zählte Premier Luc Frieden drei Finanzierungsquellen für die weitere Hochrüstung auf: „Éischtens, een Deel iwer de Budget selwer – ënner anerem mat engem ‚defense bond‘, also e Staatsempunt fir Sécherheet, un deem sech Privatleit bedeelege kënnen“ (13.5.).

Es ist das erste Mal, dass Luxemburg Kriegsanleihen auflegen will. Während der bisherigen Kriege auf seinem Staatsgebiet wurde es als passives Opfer überrumpelt. Beim nächsten will es aktiv an den Vorbereitungen teilnehmen.

Nicht nur Foyer und Lalux, auch Kleinsparer sollen Kriegsanleihen kaufen. Dazu muss patriotisch-militaristische Werbung geschaltet werden. Wie im Ersten Weltkrieg: „War bonds like tanks / Break the huns’ ranks.“

„Zweetens, duerch eng nei Prioriséierung vun den Ausgaben.“ Bei jedem Konjunktureinbruch werden staatliche Investitionen aufgeschoben. Oft als Buchhaltungstrick, oft als Verzicht auf eine Umgehungsstraße, ein Lyzeum. Diesmal zugunsten der Rüstungsindustrie.

Als dritte Finanzierungsquelle ein „nationale Fong bei der SNCI, deen an Aktivitéite finanziert, déi fir militäresch an zivil Zwecker benotzt kënnen ginn“. Militärausgaben sollen an die staatliche Investitionsbank ausgelagert werden. Damit das Haushaltsdefizit unter drei Prozent, die Staatsschuld unter 30 Prozent des Bruttoinlandsprodukts bleiben.

Doch die Sorge um das Triple-A ist unbegründet. Kriegsanleihen sind Junk Bonds. Das hohe Ausfallrisiko verlangt eine hohe Verzinsung: Nach der ersten Atombombe ist die Tilgung nicht mehr gewährleistet. ● ROMAIN HILGERT

« T’ass d’Realitéit »

IIII Pierre Sorlut

Mercredi, une séquence du débat public sur la pétition demandant des sanctions contre Israël peut s’ancrer dans les mémoires. La pétitionnaire, Dalia Khader, diffuse au micro l’enregistrement de l’appel passé le 29 janvier 2024 au Croissant rouge palestinien par la petite Hind Rajab. Cette enfant de six ans demandait secours après que la voiture avec laquelle elle et sa famille fuyaient le Nord de la bande de Gaza avait essuyé les tirs de l’armée israélienne. Elle seule avait survécu à cette attaque. Mais son corps déchiré sera retrouvé après le retrait de Tsahal douze jours plus tard dans l’ambulance qui l’avait secourue, elle-même pulvérisée par un missile israélien. Ces mots poignants diffusés dans les enceintes du Krautmaart cette semaine ont été les derniers prononcés par la jeune Hind Rajab. Les députés les ont écoutés la mine grave. Quelques minutes plus tard, Laurent Zeimet (CSV) demandera benoîtement comment les pétitionnaires qualifient l’attaque du Hamas du 7 octobre 2023, le sort réservé aux otages israéliens et s’ils contestent l’existence d’Israël, « la seule démocratie dans la région ». Laurent Mosar (CSV) interrogera lui la Luxo-palestinienne Dalia Khader sur ce qu’elle pense de l’abandon des Palestiniens par les pays arabes alentour, qu’ils soient réfugiés à l’étranger ou bloqués dans la bande de Gaza.

Avant cela, devant une quinzaine de députés présents pour ce débat public, Dalia Khader a porté « la voix d’un peuple réduit au silence ». En français (comme il lui a été instruit alors qu’elle maîtrise mieux l’anglais), collier en forme de pastèque (il lui a été demandé de retirer son keffiyeh à l’entrée du Parlement au prétexte que cette tenue traditionnelle ne serait pas « neutre »), Dalia Khader a reproché aux dirigeants luxembourgeois de continuer le dialogue avec des ministres is-

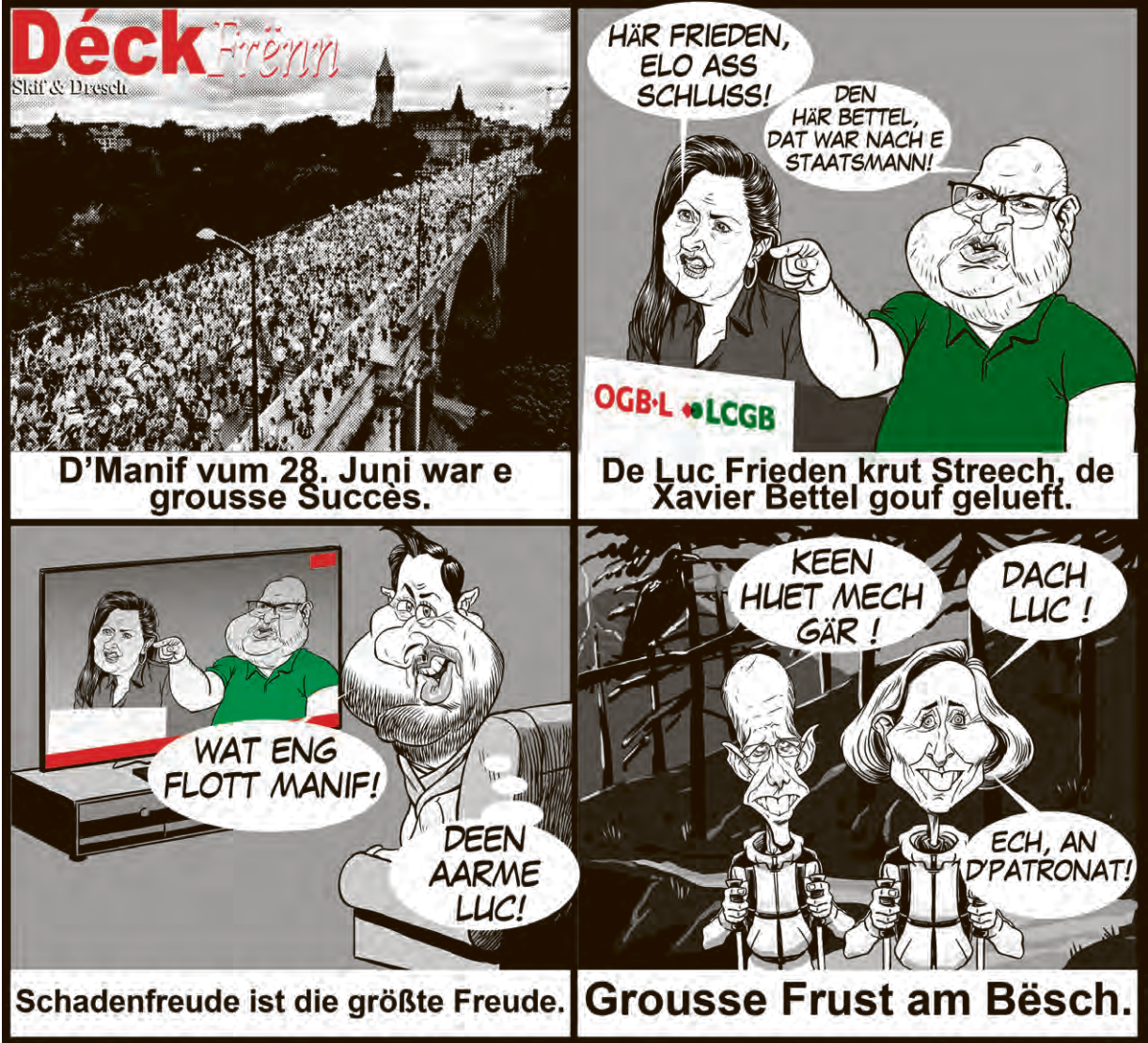
raéliens qui ont exigé de raser la bande de Gaza où se serrent plus de deux millions de Palestiniens, avant de les affamer. « Ce n’est pas un conflit. C’est un génocide », a poursuivi celle qui avait déjà demandé, par voie de pétition au Parlement, de reconnaître la Palestine (d’Land, 28.06.2024). À ses côtés, il y a douze mois comme ce mercredi, l’internationaliste François Dubuisson rappelle au gouvernement luxembourgeois ses obligations en matière de droit international. Des avis de la Cour internationale de justice enjoignent les États parties de « prendre des mesures » pour juguler le risque de commission d’un génocide ou d’un crime contre l’humanité. Les pétitionnaires demandent de fermer le Luxembourg Trade and Investment Office à Tel Aviv, de suspendre les accords avec les universités israéliennes, de cesser le commerce des biens et services à double usage avec Israël (comme ceux fournis par NSO Group, opérant à Luxembourg) et de veiller à ce que les transactions financières n’abondent pas les entreprises qui opèrent dans les Territoires occupés ou tuent à Gaza. En somme, de limiter au possible tout ce qui favorise la poursuite de l’occupation israélienne et les crimes contre l’humanité. Que cela soit au niveau européen ou au niveau national.

En amont, a paru lundi un rapport des Nations unies au titre évocateur : « From economy of occupation to economy of genocide ». La rapporteure sur la situation des droits de l’Homme dans les territoires occupés, Francesca Albanese, y détaille « le soutien des entreprises dans l’occupation illégale israélienne et dans sa campagne génocidaire en cours à Gaza ». Sont identifiés des marchands d’armes, des groupes technologiques (dont NSO, l’éditeur de Pegasus), des entreprises du bâtiment, des industries extractives, mais aussi des banques, des fonds de pension,

des assureurs, des universités et même des œuvres prétendument caritatives.

Mais à la Chambre ce mercredi, le ministre des Affaires étrangères, Xavier Bettel (DP) a ignoré toutes les sanctions évoquées par les pétitionnaires. « Il a joué sur les mots et s’est réfugié derrière l’unanimité requise au niveau européen pour prononcer des mesures restrictives contre des personnes physiques », a réagi Franz Fayot (LSAP) face au Land. Reste néanmoins la possibilité, au niveau de l’UE, de prononcer des mesures d’ordre commercial à la majorité qualifiée. En vue du conseil le 15 juillet, la Haute représentante pour la politique étrangère, Kaja Kallas, présentera la semaine prochaine aux États-membres des options pour sanctionner Israël, coupable d’avoir violé ses engagements en matière de respect des droits de l’Homme dans le cadre de l’accord d’association.

Malgré la désunion des pays européens (Xavier Bettel a martelé les écueils, « t’ass d’Realitéit »), le vice-Premier ministre s’est voulu résolu à obtenir un cessez-le-feu dans les plus brefs délais : « Dire que le Luxembourg ne fait rien, que le Luxembourg ferme les yeux, c’est faux », a-t-il conclu. Les députés n’ont néanmoins pas pu s’entendre sur des conclusions, CSV et DP privilégiant l’attentisme. Le LSAP demandera à la cellule scientifique de la Chambre d’évaluer ce que risque le Luxembourg s’il ne remplit pas ses obligations en matière de prévention des crimes de masse, mais aussi sa marge de manœuvre pour prononcer au niveau national des mesures restrictives à l’encontre d’individus. Un processus que le ministère des Affaires étrangères dit avoir engagé afin de présenter des conclusions aux députés d’ici la fin de l’année. ●



Dichotom

III Sarah Pepin

Auch im ruhigen Luxemburg der Expat-Mittelklasse radikalisieren sich junge Männer im Netz. Einblick in den derzeitigen Terrorprozess

Seit Dienstag und bis in die nächste Woche hinein wird die Affäre um den rechtsextremen Bombenbauer aus Strassen vor der Kriminalkammer des Bezirksgerichts Luxemburg verhandelt. Das Wort nannte das Verfahren zum Auftakt „die erste große Belastungsprobe für Luxemburgs Anti-Terror-Gesetzgebung“. Die schwerwiegenden Anschuldigungen sind juristisch umso komplexer, da Teile davon in die Minderjährigkeit des Angeklagten fallen.

Am Dienstagnachmittag, die Sonne drückt draußen in den Nacken, erscheint der junge Mann mit seinen Eltern und seinem Anwalt vor Gericht. Zurückhaltend, die Haare ins Gesicht fallend, im weißen T-Shirt und einer blauen Jeans setzt er sich in den Saal. Er wirkt nervös, versucht, keine einzige Information zu verpassen, schreibt alles nieder. Die Vorwürfe gegen den heute 23-jährigen Schweden beziehen sich auf Vorfälle aus dem Winter vor fünf Jahren. Im Februar 2020 fand die Polizei im Haus seines Vaters in Strassen, in dem sie gemeinsam wohnten, Chemikalien wie TATP und Nitroglyzerin, um Bomben herzustellen, ebenso wie Propaganda-Material der neonazistischen Organisation The Base. In den Monaten vor der Festnahme hatte er sich online mit anderen Terrorzellen vernetzt und verfasste Tutorials zum Bombenbau. Dahingehend hatte er einen Waffenschein beantragt und sich im Hesperinger Schützenverein engagiert. Nach der Sicherstellung des Materials kam er für acht Monate in Untersuchungshaft. Vorgeworfen werden dem Angeklagten, für den bis zu einem rechtskräftigen Urteil die Unschuldsvermutung gilt, Verstöße gegen das Antiterror-Gesetz, die Planung von Attentaten, die Mitgliedschaft in einer Terrororganisation sowie Verstöße gegen das Waffengesetz.

Als der junge Mann am Dienstag das Wort ergreift, erklärt er, dass er seit Kindesalter an Chemie und Pyrotechnik interessiert gewesen sei. Heute studiere er in Stockholm Chemieingenieurwesen. Die Chatrooms, in die er mit 17 und 18 Jahren eingeladen worden sei, seien ein Weg gewesen, „Verantwortung“ zu übernehmen, und hätten ihm ein „Gefühl der Zugehörigkeit und des Respekts“ gegeben, sodass er sich nicht „allein vor dem Bildschirm“, sondern „mächtig“ gefühlt habe. Heute schäme er sich dafür, involviert gewesen zu sein.

Das deutsche Bundeskriminalamt erklärt, radikalen Gruppierungen gelinge es, junge Menschen „dort abzuholen, wo sie sind“. Da Jugendliche häufig auf Identitätssuche sind und emotionale Verletzlichkeit aufweisen können, sind sie besonders anfällig für Radikalisierung – und das in jedem Milieu. Der Professor für Security Studies Peter R. Neumann definiert den Prozess der Radikalisierung als „what goes on before the bomb goes off“. In diesem Kontext sind die Gutachten der Psychiater und des Psychologen, die vor Gericht aussagten, bedeutend. Sie umreißen die Biografie des Angeklagten: Er kommt aus gutem Hause, sein Vater arbeitet am Finanzplatz, seine Mutter in der Immobilienbranche. Er besuchte die International School Luxembourg, später die Europaschule. Er sei ein wenig nach dem Prinzip *enfant roi* erzogen worden, er könne der Meinungsfreiheit nach sagen, was er wolle, sagt der Psychologe. Die Eltern ließen sich scheiden, als er 16 wurde. Sein Vater heiratete eine Frau aus einem anderen Kulturkreis, was dem Sohn missfiel, denn er sei der Meinung, Kulturen sollten sich nicht mischen, erklärt der Psychiater.

Der Angeklagte begann einschlägige Literatur zu lesen: *Siege* von James Mason, dem Chefideologen der amerikanischen Neonazis, Hitlers *Mein Kampf* und das Manifest des Unabombers Theodore Kaczynski sowie sein Buch *Technological Slavery*. Während seiner Untersuchungshaft erklärte er im Gespräch mit dem Psychiater, Homosexuelle müssten behandelt werden. Seine revisionistischen und rassistischen Ideen bekommt er in den Jahren vor seiner Festnahme im Online-Resonanzraum bestätigt. Während der Untersuchungshaft sucht er weiter den Kontakt mit Gleichgesinnten. Er soll weder psychiatrische noch psychologische Krankheitsbilder aufweisen, wirke kontrolliert, zugewandt, zielstrebig sowie etwas überdurchschnittlich intelligent. Mit zwölf Jahren sei er gemobbt worden und habe im Anschluss depressive Tendenzen

entwickelt, ebenso wie Schwierigkeiten, Wut zu regulieren und Regeln zu befolgen, sagt der Psychologe. Als er auf Septième war, habe er aufgrund des Mobbing Alkohol getrunken und eine Nacht in der Jugendpsychiatrie verbracht, ein Umstand, den er banalisiere. Das Mobbing und die erfahrene Ausgrenzung könnten eine „emotionale Verletzlichkeit mit narzisstischer Wunde“ hinterlassen haben, erklärt der Psychologe. Seine Identitätsfindung sei zu diesem Zeitpunkt „nicht abgeschlossen“ gewesen; er sei auf der Suche nach „Leadership“ gewesen. „Dee Jong huet sech verrannt“, fasst der Psychologe zusammen. Der Vater beschreibt seinen Sohn als eine rigide Person, die ihre Meinung kaum ändert.

The Base, dessen Mitglied der Angeklagte war, ist ein 2016 gegründetes gewalttätiges Neonazi-Netzwerk, das sich in den USA entwickelte und in Kanada, Australien, Südafrika und Europa Zellen bildete. Die USA, Kanada, Großbritannien, Australien und die EU klassifizieren die Gruppierung als Terrororganisation. Die Ideologie

Im Oktober 2019 setzte der Angeklagte mit seinem ein Jahr älteren Freund in Schweden eine stillgelegte Nerzfarm in Brand, eine Aktion, die nach außen mit Tierschutz motiviert wurde. Die Richter verhängten Bewährungsstrafen und rechtfertigten diese mit dem jungen Alter der Straftäter, einer vermeintlichen Abkehr vom Terrorismus und Geständnissen. Die Taten seien politisch und ideologisch motiviert, befand die Justiz dort 2021. Ebenso hatte er gemeinsam mit seinem Freund beabsichtigt, eine Abtreibungsklinik in die Luft zu jagen und eine Richterin zu ermorden. Für diese Taten waren unzureichend Hinweise auf einen tatsächlichen *passage à l'acte* gefunden worden, sie wurden nicht verhandelt.

Am Dienstag sagt auch ein Sprengstoffexperte aus. Er hat das geborgene Material analysiert, das der Angeklagte in der Garage und der Waschküche seines Elternhauses aufbewahrte, und kommt zum Schluss, dass es genug chemische Substanzen gab, um etwa ein Kilo Dynamit zu produzieren: unter anderem TATP und Nitroglyzerin. Es wurde Schutzmaterial gefunden und 15 Liter Urin, aus dem Harnstoff extrahiert und für Explosionen genutzt werden könne – außerdem Pakete, die mit Nägeln an Ted Kaczynskis Paketbomben erinnern. „Ich habe in zwanzig Jahren noch kein solches chemisches Labor gesehen“, sagt der Experte. An der Gefahr, die davon ausgehen könne, bestehe „kein Zweifel“. Der Angeklagte plante mehrere Anschläge an unterschiedlichen Orten: der Eurovision Song Contest war mit einer Chlorgasbombe visiert, das *Stater* Polizeikommissariat, Moscheen, Verkehrs- und Energienetze waren ebenfalls Optionen.

Eine Vertreterin der Anti-Terror-Einheit der Kriminalpolizei geht am Donnerstagmorgen auf die ideologischen Fundamente des Akzelerationismus ein und zieht Parallelen zu den Äußerungen des Angeklagten. Mit 14 Jahren drehte er ein Video, in dem er mit Ameisen einen Holocaust nachahmte, indem er sie in einer „Gaskammer“ in Brand setzte. In unmissverständlichen Chat-Nachrichten ruft er zum Mord an schwarzen Menschen auf, glorifiziert Vergewaltigung und lässt seinem Hass an LGBTQ-Personen freien Lauf. Mit 17 Jahren erstellt er Propagandamaterial, verbreitet aktiv die Ideologie, besucht ein Trainingslager und rekrutiert Mitglieder. Zum Zeitpunkt der Festnahme hat er mehr als 500 digitale Bücher, die alle um die Themen Waffen, rechte Ideologie, Survival und Guerilla kreisen, und verehrt wie andere Mitglieder von The Base Attentäter wie den Christchurch-Shooter Brenton Tarrant oder den Charleston-Shooter Dylann Roof als Heilige. „Der Kampf war sein Lebensinhalt“, so die Ermittlerin. Er sei in diesem Moment „am Ende der Radikalisierungsspirale angekommen“ und habe sich „in einer Vor-Tat-Phase“ befunden. Aufgrund der äußerst dynamischen, verschlüsselten Online-Kommunikation von jungen motivierten Tätern werde es für die Polizei immer schwieriger, die Netzwerke zu überwachen. Während dieser Aufzählungen schreibt

der Angeklagte mit und hört emotionslos seinem Übersetzer zu. In der Pause umarmt seine Mutter ihn. Nächsten Mittwoch wird er selber aussagen; der Polizei hatte er im Verhör gesagt, alles sei „nur ein Witz“ gewesen.

Insbesondere die Rolle, die die Eltern während der Radikalisierung spielten, bleibt in den ersten Tagen dieses Prozesses bisher wenig beleuchtet. Fotos von einem sehr kindlich wirkenden Teenager in SS-Uniform unterbanden sie nicht und hinderten ihn nicht daran, diese Tendenzen auszuleben. Auch habe der Vater dem Sohn kurz vor seiner Festnahme Ted Kaczynskis Buch *Technological Slavery* gegeben, seine Mutter soll ihm während seiner Untersuchungshaft vier Bücher mit antisemitischen Motiven gebracht haben.

Das Strafgesetzbuch sieht für Terrorismus als Gewalt am Staat hohe Strafen vor. Da niemand zu Schaden kam und es bei der Planung blieb, könnten leicht mildernde Umstände spielen. Auch der Umstand, dass ein Teil der Beschuldigungen mutmaßlich als Minderjähriger begangen wurden, könnte die Strafe mildern. Allein die Androhung von Terror zieht laut Artikel 135-2bis des Strafgesetzbuches Haftstrafen von ein bis acht Jahren sowie Geldstrafen nach sich. ●



Auch Wasserstoffperoxid hatte der Angeklagte in seinem Labor. Mutmaßlich, um Bomben zu bauen

Oliver Holmes

hinter The Base ist der Akzelerationismus – der Wunsch, mit Massensterben einen Kollaps des existierenden Systems herbeizuführen. Im Herbst 2019 wurden User aus der schwedischen Green Brigade rekrutiert, die der Angeklagte mutmaßlich mitgegründet hat; dieses Netzwerk ist dem Ökofaschismus zuzuordnen. Ökofaschisten verbinden die Idee eines weißen Ethnostaates mit vermeintlichem Umweltschutz durch Gewalt. Sie sind beeinflusst von Theorien der Überbevölkerung, an der der globale Süden schuld sei, und vertreten strikte Anti-Migrationsansichten: Die Reinheit der Natur könne nur mit der Reinheit des weißen Volkes einhergehen. Blut und Boden in der Ära der Klimakrise. Aus dieser Weltanschauung erwächst der Wunsch nach einem Rassenkrieg, den die Anschläge provozieren sollen. Die kanadische Autorin Naomi Klein nennt den Ökofaschismus „Umweltschutz durch Genozid“. Die Attentäter von Christchurch und von El Paso beschrieben sich als *ecofascists*. Mehrere Festnahmen hatten in den USA bereits zu einer Schwächung von The Base geführt, als der Angeklagte Mitglied wurde. Mittlerweile erstarkt die Organisation wieder, wie die Vertreterin der Kriminalpolizei am Donnerstag vor Gericht ausführte. Grüne und vermeintlich naturnahe Rhetorik werden weiter von dieser Nischengruppe der radikalen Rechten genutzt.



« Le désordre peut devenir la nouvelle norme »

III Interview : Erwan Nonet

Difficile position que celle de Tom Haas, directeur du Statec. Prévoir l'évolution du pays dans un contexte international instable est une mission particulièrement délicate

d'Land : En lisant la dernière note de conjoncture publiée le 25 juin, on se demande si le Statec ne dresse pas le tableau d'un pays en train de rejoindre la normalité européenne, avec une faible croissance de l'emploi, un chômage qui monte, une attractivité en berne, un déficit des finances prévu en 2026...

Tom Haas : C'est effectivement le message que nous voulons passer. Il ne faut pas s'attendre à un rapide retour à la normale, soit un taux de croissance du PIB et de l'emploi de trois pour cent par an. La situation est tout à fait différente. Plusieurs indicateurs sont désormais proches de ceux de la zone euro. S'agit-il d'une succession de chocs conjoncturels ? Ou les causes sont-elles structurelles ? Nous nous posons la question.

Vous penchez vers quelle réponse ?

Il est trop tôt pour en avoir une nette. Les chocs conjoncturels se sont enchaînés ces dernières années, la question est de savoir comment nous en sortons. Nous avons constaté la résilience du Luxembourg, premier pays européen à sortir de la crise Covid. Nous avons dépassé le niveau d'activité d'avant la pandémie dès le troisième trimestre 2020, quand les autres ont mis des années pour y parvenir. Mais par la suite, la guerre russe a renforcé l'inflation. Les mesures gouvernementales et la réaction de la Banque centrale (la hausse des taux d'intérêt,

ndlr) ont contribué à la stabiliser cette inflation, mais les effets collatéraux de la montée rapide des taux d'intérêt ont laissé des traces sur le marché de l'immobilier. Comment l'économie va-t-elle rebondir quand ces chocs exogènes vont s'arrêter ? S'ils s'arrêtent d'ailleurs... Les incertitudes sont montées à des niveaux jamais observés ces derniers mois. Le désordre peut aussi devenir la nouvelle norme.

Quand bien même ces crises disparaîtraient, qui dit que l'économie luxembourgeoise retrouverait son rythme de croisière ?

Effectivement. Au moment de finaliser les projections à long terme pour le PNEC (Plan national énergies et climat, 2021-2030), nous avons d'ailleurs revu la croissance annuelle potentielle de trois à 2,75, puis à 2,5 pour cent. Nos nouveaux scénarios démographiques illustrent qu'à long terme, la croissance économique pourrait passer en dessous de deux pour cent. Tout dépend de l'évolution de la productivité, qui piétine. Il y a aussi d'autres tendances structurelles défavorables, notamment au niveau de la démographie. Pas seulement au Luxembourg, mais dans toute la zone euro. La population vieillit et trouver de la main-d'œuvre devient de plus en plus difficile.

L'évolution de l'emploi est un de vos plus gros sujet d'inquiétude sur le plan structurel ?

Il en fait partie, oui. Le taux de chômage baisse dans de nombreux pays partenaires. C'est un bon signe pour la zone euro, mais cela complique l'équation pour nous, qui sommes dépendants de cette main-d'œuvre que l'on attire par des salaires attractifs. Le nombre de frontaliers allemands est en baisse et l'augmentation progressive de leur salaire minimum ne va pas inverser la tendance (jusqu'à 14,60 euros par heure d'ici 2027, un euro de moins qu'actuellement au Luxembourg, ndlr). Côté belge, le nombre de frontaliers commence aussi à baisser. Il n'y a plus que les Français qui sont de plus en plus nombreux à venir. Mais malgré tout, le Luxembourg reste un pays qui crée de l'emploi.

Le ralentissement de l'emploi met en péril le système social tel qu'il existe aujourd'hui...

Oui, si la tendance se confirme, il y aura des répercussions mécaniques sur le montant des recettes publiques. Elles augmenteraient moins rapidement.

Vous évoquez une productivité faible, qui pourrait être causée par la rétention d'emploi. Quel est ce phénomène ?

Nous le notons pour la première fois. La rétention d'emploi (*labor holding*) est le fait, par les entreprises, de conserver du personnel alors que le

faible volume d'activité ne le justifie pas. Nous n'en avons pas une image très claire, mais cela peut signifier que les patrons anticipent une reprise de l'activité. Ils ne veulent pas perdre des profils intéressants qu'ils auront du mal à retrouver plus tard. Ce phénomène peut expliquer les faibles gains de productivité aussi. Il limite aussi la hausse du chômage, assez contenue malgré le contexte. Évidemment, si le rebond ne survient pas, les entreprises reverront leur politique.

Le net ralentissement de l'emploi au Luxembourg vient-il encore du fait que les entreprises ne trouvent pas les profils qu'elles cherchent ?

C'était longtemps la principale préoccupation des entreprises, mais cela a changé depuis deux ou trois ans. Désormais, c'est avant tout la faible demande qui limite l'activité des entreprises.

Avez-vous repéré des signes précurseurs d'une potentielle relance ?

La rétention d'emploi en est un, puisqu'elle exprime une certaine confiance en l'avenir. La hausse des heures supplémentaires et du travail intérimaire est également encourageante. Mais cela reste fragile. L'évolution future dépendra largement d'un contexte international devenu illisible.

Les crises de la construction et du logement persistent toujours...



Tom Haas
dans son
bureau,
à Belval,
lundi

Oui, et c'est paradoxal puisqu'il y a un grand besoin de logements depuis des décennies, mais qu'on n'en construit jamais assez, et récemment même de moins en moins. L'indisponibilité du foncier et les prix élevés limitent l'immigration. Cette situation, qui impose à faire appel à davantage de frontaliers, freine encore davantage l'activité du pays.

Lorsque vous annoncez vous attendre à un début de reprise pour 2026, c'est donc un vœu pieux ?

Qui sait ce que va annoncer Donald Trump demain ? Notre métier est devenu de plus en plus hasardeux. Les couches de complexité se superposent. C'est pour cela que nous proposons plusieurs scénarios, en nous concentrant sur la quantification de leur impact sur l'économie luxembourgeoise.

Aucun de ces scénarios ne prévoit de réelle embellie, pas même celui qualifié d'« optimiste »...

Nous n'évoquons pas de scénario résolument positif, mais l'avenir pourrait aussi nous donner tort. Nous avons fait le choix de détailler un scénario plausible, basé entre autre sur d'importants investissements publics en Allemagne, notamment dans les infrastructures et la défense. Ce cas de figure ne changerait pas grand-chose pour nous, puisque les entreprises luxembourgeoises, essentiellement basée sur l'offre de services, ne profiteraient pas directement de ces contrats.

Vous notez que le secteur financier ne recrute plus autant qu'auparavant. Est-ce dû au déploiement de l'IA ?

Non, c'est la conséquence de la stagnation, voire du recul, de leur activité suite aux fortes hausses des taux d'intérêts. L'emploi réagit toujours avec un décalage de plusieurs trimestres sur l'évolution conjoncturelle. Quant à l'IA, nous attendons avec impatience les données, le secteur financier intégrera la prochaine vague d'enquêtes. Si toutes les places financières s'y

mettent en même temps, cela ne bouleversera pas notre compétitivité, mais si certaines sont plus rapides et dégagent d'importants gains de productivité, nous pourrions avoir de vraies distorsions de concurrence.

L'IA fait peur sur le plan de l'emploi, quels impacts aura-t-elle selon vous ?

Ce qui est certain, c'est que, contrairement à d'autres révolutions, l'IA nous touche directement, puisqu'elle impacte le fondement de notre économie : les services.

Quel rôle va-t-elle jouer dans le calcul de la productivité ?

L'IA pourrait entraîner des gains de productivité, et partiellement résoudre les problèmes de main-d'œuvre évoqués plus tôt. Mais il serait illusoire de penser qu'elle seule ramènera la croissance à trois pour cent.

En amont de la manifestation du 28 juin, le président du LCGB Patrick Dury a répété qu'il y avait un « apartheid social » au Luxembourg entre fonction publique et secteur privé. Assisté-t-on à l'appauvrissement d'une partie de la population ?

Je ne vais pas commenter de discours politiques. Au niveau des statistiques, tout dépend des indicateurs pris en compte. Le taux de pauvreté a légèrement augmenté en 2023, mais il a baissé d'autant en 2024. Le pouvoir d'achat des ménages, lui, augmente pour tous les quintiles de revenus. Il croît cependant davantage pour les plus favorisés.

Le Luxembourg n'est plus le pays de la classe moyenne ?

Au contraire, la progression du pouvoir d'achat est plus importante pour les quintiles au milieu : plus huit pour cent par rapport à 2019. C'est la conséquence de l'indexation des salaires qui maintient le pouvoir d'achat pour tout le monde, de façon linéaire, sans perturber la distribution des salaires. C'est le garant du status quo.

« L'IA pourrait résoudre partiellement nos problèmes de main-d'œuvre »

La politique environnementale ne semble plus être une priorité politique. Qu'en est-il du coût économique du changement climatique ?

Nous n'imaginons même pas toutes les conséquences du changement climatique, alors comment connaître son coût ? Nous pouvons difficilement quantifier l'inquantifiable. Par contre, ce qui fait consensus, c'est que le coût de l'inaction est plus élevé que celui de l'action. L'économiste Nicholas Stern l'a prouvé depuis longtemps déjà (la *Stern review on the economics of climate change* a été publiée en 2006, ndlr). Au-delà du moindre coût financier, l'impact de l'action climatique est de plus un pour cent sur la croissance économique du Luxembourg.

Comment abordez-vous cette problématique ?

En tant qu'analyste, ce dossier était l'un de mes préférés. Nous avons beaucoup innové pour établir les projections du PNEC. Des outils déjà en place ont été interconnectés avec de nouveaux modules - sur l'énergie, le parc immobilier, la flotte de véhicules, etc - pour appréhender ces questions. Nous avons quantifié l'impact des mesures pour réduire nos émissions. Pour le Luxembourg la taxe CO₂ est le moyen le plus efficace d'y parvenir. Pour l'instant, le pays est en ligne avec son objectif de décarbonation.

Croyez-vous en la croissance verte, qui a fait l'objet d'un vif débat entre votre prédécesseur Serge Allegrezza et l'économiste Timothé Parrique, adepte de la décroissance ?

Les différences entre les deux parties sont faibles : tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut écouter les scientifiques et agir rapidement. Il n'y a pas de désaccord non plus sur la plupart des moyens d'y arriver : électrification et énergies renouvelables. Un des problèmes principaux est celui de la consommation d'énergie et l'IA ne va rien arranger. Est-ce que le rythme de déploiement des renouvelables sera suffisamment rapide pour décarboner nos besoin d'ici 2040 ou 2050 ? La réponse est probablement négative.

L'énergie n'est pas la seule problématique...

Oui, les volets « biodiversité » ou « matière » sont aussi très importants. Mais ils sont plus compliqués à évaluer, tout comme les émissions indirectes. Les émissions directes sont plus faciles à mesurer. Après, il est vrai qu'acheter une voiture électrique ou une voiture thermique a un impact environnemental similaire, même si le bilan carbone est plus favorable pour la première.

Quels axes allez-vous prioriser sur ce volet environnemental ?

À la rentrée le Statec va publier une première édition de « Biodiversité en chiffres ». Puis nous allons commencer à travailler sur le nouveau PNEC 2040. Il faut se poser beaucoup de nouvelles questions, notamment sur les technologies et les prix. Par exemple, l'hydrogène était marginal à l'horizon 2030, mais le sera-t-il en 2040 ? Nous allons continuer à travailler avec de nombreux acteurs nationaux, synthétiser cette expertise dans nos modèles et produire des scénarios. Nous revenons là au début de notre entretien : le but du Statec est d'éclairer les chemins susceptibles d'apporter les meilleurs résultats, en termes de croissance, des thématiques sociales ou environnementales. Tout est lié. ●

ENERGIEMARKTBERICHTE 2024 DES ILR

Immer mehr grüner Strom

IIII Peter Feist



Solarstrom boomt. Die installierte Leistung wuchs 2024 um 40 Prozent auf 550 Megawatt

Sven Becker

In Luxemburg wird immer mehr Strom produziert. Vergangenes Jahr waren es 1 511 Gigawattstunden – 8,8 Prozent mehr als im Jahr zuvor und 50 Prozent mehr als 2019. So steht es im Strommarktbericht 2024, den die Regulierungsbehörde ILR Ende voriger Woche veröffentlicht hat. Die Produktion *vun heiheem* deckte etwa ein Viertel des Gesamtverbrauchs (6 197 GWh). 76 Prozent des Bedarfs wurden importiert. 2022 lag der Importanteil noch bei 81 Prozent, bei etwa identischem Gesamtverbrauch.

Zurückzuführen ist der Zuwachs vor allem auf eine gestiegene Stromproduktion aus Fotovoltaik und Biomasse. Windkraft war auch 2024 Nummer eins, doch die 467 Windstrom-Gigawattstunden lagen leicht unter den 495 im Jahr 2023.

Da spielen die Windverhältnisse übers Jahr eine Rolle, aber die Zahl der installierten Windräder nahm 2024 nur um zwei auf 80 zu. Dagegen wuchs die Zahl der Fotovoltaik-Anlagen unterschiedlicher Größe von 13 622 auf 22 610. Die installierte Solarstromleistung stieg von 394 auf 550 Megawatt, die Ausbeute von 294 Gigawattstunden im Jahr 2023 auf 360 voriges Jahr.

Fotovoltaik boomt auch, weil sie immer beliebter zur Eigenversorgung und zum „Teilen“ in Energiegemeinschaften wird. 4 249 Eigenversorger beziehungsweise Mitglieder in einer solchen Gemeinschaft zählte das ILR 2023. Vergangenes Jahr waren es 12 744. Selber verbraucht oder geteilt wurden 57 Gigawattstunden Solarstrom, anderthalbmal mehr als 2023. Und wenn-

gleich der mit Abstand meiste Strom zur Selbstversorgung nicht aus Fotovoltaik-Zellen kam, sondern aus Biomasse, und diese Menge mit 120 Gigawattstunden doppelt so groß war wie der selbstverbrauchte Solarstrom, stand sie nur mit drei Selbstverbrauchern oder Teilnehmern an einer Energiegemeinschaft im Zusammenhang.

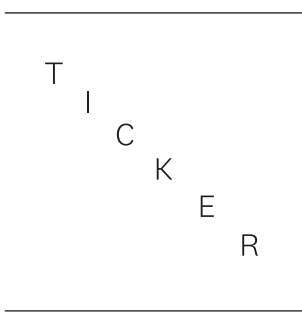
Von den insgesamt 1 511 Gigawattstunden aus luxemburger Produktion kamen 93 Prozent (1 387 GWh) aus erneuerbaren Quellen. So dass man sagen kann, dass der im Lande selber erzeugte grüne Strom 2024 mehr als ausreichte, um die 1 035 Gigawattstunden Strombedarf aller Haushalte und Mikro-Betriebe zu decken. Der „grüne“ Anteil steigt unter anderem auch, weil die Stromerzeugung aus gasbetriebenen

Blockheizkraftwerken rückläufig ist. Die Zahl dieser Anlagen ging zwischen 2022 und 2024 von 107 auf 99 zurück. Die Strommenge aus diesem Segment war 2024 mit 69 Gigawattstunden um ein Fünftel kleiner als 2023.

Aus dem vom ILR ebenfalls publizierten Gasmarktbericht 2024 geht hervor, dass der Verbrauch abnimmt. 2020 sank er Covid-bedingt um fast zehn Prozent auf 8 000 Gigawattstunden. 2022 setzte der Rückgang sich fort, war der Gasverbrauch 21 Prozent kleiner als 2021. Wie das ILR erklärt, dauerte diese Tendenz 2024 noch immer an. Da war der Gesamtverbrauch bei 6 753 Gigawattstunden angekommen.

Der Importanteil ist beim Gas hoch. 2024 betrug er mehr als 99 Prozent. Die 43 Gigawattstunden heimischen Biogases entsprachen 0,63 Prozent des landesweiten Bedarfs. Der Gasimport aus Deutschland kam 2022 fast völlig zum Erliegen. 2021 hatte er mit 1 780 Gigawattstunden noch ein Fünftel des luxemburger Bedarfs gedeckt. Nach der russischen Invasion in der Ukraine und den EU-Sanktionen sackte er 2022 um 98 Prozent auf 40 Gigawattstunden ab, ging anschließend immer weiter zurück und betrug 2024 noch sieben Gigawattstunden. Damit erfolgen nun quasi alle Gasimporte über Belgien.

Wegen der Energiekrise und den im September 2022 von der Tripartite beschlossenen Preisdeckeln für Gas und Strom für die kleinen Verbraucher analysierte das ILR die Subventionseffekte. 2024 galten der volle Strompreis- und der Gaspreisdeckel noch. Außerdem trug der Staat die Netzkosten beim Gas. Ein typischer Haushalt zahlte 2024 einen „integrierten Preis“ (Gas selber, Netzgebühren und Steuern) von durchschnittlich 82,40 Euro pro Megawattstunde. Die staatliche Intervention belief sich auf 22,40 Euro pro Megawattstunde; ohne sie hätte der integrierte Preis bei knapp 105 Euro gelegen. Beim Strom betrug der integrierte Preis im Schnitt 202,70 Euro die Megawattstunde für einen typischen Haushalt. Ohne Staatshilfe wären es 114,50 Euro mehr gewesen. ●



Strong enough

Ceratizit croit dur comme carbure de tungstène au futur industriel du Grand-Duché. Le manufacturier luxembourgeois de pièces en ce matériaux ultradur crée auprès de l’Uni.lu une chaire d’ingénierie « en matériaux durs et avancés ». « Ce partenariat favorisera l’excellence académique et l’innovation industrielle », promet l’université, dans un communiqué. Ceratizit abonde à hauteur d’un

million d’euros pour conduire les recherches, selon son directeur Frank Thomé lors de la présentation du partenariat mardi au siège de Mamer (500 000 euros sont attribués au List). Le titulaire de la chaire, Ralph Useldinger, a lui fait valoir l’intérêt des matériaux et des technologies de fabrication avancés pour « améliorer la circularité des matières premières critiques et contribuer aux efforts européens visant à diversifier l’approvisionnement de l’UE ». Ce transfuge du laboratoire de Ceratizit sait de quoi il parle. Le groupe produit des pièces industrielles à base de tungstène et de cobalt, des matériaux critiques que la firme se procure presque intégralement via des rebuts et sans passer par la filière chinoise. Les pièces

produites par Ceratizit ou sa maison mère autrichienne (depuis 2002), Plansee, intègrent les processus de fabrication industrielle ou directement les objets du quotidien comme les iPhones. Ceratizit emploie 7 000 personnes sur trente sites répartis sur toute la planète, dont un millier au siège luxembourgeois. PSO

Procès qui fait pssschit

Les juges européens ont débouté mercredi la Brasserie nationale dans son recours contre la décision de la Commission européenne d’examiner l’acquisition par sa filiale Munhowen du distributeur Heintz. Le baron de la bière, Georges Lentz, avait peu goûté que l’Autorité de la Concurrence du Luxembourg se tourne vers Bruxelles en février 2024 pour demander à la

Commission (après sollicitation du concurrent AB Inbev, partie à la procédure) de statuer sur un éventuel abus de position dominante sur le marché de la distribution de boissons dans la Grande-Région. Le 14 mars 2024, la Commission a « accueilli cette demande de renvoi », argumente le Tribunal de l’UE, estimant que la concentration pourrait « affecter le commerce entre États membres et menacer de manière significative la concurrence au Luxembourg » Le producteur de la Bofferding avait plaidé que cette « décision » d’enquête était hors-délai et avait demandé son annulation intégrale. Les juges ne partagent pas cet avis et laissent le champ libre à l’examen de la Commission. Face au *Land*, Georges Lentz dit réfléchir à un éventuel appel devant la Cour. PSO

Aides d’État

Le ministre de l’Économie, Lex Delles (DP), a présenté mercredi matin le bilan des aides allouées par son administration aux entreprises du pays en 2024. À la suite de la création, l’année dernière, de la Direction générale « Aides d’État et financement aux entreprises », celles-ci sont exposées pour la première fois dans leur entièreté. Selon le ministre, la création de ce nouveau service devrait permettre de « fonctionner de manière plus cohérente ». Au total, 1 895 demandes ont été acceptées en 2024 dans le cadre des régimes d’aides classiques. Les 224 millions d’euros octroyés ont généré 550 millions d’euros d’investissement. Les bénéficiaires sont un peu plus nombreux qu’en 2023, mais l’enveloppe totale est légèrement inférieure.

Sur la période 2022-2024, 131 millions d’euros ont été attribués à 3 374 entreprises dans le cadre de l’aide à la compensation de la hausse des prix de l’énergie. Le pic avait été atteint en 2023, avec 89 millions d’euros de subventions (39 millions d’euros en 2024). Déjà prolongé de sept mois, l’appel à projets dans le cadre du régime d’aide à la protection de l’environnement et du climat a été clôturé le 30 juin dernier. Il aura permis de soutenir 106 entreprises, des PME dans la moitié des cas, pour un montant total de 52 millions. Notons le changement de modèle pour la prime à la primocreation d’entreprise. Le voucher de 5 000 euros se transforme en une aide (sous conditions) de 2 000 euros alloués pendant six mois. EN

Porte dérobée

IIII Georges Canto

Un rapport de l’Observatoire de la fiscalité européenne éclaire les failles béantes de l’échange automatique d’informations

Depuis maintenant près de dix ans, malgré la généralisation des accords d’échanges automatiques d’information (EAI), les avoirs *offshore* des particuliers et des sociétés restent peu, mal, voire pas du tout déclarés pour des raisons tout à fait légales, selon l’Observatoire de la fiscalité européenne (ou EU Tax Observatory). Conçue après la crise financière de 2008, cette réglementation, qui a signé la fin du secret bancaire, repose sur des standards internationaux, notamment la Norme Commune de Déclaration (plus connue sous son sigle anglais de CRS, pour *Common Reporting Standard*) élaborée par l’OCDE en 2014 et adoptée depuis par plus de 120 juridictions (pays et territoires).

Selon ces accords, bilatéraux ou multilatéraux, entrés en vigueur en 2017, les institutions financières des pays signataires collectent chaque année des informations sur les comptes détenus par des personnes physiques ou morales non-résidentes. Elles les transmettent à l’administration fiscale locale, qui les fait ensuite parvenir au fisc du pays de résidence du titulaire du compte. Sont concernés les comptes bancaires classiques, mais aussi les comptes-titres et les autres comptes financiers (assurance-vie). L’identité du titulaire, le numéro de compte, le solde, les mouvements, ainsi que les revenus générés par les actifs détenus (intérêts, dividendes, produits de cession de titres, etc..) sont ainsi divulgués. Malgré la relative simplicité de sa conception, le fonctionnement du dispositif préoccupe depuis l’origine les autorités politiques et financières, qui cherchent à évaluer son efficacité, surtout pour les avoirs détenus dans des « paradis fiscaux ».

Du côté des clients, particuliers comme entreprises, des recherches ont mis en évidence plusieurs « stratégies d’évitement ». La plus banale consiste à transférer tout ou partie des avoirs dans des juridictions non-signataires d’accords internationaux de transparence fiscale. Plus facile à dire qu’à faire car ces destinations ne sont plus actuellement qu’au nombre de huit, fort exotiques (Anguilla, Belize, Maldives, Nauru, Palaos, Saint-Kitts-et-Nevis, Samoa, Vanuatu), auxquelles on peut ajouter partiellement le Panama. Mais les clients pro-

fitent aussi des exemptions contenues dans la norme. Cette dernière prévoit une « franchise » de 250 000 dollars (les soldes inférieurs ne sont pas déclarables) et ne porte que sur les actifs financiers, immobilier réel exclu. Il existe aussi des situations plus complexes où les institutions financières ne sont que peu ou pas tenues de déclarer les avoirs *offshore* qu’elles détiennent aux autorités locales (et au-delà, à celles du pays de résidence de leurs clients). Mais cet aspect des choses était jusqu’ici peu documenté.

Cette lacune est en grande partie levée depuis la publication, mi-juin 2025, sur le site de l’Observatoire de la fiscalité européenne d’un copieux document de 67 pages intitulé « When Bankers Become Informants : Behavioral Effects of Automatic Exchange of Information ». Les auteurs, Jeanne Bomare (London School of Economics) et Matthew Collin (École d’économie de Paris) ont eu accès aux données bancaires de 4 500 clients de la filiale de la Cayman National Bank (CNB) active sur l’île de Man, en mer d’Irlande, notamment entre 2016 (date à laquelle l’île, dépendance directe de la Couronne britannique, a adopté le CRS) et 2018.

Disposant d’une importante clientèle issue de pays participant à l’EAI, la banque devait donc en déclarer les comptes, parmi les 37 000 qu’elle gérait. La réalité s’est révélée nettement plus nuancée. En premier lieu, en raison de la conception même de l’accord d’échange d’informations, la banque était dispensée de l’examen et de la déclaration d’une part très importante (plus de 80 pour cent) des avoirs détenus par les résidents fiscaux des pays participants à l’EAI. Explications : figurent parmi les clients des banques *offshore*, des sociétés non-financières mais également des « entités d’investissement », des structures gérées professionnellement qui tirent au moins la moitié de leurs revenus de la gestion d’actifs financiers. Leur clientèle est variée et comprend aussi bien des particuliers et des sociétés non-financières voire d’autres entités financières dont les revenus sont principalement attribuables à l’investissement ou à la négociation d’actifs financiers. Elles pèsent



Sans déclaration, pas d’imposition. Les brèches du système minent son efficacité en termes de recettes fiscales

très lourd dans le fonds de commerce. Étant elles-mêmes considérées comme des institutions financières étrangères, elles n’avaient pas à être déclarées par la CNB-Isle of Man. En revanche elles étaient soumises à l’obligation de déclarer les participations détenues par leurs clients quand ils étaient résidents de pays participant au CRS.

C’est là que le bât blesse, car selon les auteurs, et alors même que plus de 85 pour cent des dépôts détenus par leur intermédiaire pouvaient être retracés jusqu’à des bénéficiaires effectifs résidant dans des pays participant au CRS, les entités d’investissement n’ont pas pleinement respecté leurs obligations de déclaration, leur nombre (plusieurs centaines) faisant obstacle à des contrôles précis. Pour cette raison, une part importante des dépôts faits auprès d’elles, qui n’a pu être calculée dans l’étude, échapperait toujours à la déclaration et donc à l’impôt.

Cette situation se rencontre dans les autres paradis fiscaux, qui abritent proportionnellement plus d’entités d’investissement que les autres pays et territoires. Selon le document publié en juin, plusieurs cas très médiatisés aux États-Unis ont montré que certaines personnes étaient tentées de créer de toutes pièces des institutions financières détenant leurs actifs *offshore* pour se soustraire aux nouvelles obligations déclaratives.

Les particuliers qui détiennent plus de 250 000 dollars sont à 98 pour cent déclarés en 2018 (neuf points de plus qu’en 2016), mais ils sont ultra minoritaires dans le portefeuille clients. La situation est plus compliquée du côté des sociétés non-financières, dont les actifs, majoritairement

détenus par des bénéficiaires effectifs résidant dans des pays participants à la CRS (ils représentaient les trois-quarts du total des bénéficiaires effectifs en 2018) devaient donc être déclarés. Pourtant à peine plus du tiers de ces sommes (35 pour cent) l’ont été en 2018. En plus de l’application de la franchise de déclaration (qui a profité à un compte sur six ouvert avant 2016), plusieurs éléments ont joué. La banque n’est pas tenue de déclarer les avoirs de sociétés basées dans la même juridiction qu’elle. Or un grand nombre de sociétés clientes sont de droit local.

Concernant les bénéficiaires effectifs, seuls ceux détenant plus de 25 pour cent des actions d’une société doivent être déclarés. Mais ce n’est pas tout. La norme CRS distingue les sociétés actives et passives. Les premières ont une activité industrielle, commerciale ou de services et tirent moins de la moitié de leurs revenus de dividendes, intérêts, loyers ou plus-values financières. Leurs contraintes de déclaration sont souples. En effet, même si elles ont été créées dans des juridictions signataires, elles ne sont déclarées qu’au niveau de l’entité, ce qui signifie qu’aucune information sur les bénéficiaires effectifs n’est collectée ni échangée avec le pays contrepartie.

Les auteurs donnent l’exemple du compte détenu à la CNB par une société de conseil luxembourgeoise. Il sera bien déclaré par l’île de Man au fisc du Luxembourg, pays participant à la CRS, mais sans aucune information sur les bénéficiaires effectifs de la société n’est communiquée. Si elle est détenue par des résidents fiscaux britanniques par exemple, aucune information concernant ce compte ne sera partagée avec le Royaume-Uni, pourtant également signataire. De plus, le Luxembourg n’est pas tenu, en vertu de la CRS, de partager des informations avec le Royaume-Uni concernant cette société et ses comptes étrangers. Finalement, seulement la moitié des avoirs des particuliers et des entreprises non-résidents ont été déclarés par la CNB aux autorités de l’île de Man. Sans déclaration, pas d’imposition. Les failles du système minent son efficacité opérationnelle (en termes de recettes fiscales) et stratégique : le montant des actifs gérés dans les centres financiers offshore, même signataires d’accords d’EAI, est toujours estimé à 9.000 milliards de dollars, soit 8 pour cent du PIB mondial, à peine moins que les 10 pour cent évoqués en 2007 par l’économiste français Gabriel Zucman. ●

Comptes hackés

L’article académique publié mi-juin par l’Observatoire européen de la fiscalité présente la particularité unique de s’être appuyé sur des données bancaires dérobées. Portant sur près de douze années, elles ont été publiées en ligne en novembre 2019 par Distributed Denial of Secrets (DDOS), un « collectif de transparence » spécialisé dans la publication de données fuitées. Ici il s’agit de la « fuite Sherwood », par référence à Robin-des-Bois. La Cayman National Bank sur l’île de Man est un petit établissement, car à son apogée en 2017, elle ne contrôlait qu’environ 400 millions de dollars, à parts égales entre dépôts sur des comptes bancaires et avoirs sur des comptes-titres. Selon les auteurs de l’étude, elle est assez représentative des autres banques actives sur l’île, qui ne sont plus que dix d’après l’Isle of Man Financial Services Authority. Les particuliers ne

représentent que dix pour cent des clients, les sociétés non financières environ trente pour cent et les fiducies un peu moins de soixante pour cent.

La clientèle de particuliers et d’entreprises non financières (bénéficiaires effectifs) est au deux tiers composée de Britanniques, dont une partie sont domiciliés sur place. La proportion de clients d’Amérique du Nord, d’Asie et du Moyen-Orient est plus faible que dans les autres banques de la place. Les soldes des comptes sont plutôt modestes, treize pour cent seulement dépassant le million de dollars, 44 pour cent étant inférieurs à 100 000 dollars donc susceptibles de bénéficier de l’exemption de déclaration (en fonction de chaque accord bilatéral). Entre 2016 et 2018, les avoirs détenus par les particuliers et les sociétés non financières ont chuté de 38 pour cent, ce qui confirme la tendance des clients à aller voir ailleurs ou à réduire leurs soldes pour ne pas être déclarés. GC



Feuilleton

Pancake | Photographie

Le projet de
ChartierDalix :
des blocs
béton laissant
entrer le vivant
dans les murs

land

04.07.2025

Pas seuls

IIII France Clarinval

L'exposition *Lisières vivantes : vers une architecture de la cohabitation s'intéresse à l'interaction entre l'humain et les autres vivants dans la ville*

D'ici 2050, plus de soixante pour cent de la population mondiale habitera dans des zones urbaines. L'urbanisation progresse, grignotant les terres disponibles et menaçant la biodiversité. En s'étendant et en s'artificialisant, les villes transforment les milieux naturels et réduisent les espaces accessibles aux autres espèces. Certains animaux, déplacés par ces mutations, approchent des centres urbains pour chercher de la nourriture ou un refuge. Leur présence, de plus en plus visible, suscite des réactions de rejet, à l'instar des plantes « sauvages » qui poussent le long des murs ou entre les pavés.

Considérés comme nuisibles, indésirables ou inutiles, ni vraiment sauvages ni vraiment domestiques, ils se situent dans une zone floue et marginale. Pourtant, ils participent à l'équilibre fragile de nos écosystèmes urbains. Les corbeaux débarrassent l'environnement des cadavres d'animaux. Les rats portent des puces qui trouveraient en nos chiens et chats d'autres hôtes si les premiers venaient à disparaître. Les chenilles processionnaires sont la meilleure source de protéines des oiseaux. La fouine est l'ennemi naturel des souris, des rats et d'insectes. Les guêpes consomment mouches, moustiques, pucerons, chenilles, larves, en assez grosses quantités.

L'exposition *Lisières vivantes : vers une architecture de la cohabitation* organisée au Luxembourg centre for architecture (Luca) remet en question le manque de considération dont font l'objet les êtres vivants non humains dans la conception, la construction et les processus réglementaires des villes. Elle ouvre également des pistes pour repenser la cohabitation multi-espèces au cœur des zones urbaines, plaidant pour des villes plus résilientes et inclusives face à la crise climatique et au déclin de la biodiversité.

« Il ne s'agit pas d'un appel à romantiser la nature en ville, mais une invitation à envisager un récit alternatif, moins anthropocentré, autour des rencontres et enchevêtrements entre les vies humaines et non humaines », souligne Nathalie Kerschen, commissaire de l'exposition. Le parcours démarre avec une approche historique, revenant sur la création des parcs municipaux dans la Ville de Luxembourg sur les vestiges de la forteresse. Ces aménagements reposent sur une conception pittoresque d'une nature domptée, tenue à distance, comme une série de tableaux et de mises en scène. Malgré le reclassement de certains espaces comme les parcs forestiers du Kirchberg, cette vision d'une nature ordonnée reste largement dominante.

L'inscription des vieux quartiers et des fortifications au patrimoine mondial de l'Unesco prolonge cette représentation idéalisée, tout en assurant une protection à ces espaces. Une coupe transversale du paysage, allant du plateau du Rham jusqu'au parc Niedergrünwald via le Bock et ses anciennes casemates, met en lumière un réseau de zones vertes interconnectées. Jardins, parcs et forêts dessinent une enclave protégée, non fragmentée dans laquelle la faune peut circuler et se reproduire, et la flore, qui offre nourriture et abri à de nombreuses espèces, se développer sans entrave, malgré la proximité immédiate de l'activité urbaine.

À une échelle plus large, une carte produite à partir de relevés du Musée national d'histoire naturelle (entre 2000 et 2025) montre 70 909 espèces documentées. Une sélection d'espèces animales locales et indigènes font l'objet

d'un suivi attentif. Les données confirment la forte concentration de vie dans les vallées de la Pétrusse et de l'Alzette, qui forment un véritable corridor écologique. En revanche, les plateaux minéralisés accueillent peu d'espèces, à l'exception notable de certains oiseaux, comme les pigeons ou les corbeaux freux, capables de prospérer dans un environnement façonné par l'humain.

La Ville de Luxembourg gère 171 hectares d'espaces verts ainsi que 1 055 hectares de forêts, ce qui représente environ la moitié du territoire communal (68 pour cent si l'on inclut les espaces verts privés). Néanmoins, cette apparente abondance ne garantit pas pour autant une véritable connexion au vivant. À la Cloche d'Or, par exemple, le « plus grand parc de la ville » est pour l'instant une étendue de gazon, sans arbre ni buisson, pas vraiment propice à la biodiversité. « L'esthétisation de la nature ne veut pas dire qu'on s'intéresse aux espèces non-humaine », estime Nathalie Kerschen. Elle relève cependant un « changement de paradigme » dans plusieurs villes du pays, dont la capitale : fauchage tardif, abandon des herbicides et pesticides, tolérance de la végétation spontanée, installation de nichoirs à oiseaux et insectes, renaturation de la Pétrusse...

« La Ville cherche un équilibre entre la place accordée au vivant et la maîtrise de la surpopulation, entre le développement urbain et la nécessité de préserver la nature dans les espaces de vie », poursuit la commissaire de l'exposition. On observe la mise en place de pigeonniers pour fixer les populations locales, permettre un suivi sanitaire et limiter les nuisances liées à leur prolifération. La distribution de graines contenant des produits contraceptifs a été abandonnée, afin d'écartier les substances chimiques susceptibles d'entrer dans la chaîne alimentaire des prédateurs. La stratégie actuelle repose sur la stérilisation ou le remplacement des œufs par des leurres. La Ville mène également un plan de gestion à long terme des corbeaux freux, une espèce protégée, avec environ 1 100 nids recensés sur le territoire de la capitale. Ce programme veut éviter un fractionnement et un déplacement indésirable des colonies. En parallèle, la commune préserve les habitats des prédateurs naturels, notamment ceux du hibou Grand-Duc et du faucon pèlerin.

Des murs vivants

Après les constats, vient le temps des propositions. L'exposition du Luca réunit plusieurs projets qui réinventent

Expérimentaux, réalistes ou prospectifs, ces projets stimulent un changement de regard sur les animaux qui peuplent les villes

les formes possibles de cohabitation entre espèces. Certains urbanistes et architectes participent à la recherche de matériaux et de pratiques écologiques, en collaboration avec des scientifiques. Le seul exemple local figure parmi ces initiatives : Le château d'eau du Kirchberg, achevé en 2024 par l'agence Temperaturas Extremas Arquitectos. Situé à la lisière entre la forêt et le quartier résidentiel, l'ouvrage se distingue par l'intégration d'habitats dans l'enveloppe du bâtiment pour les espèces locales et migratrices d'oiseaux. Visuellement, les deux volumes cylindriques s'intègrent dans le paysage forestier. Leur conception vise également à séduire les espèces visées. L'une des tours abrite un nid sur mesure pour le faucon pèlerin, un prédateur territorial qui niche généralement dans les rochers. Plus bas, 83 niches destinées aux martinets noirs s'intègrent directement dans la façade. Ce bâtiment, fermé au public, trouve une forme de protection en retour grâce aux espèces qu'il héberge.

De leur côté, les architectes de l'agence française Chartier-Dalix défendent une approche où la présence du vivant structure dès l'origine les projets urbains. Faune et flore ne s'ajoutent pas après coup ; elles façonnent l'architecture. L'agence expérimente des « murs biodiversitaires », d'abord

avec des blocs en béton, puis avec des matériaux accessibles et écologiques (briques creuses, pierres sèches, blocs de bois). Ces murs accueillent dans leur épaisseur un substrat fertile où se développent des plantes sauvages, locales et indigènes, ainsi que des petits animaux.

« La peau du bâtiment se transforme ainsi en un vecteur de vie dans des environnements urbains denses », applaudit Nathalie Kerschen. Ces façades végétales renforcent aussi l'isolation thermique et optimisent la performance énergétique des constructions. Leur conception favorise enfin la dépollution naturelle des sols intégrés aux structures.

Explorations critiques

En adoptant des positions critiques, d'autres architectes contribuent au débat sur la transformation sociale et écologique à travers leurs propositions. Le collectif italien Superstudio, dès les années 1960, insère dans ses projets des représentations artificielles, vivantes ou photoréalistes d'animaux, de plantes et de sols. À travers installations, collages, dessins ou des films inspirés du pop art, il s'emploie à poser des questions sur la culture dominante de la surconsommation plutôt qu'à apporter des réponses techniques. Leurs contemporains du Gruppo 9999 pousse encore plus loin cette démarche spéculative. Leurs mises en scène architecturales intègrent des plantes vivantes et des légumes, soulignant la porosité entre architecture et biologie. Plus près de nous, le Studio Ossidiana explore le jardin comme un espace commun. Il utilise un langage architectural familier et symbolique pour que les visiteurs se (re)connectent avec le monde naturel.

L'intervention la plus ouvertement critique provient de Filips Staņislavskis. Dans la vidéo *Fear of Change* (2018) l'artiste se filme en train d'agrafer des feuilles sur les branches dénudées d'un arbre en hiver. Le caractère absurde du geste, le recours à un outil administratif dérisoire et l'inefficacité manifeste de l'action font écho à l'image de l'humain tout-puissant qui s'emploie à « réparer » les effets du changement climatique qu'il a lui-même provoqué.

Expérimentaux, réalistes ou prospectifs, ces projets stimulent un changement de regard sur les animaux qui peuplent les villes. La cohabitation entre l'homme et les autres espèces implique une révision des modes de gestion urbaine, des chaînes de subsistances et, donc, une transformation des comportements humains. ●



La série *Herbosae* de Nathalie Kerschen montre les plantes sauvages : « pas des taches à nettoyer, des nids de biodiversité. »

Unausgelastet und überfordert

IIII Jeff Schinker

Kot als Zeichen der Verzweiflung: Wie in Victor Castanets *Les fossoyeurs*, seinem Essay über die katastrophalen Zustände in Frankreichs Altenheimen, in dem er von einem älteren Herrn berichtete, der die Mauern seines über- teuerten EHPAD-Zimmers mit den eigenen Exkrementen zukleisterte, so stehen auch in Eugénie Anselins *Dammriss* die Fäkalien für die Ausweglosigkeit. Nur geht es hier nicht um die letzten, sondern um die ersten Lebensjahre: um genauer zu sein um die eines jungen Paares, das versucht, seinen Arbeitsalltag mit dem anstrengendsten aller Jobs – dem Eltern- sein – in Einklang zu bringen.

Irgendwann ist die Übermüdung so groß, irgendwann ist die Lage so angespannt, dass er ihr eine vollgeschissene Windel ins Gesicht klatscht – was sie natürlich nicht einfach so hinnehmen kann. Und schon beginnt die wohl erste Windelschlacht *ever* im Kasemattentheater.

Dabei hat alles so schön mit einem gemeinsamen Pizaabend angefangen – ein Abend, der den Verhaltenskodex, die Paarhierarchie und die Machtgefüge dieser Beziehung überspitzt, aber eindrucksvoll darstellt: Während David mittels einer Pizzabestellung ihrem gemeinsamen Wunsch nach Junkfood im Zeitalter des bio- veganen Hipstertums nachgeht und im Endeffekt eine Pizza „ohne alles mit Oliven“ bestellt, freut Maxi sich so sehr über einen beruflichen Erfolg, dass sie den gerade durchgeführten Schwangerschaftstest total vergisst.

Über sein Erstaunen, dass der Test positiv ist, obwohl sie die Pille doch gerade erst abgesetzt hat, zeigt sie sich ebenso verwundert: „Ich bin eben effizient. Das müsstest du so langsam wissen.“ So effizient, dass wenige Minuten später ein riesiges Packet vor der Wohnung abgeliefert wird: Für die Auswahl des Kinderwagens hat sie nächtelang allmögliche Optionen verglichen – und den Testsieger dieser nahezu vergleichswissenschaftlichen Studie in weiser Voraussicht schon mal bestellt.

Die Familie ist die kleinstmögliche politische Organisation, schreibt Blandine Rinkel in *La faille* – und in dieser Organisation, die mit ihrer Schwangerschaft beginnt, macht Maxi überdeutlich, wer hier die Hose anhat. Schließlich ist sie es auch, die das Geld eintreibt – und laut David so sehr nach der Pfeife ihrer Chefin tanzt, dass sie sogar drei Tage vor der voraussichtlichen Geburt noch auf Geschäftsreise gehen würde. Wohingegen er seine Tage mit dem Grübeln über den „Ansatzwinkel“ seiner Doktorarbeit in Genderforschung verbringt – oder, aus Maxis Perspektive, mit Nichtstun vergeudet.

Und schließlich ist sie es auch, die während neun Monaten erstmal allmögliche körperliche wie psychische Lasten auf sich nimmt, weswegen sie Davids verkürzten Enthusiasmus erstmal bremst: „Zuerst werde ich noch anschwellen, leide unter Schwangerschaftsübelkeit, Diabetes, Demenz, Dehnungsstreifen und Sodbrennen, bekomme Hämorrhoiden, Blähungen, Bauchkrämpfe, Verstopfung, Durchfall, Rippenschmerzen, und zum Abschluss noch einen Dammriss. Und dann ja, dann wirst du Papa.“ Aus genau diesem Grund hasst sie (verständlicherweise) Menschen, die „wir sind schwanger“ sagen.

Um seine Ohnmacht zu transzendieren, startet David einen Podcast, der seinem leichten Hang zum *Mansplaining* frönt. Das findet Maxi zwar anfangs doof, aber neben der dramaturgischen

Dammriss eruiert das schwierige Hineinwachsen in die Rolle des Elternseins humorvoll

Funktion – der Podcast erlaubt es nicht nur, die Figuren vorzustellen, sondern auch, die Ellipsen zwischen den einzelnen Szenen zu füllen und dem Stück so einen chronologischen Rahmen zu verleihen – erfüllt dieser aber auch eine kathartische, denn der Podcast wird zum gemeinsamen Sprachrohr, in dem sich der angestaute Frust über die ungleiche Rollenverteilung in der gemeinsamen Kommunikation an andere werdende Eltern wieder auflöst.

Weiterhin erlaubt es der Podcast, die nicht immer ganz subtil eingeflochtenen *fun facts* über die Schwangerschaft und das Kinderkriegen zu legitimieren – und quasi den Bildungsauftrag, der in einer Kasemattentheaterproduktion stets irgendwo durchschimmern muss, auf der Metaebene programmatisch festzulegen. In *Dammriss* dem Stück geht es also, genau wie in „Dammriss“ dem Podcast darum, „ganz authentisch und ohne Tabus die Themen rund ums Kinderkriegen [zu] besprechen“ – und das in den besten Szenen des Stücks mit einer gehörigen Portion Humor.

Wie der an Bergmanns *Szenen einer Ehe* angelehnte Untertitel (*Bruchstücke aus dem Leben eines frischgebackenen Ehepaares*) es schon andeutet, besteht *Dammriss* aus einer Aneinanderreihung von Vignetten, die nicht etwa die langsame Zersplitterung eines Paares darstellen, sondern das schwierige Hineinwachsen in die Rolle des Elternseins humorvoll eruieren – und dabei gleichzeitig den Mythos rund um die Schwangerschaft und das Elternsein dekonstruieren. Und auch wenn Bergmanns Film hier ein deutlicher Hypotext ist – aus der Rechtsanwältin wurde eine Beraterin, aus dem Naturwissenschaftler ein hipper Gender-Studies, aus der Homestory ein Podcast – ist der Tonfall von *Dammriss* deutlich klamaukiger.

Zwischen Autofiktion und Sitcom, so könnte man *Dammriss*, das 2023 durch das Stipendium Edmond Dune entstand, am besten umreißen. Schauspielerin Eugénie Anselin schrieb den Text und spielt die Hauptrolle, ihr Lebensgefährtin Antoine De Saint Phalle inszeniert. Wie in (fast) jeder Autofiktion ist es für die ästhetische Erfahrung jedoch letztlich unerheblich, was und wie viel hier wirklich erlebt, transzendiert, übertrieben, hinzu- oder weggedichtet wurde: Was zählt ist der Drahtseilakt zwischen Komödie und Drama, was zählt sind die Momente, in denen die Situationskomik so sehr auf die Spitze getrieben wird, dass sie fast schon wieder ins Drama kippt – und umgekehrt.

Das funktioniert immer dann am besten, wenn der Text den beiden tollen Hauptdarstellern Eugénie Anselin und Jonas Götzinger genug Freiräume lässt – wie etwa, wenn David viel zu lang versucht, den neuen Kinderwagen aufzuklappen und Maxi lakonisch kommentiert: „Jetzt hast du auch etwas zu tun während der Schwangerschaft. Ich arbeite am Kind und du am Wagen.“ Oder wenn die beiden sich gegenseitig parodieren – und dann, wie hätte es anders sein können, Maxis Fruchtblase platzt. Hier zeigt Regisseur Antoine De Saint Phalle ein deutlich sichereres Gespür für Rhythmus und findet eine spannendere Bühnensprache als bei seinem

wenig subtilen Regiedebüt am Centaure, wo er Anouilh's *Antigone* inszenierte.

Dammriss funktioniert allerdings immer dann am wenigsten, wenn der Humor zu grobschlächtig ist, die Dramaturgie zu didaktisch und die Darsteller es nicht vermögen, die Schwankungen in der Textqualität aufzufangen (Anselin gelingt der bitterböse Humor deutlich besser als die etwas kitschigen Überlegungen über die wundersame Banalität der Geburt) – sprich wenn das Stück zu sehr in Richtung deutsche Sitcom abdriftet und bei verschiedenen Gags – etwa eine Szene mit einer Ikea-Gebrauchsanleitung – ein Gefühl von *Déjà-vu-trop-de-fois* aufkommt. Dabei beruft sich das Stück auf eine gewisse Komplizenschaft mit dem Publikum: Viele dieser Zankereien, Ängste und Fragen kennt jeder, der den steinigen Weg zum Elternwerden mitgemacht hat, sodass auch die weniger überzeugenden Momente durch den situationellen Wiedererkennungsfaktor aufgefangen werden.

Szenografisch ist das Stück durch und durch minimalistisch: Auf der Bühne häufen sich erstmal die Umzugskartons, bevor diese dann sehr ökologisch zu Wohnungsmöbeln upgecycelt werden. So passt das Bühnenbild zu den hippen Eltern, die sich der Widersprüche ihrer Generation sehr bewusst sind – und ihre alltäglichen Entscheidungen stets an den großen ethischen Fragen unserer Zeit messen.

Inmitten aller Betrachtungen über das Wunder der Geburt und den Irrungen und Wirrungen des Elternwerdens hat *Dammriss* jedoch einen blinden Fleck: Das Bühnenbild mag noch so nachhaltig sein, an die Frage, wieso man in Zeiten der totalen Unruhe, in denen die politische Zukunft und die der Erde nicht nur ungewisser, sondern auch unheilvoller denn je erscheint, überhaupt noch diese unnachhaltigste aller Entscheidungen trifft, an die Frage also, wieso man überhaupt noch Kinder kriegt, wagt sich Anselins Text leider zu keinem Zeitpunkt heran. ●



Antoine de Saint Phalle

Jonas Götzinger und Eugénie Anselin in *Dammriss*

« Je vois ma vie en écriture »

IIII Godefroy Gordet

**Laure Roldàn sera à Avignon pour une lecture de ses textes.
Portrait d'une comédienne qui écrit et d'une autrice qui joue**

Franco-espagnole, Laure Roldàn est née à Madrid, puis, a grandi et a fait ses débuts de jeune première à Luxembourg, pour filer vers la capitale française et devenir comédienne, femme et mère. Formée au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, elle a depuis « fait carrière », comme disent certaines, sous la bénédiction des dieux du théâtre. Pour Laure Roldàn tout s'est enchaîné avec un grand naturel. Alors qu'elle fait s'embraser les scènes européennes par son énergie artistique, elle devient à la fois actrice, metteuse en scène et enfin autrice. Elle excelle dans chacun de ces statuts et formalise des projets qui traitent des thématiques de l'exil et de l'appropriation d'une culture par la langue. Pourtant, après deux décennies, le succès trouvé, elle connaît toujours ce fameux trac, fidèle aux artistes généreux qui se construisent non dans l'égo, mais dans la remise en question.

En tant que comédienne, Laure Roldàn a connu de grands moments de scène. Elle se souvient de *Ordet* de Kaj Munk, sous la direction de Arthur Nauzyciel qui l'emmène sur les scènes du Festival d'Avignon et de Festival d'Automne à Paris. Côté mise en scène, elle note *Voilà donc le Monde !* d'après Balzac avec laquelle Laure Roldàn est finaliste du concours jeunes metteurs en scènes au théâtre 13 de Paris ou *Dolce inferno*, inspirée de la *Dolce Vita* de Fellini dans le cadre du Talent LAB, en 2017. En 2015, Gaëtan Vassart adapte *Anna Karénine – les bals où on s'amuse n'existent plus pour moi*, avec Golshifteh Farahani dans le rôle-titre. Cette première collaboration mènera plus tard à la création de *Petit frère, la grande histoire Aznavour*, d'après Aïda Aznavour dans le cadre des Capucins Libre, qui sera repris en tournée en France et en Arménie et représentera le Luxembourg au Festival d'Avignon en 2023.

La même année, elle intègre le Gueuloir, collectif d'auteurs et d'autrices dramatiques qui l'adoue « autrice dramatique ». Le marqueur pour qu'elle s'inscrive concrètement dans l'écriture en tant qu'autrice viendra en janvier 2024, lors d'une résidence à la Kulturfabrik, durant laquelle elle entame le projet *Le bonheur*, une création au plateau autour du film d'Agnès Varda. « Un bal de couples, une fugue, des variations amoureuses, une palette de moments, des réveils et des endormissements, des regards superposés sur la place de la femme et l'ancrage de l'homme », explique-t-elle alors.

L'écriture est venue petit à petit. Laure Roldàn travaille d'abord des adaptations de textes, des collages. Elle est une grande lectrice. « J'aime passer ma vie dans les livres. Le théâtre m'est venu par la lecture. Je me nourris de livre qui passent ensuite dans mon corps et sur la scène. C'est extraordinaire de voir un livre prendre vie sur scène. Là est le pouvoir du théâtre ». De l'impossibilité d'obtenir les droits du côté d'Agnès Varda, elle révisé son projet de création : « J'ai traduit l'idée de comprendre comment un couple s'effrite dans la vie de tous les jours. Je crois que mon envie d'écrire est partie de là ». Déjà, avec son spectacle *Petit frère, la grande histoire Aznavour*, elle montrait les premiers signes d'envie d'écriture, mais ils ne revêtaient que les traits d'une adaptation, « là tout à coup je me suis affranchie

« Un livre, c'est presque une maternité : tu ne sais pas quelle vie il aura, s'il va rester vingt ans dans une bibliothèque pour ressusciter plus tard »

Laure Roldàn écrit « avec le corps »



Fanny Réiff

et je me suis dit, que je pouvais dire moi-même ce que j'avais à dire. Ça a été une liberté », raconte Laure Roldàn, comblée

Un champ s'ouvre, et elle sème de ce qu'est l'écriture : « Faire naître des personnages, des situations, une histoire uniquement par tes mots, par des lettres qui se mettent les unes à côté des autres sur un papier, c'est complètement bouleversant », se réjouit-elle. Maintenant, dans son rapport à la vie en tant que telle, tout pour elle est devenu écriture, « je prends le bus, je vois une scène... J'ai envie d'écrire, des sensations... Je vois des arbres, j'ai envie de les écrire. J'entends des dialogues, j'ai envie de les écrire... Depuis près de deux ans, je vois ma vie en écriture ».

Si l'écriture ne se révèle que tardivement, les signes étaient bien là. Comme au Liban, où elle participe en 2021 à la pépinière de la Commission internationale du théâtre francophone à Hammana. Elle y rencontre des artistes avec lesquels elle travaille au projet *Les murs parlent*. « Il s'agissait d'une écriture à plusieurs mains. C'était différent, mais c'est vrai que ça m'a bien mis les pieds à l'étrier, de prendre le réel du Liban et de l'écrire ».

Le concret vient ensuite. En décembre 2024, elle participe à un « RDV Stammdesch », projet de résidence en territoire du collectif Le Gueuloir, sur la frontière franco-luxembourgeoise à Thill. « Ça a été un moment très important pour moi en tant qu'autrice ». Laure Roldàn doit concevoir un texte avec le réel qui l'entoure. Des témoignages, lectures, musiques qu'elle peut absorber sur place, elle tire un récit *Pas plus tard que récemment*, qui aborde la mémoire des « Rodina » de Thill, 37 prisonnières et résistantes soviétiques qui sont venues travailler de force ici dans l'ancien camp de concentration. « L'écriture rassemble tout et sans même que tu t'en rendes compte tu es comme traversée par d'autres écritures ».

« L'écriture offre des moments de grande solitude. Je n'étais pas prête à aborder cela il y a quelques années ». Aujourd'hui, une maturité trouvée, elle s'y adonne sans aucune souffrance, malgré les injonctions qu'elle regroupe, « il y a la fatigue de l'écriture, mais aussi et surtout, il y a ce que font les gens de tes écrits. Au théâtre tu as un rapport frontal au public. Ce que tu écris, tu ne sais pas ce que ton lecteur en fait ou en pense ». Le livre en tant qu'objet a en effet une vie en dehors de son auteur, « c'est presque comme faire maternité. Et tu ne sais pas quelle vie il aura, s'il va rester dans une bibliothèque pendant vingt ans et ressusciter vingt ans plus tard ».

Ainsi, de sa découverte de Marguerite Duras à quatorze ans, une autrice qui change sa vie : « Je me suis rendu compte que les mots sont matière », à la déclinaison de sa propre écriture de nombreuses années plus tard, en passant par l'influence de son père traducteur sur le langage et les mots, « il nous a toujours dit que quand tu joues avec les mots, tu dois tu dois plier la langue », Laure Roldàn, dorénavant, écrit, elle est autrice. « J'écris avec les images et j'écris beaucoup avec le corps parce que je suis comédienne. Écrire, c'est se mettre dans un autre corps ».

Récemment à Neimënster, Laure Roldàn s'est plongée dans une autre résidence d'écriture, pour déloger un propos féministe autour de la figure de Blanche Neige, et comment ce genre de récits, « libèrent, façonnent ou consolent en nous, adultes comme enfants, et de quelle manière ils construisent la place de la femme dans la société », explique-t-elle. Elle amorce l'écriture de *À travers la forêt*, le voyage initiatique d'une petite fille figée dans l'enfance, qui se confronte à l'angoisse du corps qui change. « C'est une pièce en miroir entre la mère et la fille. Mais je vais d'abord développer le personnage de la fille qui n'arrive pas à grandir et qui se confronte à un miroir. Une sorte de conte pour apprendre à devenir femme ou en tout cas se questionner de qu'est-ce que c'est que de devenir femme ».

Laure Roldàn présentera ce nouveau projet le 20 septembre, dans le cadre de la Nuit de la culture d'Esch-sur-Alzette, avec la comédienne luxembourgeoise Christine Muller. « En l'état, ce sera une déambulation à travers la forêt. Ensuite, je rêve d'une résidence à la Chartreuse ou à la Cité du mot pour terminer le texte ». Pourtant, entre temps en tant que metteuse en scène, elle replonge dans un projet avec l'auteur-compositeur Camille Rocailleux, avec qui elle avait développé *Les bancs publics*. Elle finalise également *Les murs parlent*, résultat de récoltes de témoignages et d'explorations sur les murs et leurs variations oniriques, un projet en première au Théâtre National de Luxembourg en octobre.

Enfin, cette année à nouveau elle représentera le Luxembourg au Festival d'Avignon en emmenant son texte *Nuit sans fard*, à l'invitation du collectif Le Gueuloir, au Souffle d'Avignon, un cycle de lecture. Le texte qui décrit une histoire d'amour qui s'effrite, et le couple qui seffondre, sera mis en voix le 10 juillet au Palais des Papes, avec Sophie Langevin et Denis Jousselin. Elle espère en faire une pièce par après. L'aventure se poursuit pour l'artiste de scène officiellement « primo-écrivaine ». ●



Les boules de verre de Koons sur l'Hermaphrodite, face à la Petite mendiante rousse, d'Emile Deroy, revue par Jill Mulleady

AU CENTRE POMPIDOU-METZ

Appropriations

IIII Lucien Kayser

Une centaine d'artistes se sont servis au Louvre, invités à imaginer une copie de l'œuvre de leur choix

Pas de doute, il doit y avoir des institutions qui vont jalouser le Centre Pompidou- Metz. À peine a-t-il pu puiser à pleines mains dans les fonds de la maison mère, pour l'exposition parsemée d'œuvres de l'Italien Maurizio Cattelan, que le voici dans une collaboration exceptionnelle avec le musée du Louvre. Sa directrice Chiara Parisi et le conseiller parisien pour les programmes contemporains Donation Grau ont en effet invité une centaine d'artistes de choisir dans les collections du Louvre une œuvre et d'en imaginer la copie. Avec l'accent mis sur la part d'imagination, de création, d'originalité donc, alors que le terme de copie, même pour les copistes devant les chefs-d'œuvre d'un musée, a fortiori pour les cancres, suggère plutôt une simple reproduction (utile en des temps lointains pour la diffusion de l'art). Le copier-coller de jadis.

La modernité (pour faire vite et court) a été al-lergique, hostile à la copie. Takesada Matsutani,

On combine une visite très variée du Louvre et celle des Copistes

de l'avant-garde japonaise Gutai, de refuser car-rément l'exercice d'imitation, il est dans l'expo-sition dite des *Copistes*, s'étant souvenu d'une dénomination qu'il utilisait souvent dans les années 1980 : *Propagation*, « donner naissance d'un nouvel être... ». Appropriation conviendrait autant, ou alors on dirait que ces artistes, à l'image

des abeilles, ont été appelés à extraire leur miel des œuvres du Louvre.

Pierre Buraglio ne figure pas dans l'exposition, bien que dans une bonne partie de son travail il procède « d'après... autour de... avec... », mais il le fait dans une volonté plus analytique. Alors que dans la galerie 3 de Metz, les artistes, de toute provenance, de tout genre, de toute dé-marche, s'en donnent à cœur joie, d'arrangement, d'adaptation, de détournement. Ah, la raison peut-être de voir nos préférences aller vers ceux qui par le moins disent le plus, joli tour de passe-passe de Christodoulos Panayiotou par exemple, dès l'entrée de l'exposition, avec *Expressément*, gouache et aquarelle sur toile, où est fixée une page du testament de Delacroix. Ou plus loin, bel exemple, de simplicité et de rigueur, la sculp-ture en terre cuite d'un *Orant*, de la civilisation d'Ur, d'Antony Gormley, d'une évidence non dépourvue de mystère.

Il fallait s'y attendre. Il est des œuvres du Louvre, des artistes du passé, qui en ont attiré plus d'un. Et pour quoi échapper à Delacroix, à sa *Liberté*, ou à Géricault, à son *Radeau*, à la *Joconde* bien sûr, à la *Victoire de Samothrace*, et j'en passe. Plus étonnant que trois « copistes » aient été inspirés par le marbre d'un *Hermaphrodite endormi*, vers 100 - 150, dont Matsutani justement, ou Jeff Koons qui le charge de boules de verre qui re-flètent tout ce qui entoure. Là, l'œuvre initiale continue quand même à se donner telle quelle, ailleurs, souvent, toujours (à part pour ce qui est parfaitement connu), il peut être utile d'arpenter l'exposition, le catalogue à la main, y sont repro-duits les points de départ, on combine de la sorte une visite très variée du Louvre et celle des *Co-pistes*. Et le côté spectaculaire de l'exposition n'en est que plus accentué.

De la même façon que les artistes invités, des plus célèbres à ceux qu'on apprend à connaître, ont pu procéder dans leur choix dans les collections du Louvre, et on peut supposer ou deviner parfois leurs hésitations, les visiteurs des *Copistes* par-courront les salles, un tour peut-être rien que pour se laisser aller au rythme effréné des appropriations ou propagations, à leur dispersion, leur éparpil-lement, pour revenir à la fin à telles pièces et s'y attarder. Chose qui peut dépendre soit de l'origi-nal soit de la copie, de l'aliénation qu'on trouvera particulièrement prenante ou enrichissante.

Allons-y toujours pour Eugène Delacroix, comment Agnès Thurnauer fait surgir les figures embléma-tiques de la *Liberté* entre les lignes d'un roman de Monique Wittig, les *Guérillères*, il date de 1969, le moment importe, moment de lutte lui-même, il était reçu à l'époque comme une utopie féministe, ou une épopée à l'image des amazones ; comment Bertrand Lavier, lui, réduit le même tableau aux objets qui y figurent, fusil à baïonnette, pistolet, drapeau, il reste une structure, une matérialité. Et l'on quittera les *Copistes* avec une autre figure fé-minine empruntée toujours à Delacroix, *Jeune orpheline au cimetière*, chez le peintre du 19^e, la voici placée, isolée dans un savant espace pictural, chez Djamel Tatah, et l'on n'oubliera plus son ex-pression, ni son regard au loin. ●



T A B L O

CARNET NOIR

Giulio-Enrico Pisani

Dans le dernier roman de Giulio-Enrico Pisani, quelques laissés-pour-compte de la vie décidaient de partir à bord d'un voilier à la recherche d'un monde meilleur. Or, ce monde, c'est

eux qui allaient le créer au fil des vagues. Cette fois-ci, c'est Giulio qui s'en est allé pour un grand voyage. Décédé le 13 mai à l'âge de 81 ans, il laisse derrière lui une vaste œuvre littéraire en français et en allemand, couronnée de plusieurs prix. Avec beaucoup d'humour et un brin de nostalgie, il chantait l'amour, dénonçait l'injustice et évoquait notre devoir d'humanité.

Il écrivait régulièrement dans les colonnes de la *Zeitung vum Lëtzeburger Vollek*, dont il partageait l'engagement. Ses articles sur les galeries d'art de la capitale peuvent se lire comme une chronique de la

vie artistique à Luxembourg. Dans d'autres textes, il partageait sa passion pour les littératures d'Afrique du nord et du monde arabe. À une époque où la haine du réfugié et du migrant commençait à contaminer partout en Europe la propagande électorale, il dénonçait l'aveuglement et le manque d'humanité à l'origine des discours xénophobes. Lui qui était né à Rome, passé par la Suisse, la Belgique et l'Allemagne avant de s'établir au Luxembourg, n'avait de cesse de nous rappeler que nous étions tous des migrants. Ces vers, tirés de son poème *Nostalgie, cette mienne inconnue* ! auront

désormais une résonance toute particulière : « Exilé de partout, apatride en tous ports,/ des pays que j'aimais, aucun ne m'a retenu ».

LAURENT MIGNON

AUSSTELLUNG

Kunst auf Papier

Die erste Hälfte des 20. Jahrhunderts war die große Zeit der Publizistik: Neue Drucktechnologien ermöglichten eine kostengünstigere Zeitungsproduktion, eine zunehmende Alphabetisierung führte zu einer größeren Leserschaft.

Zeitgleich kam dem Papier in der Kunst eine neue Bedeutung zu. Eine Entwicklung, die die Ausstellung *BE.Paper* untersucht, an der die Kunsthistorikerin Laura Kollwelter im Rahmen eines Forschungsauftrags mitgewirkt hat. Noch bis Oktober ist die Ausstellung im Musée des Beaux-Arts in Brüssel zu sehen. Die Ausstellung hebt hervor,



dass der neue Stellenwert von Papier die Grenzen zwischen „Schönen Künsten“ und populärer Kunst verwischte. Es fand eine Demokratisierung der Kunst statt – ein verspielter, experimenteller Zugang zur Kunst setzte sich durch. Collagen, Bleistiftskizzen und Linogravuren wurden zunehmend beliebt. Erstmals werden nun in Brüssel vier Collagen von Roger Van Gindertael, die in der Zwischenkriegszeit entstanden sind, gezeigt. Seine Serie über „Monsieur Zéro“ wirkt durch ihre filigranen Touche-Striche, Zeitungsschnipsel und

Compagnie

IIII Marianne Brausch

Des animaux et des fleurs par Martin Paaskesen et Ricardo Passaporte, sujets d’*Elementary* à la galerie Valerius

Des fleurs sauvages dans des vases en céramique occupent une vitrine de la Valerius Gallery. L’artiste Lib Shkupolli fut remarquée en 2024 à la manifestation Young Luxembourg Artists (YLA) avec des sculptures qui interrogeaient la masculinité. Bien qu’on puisse les acquérir, ces créations ne font pas à proprement parler partie de l’exposition. Mais, vases et fleurs sauvages invitent à entrer voir *Elementary*, où Martin Paaskesen et Ricardo Passaporte sont les artistes de l’exposition d’été avec des fruits et des animaux domestiques.

Élémentaires, ils le sont, comme le sont dans la vie quotidienne des coupes de fruits et souvent, des animaux de compagnie. Élémentaires aussi, comme peuvent l’être des pièces d’art contemporain. Cela vaut pour les deux artistes. Mais quoi que l’expression paraisse simple, cela n’est pas le cas de leur art de peindre, ni de leurs techniques. En apparence.

Martin Paaskesen, que la galerie Valerius suit et expose fidèlement depuis plusieurs années, est connu pour son travail de la toile de jute, qui est la base « élémentaire » de sa production. On voit ici des grands et des moyens formats, voire des tout petit tableaux qui tous portent la marque de fabrique du peintre danois ; des carrés colorés semblables à des post-it. Les couleurs des sujets sont fortes, la représentation apparemment simple.

Pour la série de neuf coupes de fruits, des moyens formats de 80 x 65 cm, juxtaposés sur trois rangées, Martin Paaskesen décline tout son art de faire de ces carrés de toile de jute à la fois un support pour les coupes et un élément à part entière du tableau : ils sont toujours peints, uniformément – en écru, en blanc, en vert, en bleu –ou en deux teintes – ocre et noir, ocre et orange. C’est la ligne horizontale qui délimite la surface où est posé l’objet, une nappe sur une table. Dans le cas de deux bandes verticales au bord du tableau, il s’agit de tentures. Dans certains cas, seule l’ombre portée de la coupe permet de comprendre qu’elle est posée sur une surface.

Les fruits sont rendus dans les couleurs primaires qui sont leurs teintes réelles : des raisins verts et bleutés, des cerises rouges, des agrumes oranges et des bananes jaunes. Parfois, les coupes sont cernées d’un contour noir ou blanc, parfois découpées et collées. Leur volume est plein et de teinte uniforme. Il se peut aussi qu’elles ne soient que suggérées d’un trait blanc. Les premières sont donc en céramique ou en porcelaine, les autres en verre. Seuls deux de ces tableaux de la série *Cradle* ne sont pas « réalistes » : une coupe aux fruits noirs, comme le fond du tableau, mais cernés de leur couleur naturelle.

Paaskesen explore tous les possibles, sur des feuilles de carnets de notes, à la fois de couleurs et de sujets . Bleu comme *Dreams*,

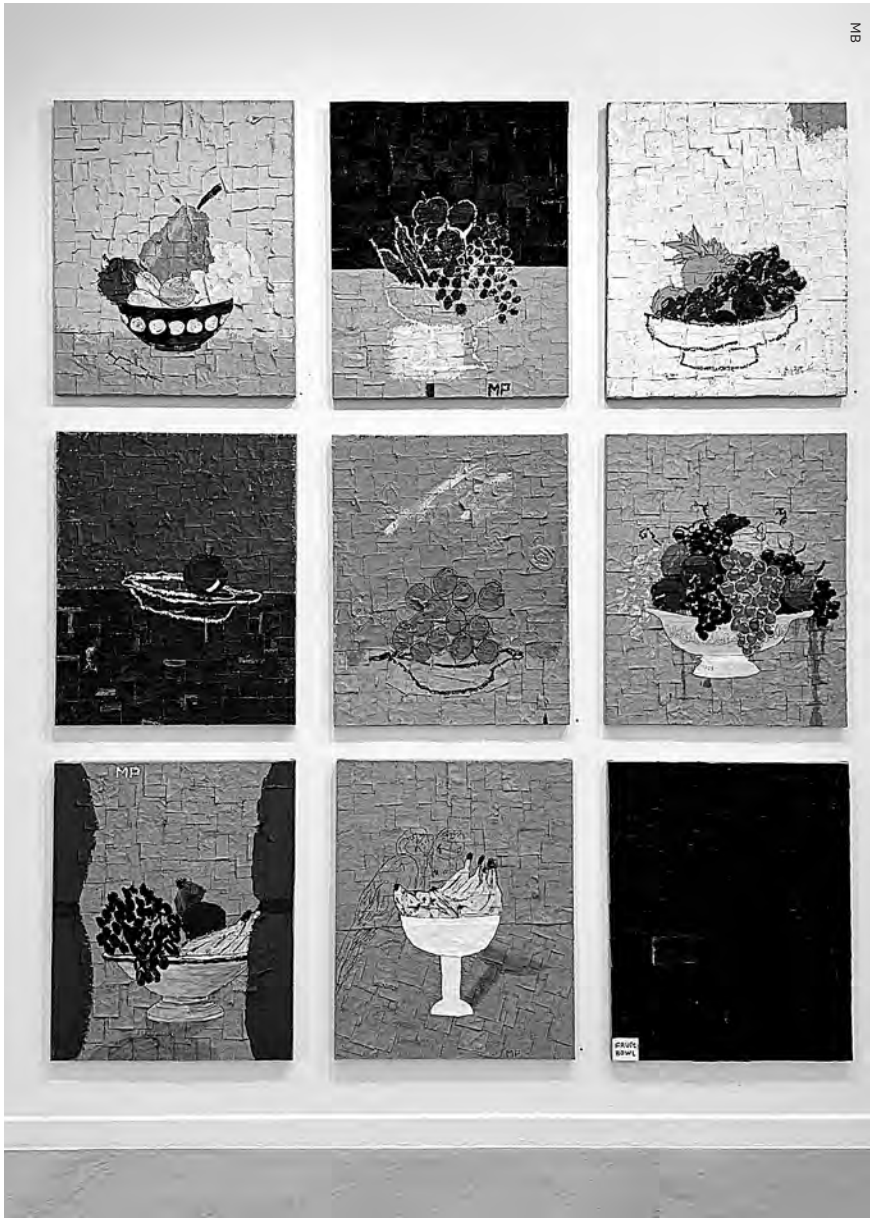
jaune comme *Scared Brave*, et dix tout petits formats (24 x 18 cm) exposés en deux séries de cinq superposées. On dirait une comptine : un poisson, un vase, un ballon de basket, une montagne, un requin. Des éléments que l’on a déjà vus ou que l’on verra dans les futurs travaux de Paaskesen.

Les animaux et les fleurs, sont également le thème du peintre portugais Ricardo Passaporte. Représenté en grand (200 x 150 cm), voici un dalmatien *Dalmatian (Red Background)*, des perroquets (*Bird, Red Bird, Two birds*). Et aussi des tout petits formats (20 x 16 cm). Bien que venant de la scène du graffiti et ayant travaillé avec des sujets de mass médias

trouvés, Ricardo Passaporte représente ici le caractère unique de compagnons de vie comme le *Bichon frisé*.

Mais qui nous dit que ce sujet peint est vrai ? Ou le chien est-il derrière la vitrine d’une animalerie ? Il y a comme un flou, obtenu par ponçage. On traverse en tout cas le miroir de l’art. ●

L’exposition *Elementary* de Martin Paaskesen et Ricardo Passaporte se tient jusqu’au 13 septembre à la Valerius Gallery (fermée au mois d’août).



Série de neuf coupes de fruits de Martin Paaskesen

ihren Sepia-Ton beinahe wie ein zeitgenössisches *New Yorker*-Cover. Man wünscht sich mehr davon, doch Gindertael verdiente sein Geld eher als Kunstkritiker denn als Künstler. Kunstmagazine wiederum sind ebenfalls eine Erscheinung des 20. Jahrhunderts. Häufig wurden über diese Magazine Kooperationen westeuropäischer Künstlern mit aus der Sowjetunion, Jugoslawien oder Nordamerika geflohenen geschmiedet. Stellenweise könnte die Brüsseler Ausstellung die Besucher/innen näher an den historischen Kontext herañführen. SM

ASSOCIATION

Pour être correct

À l’heure de *spellchecker.lu*, *scribens.fr*, *korrekturen.de* et autres *grammarly.com*, la profession de lecteur et correcteur indépendant a bien besoin de défendre ses intérêts. Fondée en 2000, la VFLL (Verband der Freien Lektorinnen und Lektoren) se présente comme un interlocuteur institutionnel qui œuvre à la reconnaissance de leurs droits au niveau politique et sensibilise le public à la profession. L’association compte désormais un groupe local au Luxembourg, créé

cette semaine à la Bibliothèque nationale du Luxembourg. Actuellement, elle ne compte que cinq membres mais veut faire valoir son ancrage local, ses compétences plurilingues et sa sensibilité aux textes produits au Luxembourg pour « les traiter avec les connaissances contextuelles nécessaires ». Il peut s’agir de textes aussi variés que des manuscrits de livres, des sites web, des documents administratifs, des affiches publicitaires ou des sous-titres de vidéos. Une première rencontre avec des lecteurs et correcteurs intéressés aura lieu en ligne le 16 juillet à 13 heures (*luxemburg@vfll.de*). ^{FC}

MUSIQUE

Fin de saison endiablée

Comme chaque année, la Philharmonie célèbre la fin de la saison culturelle en transformant son foyer en un énorme dance-floor (2 500 m² de piste de danse, un écran géant aussi haut que les colonnes du Foyer, un éclairage stroboscopique immersif et des basses envoûtantes), pour une End-of-season party aux sons électro. Ça commence dès l’heure de l’apéro avec Ultraschall Collective qui ambiancera le parvis jusqu’à l’ouverture des portes. Au programme : boissons

fraîches et talents émergents comme Ahmed Spins qui enflammait Ibiza il y a deux semaines encore. Cette *before* est gratuite. À 22h, le club ouvre jusqu’au lever du jour. Se succéderont Anya, étoile montante adepte d’une tech house énergique et enjouée, puis Branko à sa suite, artiste portugais multi-récompensé avec une techno pimentée de zouk et de kuduro. Marie Montexier prendra les platines (sur vinyles) après minuit accompagnée de la DJ danoise Courtesy Elles promettent deux heures de sonorités éthérées et intenses. Pour finir en beauté, John Talabot emmènera le fêtard jusqu’à

5h du matin. Poids lourd de la scène électro depuis quinze ans, il délivre des rythmes puissants et texturés rehaussés d’une subtile touche rétro (photo : End-of-Season 2024 par Sébastien Gréville). ^{FC}



Radikaler Freigeist

IIII Frédéric Braun

Der Luxemburger Architekt und Urbanist, Léon Krier, der Zeit seines Lebens für klassische Formen und gegen die Vergänglichkeit des Modernismus kämpfte, starb am 17. Juni in Palma de Mallorca

New York Times, Guardian, BBC. Die Liste der Nachrufe auf Léon Krier werden von den weltweit bekanntesten Medienhäusern angeführt. Immer wieder dabei hervorgehoben wird Kriers englische Retortenstadt Poundbury, die nach der von ihm propagierten Grundlage des polyzentrischen Stadtmodells und traditionellen Bauart mit tatkräftiger Unterstützung von König Charles III geplant und vergangenes Jahr fertiggestellt wurde. In Luxemburg fielen die Würdigungen Kriers vergleichsweise ernüchternd aus. Das *Wort* hob ihn beispielsweise als „Gegner der Tram“ hervor. Viel scheint seine Heimat jedenfalls nicht mehr mit ihm in Verbindung zu bringen. Allenfalls die Auseinandersetzungen um die Gestaltung der Cité judiciaire, die Léon Krier mit seinem Bruder Rob geplant hatte, dürfte dem einen oder anderen ein Begriff sein.

Léon Krier blieb zeitlebens eine ambivalente Persönlichkeit. Schuld daran war in erster Linie er selbst und in minderen Maße die Schar unkritischer Bewunderer, mit denen sich der Stararchitekt zunehmend umgab. Ein Rechtsextremist oder gar Holocaustleugner, wie manche nach der Veröffentlichung seiner Albert Speer-Monografie in ihm zu erkennen glaubten, war er jedenfalls nicht (*d'Land* vom 25.11.2022). Allenfalls ein Provokateur und, vor allem zuletzt, ein doch konservativer Weggefährte, aber auch eine zusehends tragische Figur – scheiterte er doch, letztendlich, mit seiner Vision einer Renaissance der humanistisch geprägten Stadt nach klassischem Muster. Ein Scheitern, nicht nur an der eigenen Kompromisslosigkeit, sondern auch am Zeitgeist und der Gier seiner Zeitgenossen. Doch scheinbar hatte er daraus schon früh eine ästhetische Grundhaltung abgeleitet. Bereits 1992 sprach er selbstbetrachtend von „a life of waste and failure, a modern life.“

Der Architekturprofessor an der Uni.lu, Florian Hertweck, erinnert sich an eine „schwierige, aber auch wichtige Person“, die beispielsweise Speers Architektur habe demythologisieren wollen, um sie gleich darauf wieder zu re mythologisieren. In persönlichen Gesprächen sei Krier stets sehr „differenziert“ aufgetreten. Andererseits hätte er zuletzt in rechten Medien veröffentlicht und gegen Diversität Stimmung gemacht.

Krier wird nicht primär als Architekt in Erinnerung bleiben – dafür hat er schlicht zu wenig gebaut, treu nach seinem Spruch „Ich bin Archi-

tekt da ich nicht baue“ mit dem er seinen modernistischen Kollegen implizit die Berufsbezeichnung absprach. Nein, wenn dann sind es seine Kritik der Moderne, seine zahlreichen Schriften, wunderbaren Zeichnungen und sarkastische Diagramme, sein früher Einsatz für natürliche Baustoffe, sein Kampf gegen die Aufteilung historisch gewachsener Städte in funktionale Zonen und der daraus resultierenden Suburbanisierung, die in Erinnerung bleiben werden.

Noch vor einiger Zeit scheiterte Alain Linster mit seinem Antrag auf eine Ehrenmitgliedschaft Kriers bei der hiesigen Architektenkammer. Immerhin sei Léon Krier nicht im Besitz eines Architekturdiplooms, wie man Linster entgegnete. In der Tat hatte Krier das Architekturstudium in Stuttgart schon nach sechs Monaten hingeschmissen. „Aber welcher Luxemburger Architekt kann von sich behaupten regelmäßig in der *New York Times* besprochen worden zu sein?“, gibt Linster, Mitbegründer des Lëtzebuurger Architektur Musée, zu bedenken. Wie dem auch sei: Das persönliche Archiv Kriers ging jedenfalls vor Kurzem in die Vereinigten Staaten. Genau wie zuvor, das Archiv seines 2023 verstorbenen Bruders Rob Krier in Frankfurt ein endgültiges Zuhause fand. Die University of Notre Dame im Bundesstaat Indiana, die Léon Kriers Nachlass nun verwaltet, hat dafür eigens den Bau eines neuen Flügels eingeleitet.

„Lëtzebuerg ass e bëssen esou, datt een sech ofschiermt vun deenen anere Lëtzebuurger, fir besser do ze stoen“, ironisierte jüngst der Architekt François Valentiny im *100,7*-Interview. Tatsächlich begann die Entfremdung Léon Kriers von Luxemburg bereits Ende der 60er, Anfang der 70er Jahre, als Krier aus der Ferne mitansehen musste, wie immer mehr Bausubstanz dem Modernisierungswillen der Stadtbehörden weichen musste. Wollte man die ideengeschichtliche Auswirkung der Zerstörung des Boulevard Royal auf einen Nenner bringen, Léon Krier hätte die Antwort: „The recent devastation of Luxembourg by the combined forces of planning and building alienated me from my homeland, but it gave a sense and direction to my life“. Er beschloss diese Entwicklung fortan publizistisch anzugreifen.

Als begnadeter Zeichner hatte er nämlich nach dem Abbruch seines Studiums bei James Stirling in London eine Anstellung gefunden und innerhalb von ein paar Jahren einen kometenhaften Aufstieg in der internationalen Architekturszene

hingelegt. 1973 veröffentlichte Krier den Artikel „Park oder Parking“ (*d'Land* vom 2.2.1973), in dem er die „amoklaufenden Planphantasien“ und „rücksichtslose Dummheit“ der Stadt Luxemburg frontal angriff, welche im Rahmen des PAG-Vago, das Parkgelände zwischen Avenue Marie-Thérèse und Avenue Monterey abholzen und durch ein unterirdisches Parkhaus ersetzen wollte – was dann schließlich nicht geschah.

Als der französische Architekt Roger Taillibert 1978 mit dem Entwurf des Europaparlaments auf Kirchberg beauftragt wurde, ging Krier nochmals in Opposition. Krier unterrichtete damals seit einigen Jahren an der Architectural Association in London und hatte zwei Jahre zuvor beim Wettbewerb in Paris zur Neugestaltung des Parc de la Villette den zweiten Platz erreicht. Vor prallgefülltem Saal gab er in der früheren Nationalbibliothek eine Konferenz mit dem Titel „Analyse und Projekt für eine Stadt in Gefahr“. Krier zufolge hatte sich die Stadt Luxemburg seit dem Abriss der Festungsmauern zu einer „monotone Verwaltungsstadt“ gewandelt. Die Anwohner seien in die Vorstädte geflohen und das Leben mit ihnen ausgezogen. Die Stadt müsse radikal bewahrt werden und der Kirchberg zu einem wahrhaftigen Wohn- und Lebensviertel ausgebaut werden. Maßvolle, dichte Bebauung forderte Krier anstelle einer ineffizienten Ausdehnung der Stadt. Auch Tailliberts Entwurf landete schließlich in der Schublade.

„He single-handedly took on all the institutions“ formuliert es der Architekt Colhum Mulhern, nicht ohne Bewunderung. Frontalangriffe waren aber in Luxemburg seit jeher die *voie royale* ins Abseits. Für seinen Entwurf zur Neugestaltung des Kirchbergs, den Léon Krier bereits international vorgestellt hatte und erst dann bei den Bâtiments Publics einreichte, wartete er noch Jahre später vergeblich auf eine Empfangsbestätigung, wie Mulhern erzählt. Den gebürtigen Iren hat es Ende der 80er Jahre aus Belfast nach Luxemburg verschlagen. Von den Gebrüdern Krier hatte Mulhern während seines Architekturstudiums erfahren und zusammen mit seiner Frau beschlossen sich im Großherzogtum niederzulassen. Der Luxemburger verschaffte ihm eine Anstellung, später assistierte Mulhern Krier bei der Planung von Poundbury.

Emmanuel Petit sollte Krier in Yale begegnen, nachdem sein Vater Jean Petit als „hardcore

Modernist“ an vorderster Front gegen die Cité judiciaire der Gebrüder Krier gekämpft hatte. Beide, Léon Krier und Emmanuel Petit, unterrichteten zu dieser Zeit an der amerikanischen Universität und pflegten „einen ganz guten Kontakt“, auch wenn es beim Thema Architektur sofort „extrem ideologisch“ geworden sei, wie sich Emmanuel Petit erinnert. Einmal habe er Krier, der ihn in seiner Art sich zu kleiden an den Autor Tom Wolfe erinnerte, dabei beobachtet wie er seinen Studenten Reproduktionen von Häusern von Le Corbusier und Adolf Loos austeilte mit der Aufforderung: „Jetzt macht das klassisch“, was Petit als „völlig absurd“ empfand. Die Gebrüder Krier seien aber zweifelsohne für die „Kodifizierung der Postmoderne“ ausschlaggebend gewesen, wie der Architekt und Autor eines Buches über die Ironie in der Postmodernen Architektur, gebührend festhält.

Lucien Steil unterrichtet bis heute in den USA, an der für traditionelle Architektur bekannten University of Notre Dame. Mit Léon Krier teilt er neben der Eloquenz eine Vorliebe für ungewöhnliche Outfits. Was bei Krier der Hut und Dreiteiler war, wird bei Steil noch durch Cowboystiefel ergänzt. Geschmacklich wäre Krier das vermutlich zu weit gegangen, programmatisch waren die beiden jedoch stets auf einer Linie. Bei Krier faszinierte ihn der antikapitalistische Ansatz, das Interesse für natürliche Baustoffe und die einfache Technologie, die sich im Rahmen der natürlichen Gesetze der Schwerkraft bewegt. Im Rahmen seiner These an der Architekturfakultät Paris hatte Steil einen Gegenentwurf zur Renovierung Eschs ausgearbeitet, mit besonderer Berücksichtigung der Tradition des öffentlichen Wohnungsbaus und der sozialen Vielfalt. Oder wie Steil es selbst formuliert: „Die Stadt als Instrument des Klassenkampfes und Teil des urbanistischen Programms“.

Für Lucien Steil ist Krier nie ein „Revivalist“ gewesen, sondern „ein kreativer Denker, der in der Klassik eine Opportunität für Modernität in einer evolutionären Form sah – und nicht wie der Modernismus ein stagniertes festgefrorenes anti-historisches Dogma“. Ob Kriers Town Hall in Windsor oder die Siedlung Seaside in Florida, hier sei allen Meinungen zum Trotz ein kreativer Modernist am Werk gewesen. Dass in Seaside der Strand mittlerweile privatisiert ist und die Menschen in Poundbury Kriers Hauptplatz vollparken, liege daran, dass selbst gute Urbanistik das Fehlen einer „kulturellen Dimension“ nicht ausgleichen kann.

Christian Bauer gehört zu jenen Architekten, die nie mit Léon Krier gebrochen haben. „Leo“ sei richtig bekämpft worden und er hätte auch sehr darunter gelitten, erzählt Bauer. Recht behalten habe Krier im Städtebau. Was seine Formensprache betrifft, so sei diese mal mehr, mal weniger angebracht gewesen. „Er stellte halt die Dinge in Frage und in Luxemburg hat man das nicht so gern“. Auch habe Krier eigentlich kein „Gegenüber“ gehabt, sodass er sich notgedrungen immer wieder von Neuem „radikalisiert“ habe. „Ech sinn e Kontextuellen“ sagt Bauer von sich selbst: In einer Altstadt soll repariert werden. In anderen Fällen mag Modernismus die bessere Lösung sein. Fest steht: „Krier hat die Kultur in der Architektur bereichert“. Oft lebten Architekten in ihrer eigenen Blase – aufgrund wirtschaftlicher Zwänge, aber auch weil die Kunden in der Regel nicht belehrt werden wollen. In den letzten Jahren habe Krier aber ein „gutes Leben gelebt“, wie Bauer mit Genugtuung feststellt. Das sei Kompensation gewesen für seine schwierigen Anfangsjahre. ●



Oktober 2016 : Elisabeth II und Léon Krier (Mitte) begutachten die Bebauungspläne für Poundbury

L'installation
Am Boltgen
fait apparaître
la forêt de
demain à l'aide
d'un QR code



Présence et avenir de l’art numérique

IIII Loïc Millot

Elektron interroge à la place de l’humain et de la nature dans l’art digital

Quoi de mieux qu’un passage au sein d’une galerie marchande pour suspendre la marche quotidienne et empressée des passants ? Walter Benjamin aurait sans doute apprécié cet emplacement dans un centre commercial, qui s’avère particulièrement opportun pour sensibiliser la population aux enjeux technologiques et scientifiques de notre temps. Telle est bien la mission principale de la plateforme Elektron, pilotée par François Poos et Vincent Crapon : Rendre intelligibles les procédures opaques à l’œuvre dans le champ du digital et y questionner la place, si souvent minorée, de l’humain au sein de cette vaste reconfiguration du sensible. *Hybrid Futures : Rhizomes, Meschworks and Alter-Ecologies*, le titre de l’exposition, pose les termes de cette programmation foisonnante.

Nouveauté de cette édition : Elektron dispose en plein Centre Mercure de son propre QG. Une grande vitrine à son effigie qui affiche, en toute transparence, sa volonté d’être accessible à son environnement immédiat et de décloisonner le rapport à l’art numérique. Mais un tel lieu implique, avec le choix des œuvres, un important travail didactique, tâche à laquelle s’attelle Nicolas Kohn, médiateur appliqué qui assure chaque samedi des visites guidées du parcours. À cela s’ajoute l’apport de la programmation associée, comme la rencontre qui s’est tenue au parc Odendahl entre le collectif Crosslucid et les deux commissaires d’Elektron au sujet des liens entre science-fiction et les intelligences alternatives.

C’est non sans quelque intention séductrice que cet emplacement principal accueille les pratiques les mieux ancrées parmi les jeunes générations. Ainsi de cette première œuvre intitulée *The Alluvials* (2024), jeu vidéo conçu par Alice Bucknell pour expérimenter le vivant sous toutes ses formes. Si l’interface est pour le moins conventionnelle (écran, joystick et casque audio), l’artiste californienne renouvelle l’approche du jeu en en excluant toute dimension narrative. Rien à gagner, nul suspens non plus, aucune destination qu’il faille atteindre... Tout repose ici dans le cheminement et les altérités perceptives que l’on peut adopter. L’humain même a disparu pour faire place à l’immensité d’un paysage désolé, sur le point de disparaître sous nos yeux. À la première personne, le *gamer* erre ainsi dans le spectacle de la nature, contemplant au plus près l’incendie qui a ravagé cet hiver la Californie, symptôme du dérèglement climatique. À l’inverse de la production courante, les éléments naturels sont ici mis en relief, au point de constituer à la fois le matériau et le sujet du jeu. Une attention qui s’inscrit dans les préoccupations théoriques relatives à « l’écologie des jeux », un domaine initié par Bucknell qui étudie la façon dont les environnements naturels sont représentés parmi les médias vidéoludiques. Ce premier niveau de *The Alluvials* constitue en outre un hommage à peine voilé à David Lynch, en empruntant le titre de l’un de ses films (*Fire Walks with Me*, qui sert de pilote à *Twin Peaks*). Il révèle en retour la dimension écologique présente dans l’œuvre de

The Alluvials dresse le portrait écologique de Los Angeles rattrapée par les catastrophes naturelles

grand cinéaste, où l’agent Dale Cooper s’empare de tout ce qui l’environne afin de mener à bien son enquête. Après la végétation ravagée par les flammes vient le point de vue animalier au deuxième niveau. Voici le *gamer* devenu loup, qui, en l’absence d’humain, est libre de déambuler tranquillement parmi les plaines désertiques ou les vestiges d’une mégalopole délaissée. Le troisième niveau nous embarque à bord d’un bateau sur le fleuve Los Angeles. Pour avancer, il faut constamment contourner les débris laissés par les catastrophes naturelles. Enfin, le dernier niveau nous introduit dans un ballet de papillons de nuit Yucca, un spectacle qui serait plein de merveilleux s’il ne s’agissait pas d’une espèce en voie de disparition. En quatre niveaux distincts, *The Alluvials* dresse le portrait écologique de Los Angeles, ville de cinéma rattrapée par les catastrophes naturelles.

À l’étage supérieur, deux œuvres sont rapprochées et mises en dialogue : l’installation à base de plantes de Miguel Ângelo Marques et *Vaster than Empires* (2023), vidéo que l’on doit à Crosslucid, un duo d’artistes fondé en 2018. Contrairement à *The Alluvials*, *Vaster than Empires* n’hésite pas à investir les possibilités de la fiction. Les deux artistes se sont inspirés des visions d’Ursula K. Le Guin, autrice connue pour ses ouvrages de fantasy déconstruisant les genres (*Le cycle Terremar*, par exemple). Avec ses formes liquides et organiques typiques d’une réalisation au moyen de l’IA, *Vaster than Empires* nourrit une méditation métaphysique et cosmologique où l’infime rejoint l’infini. Entraînés à partir de citations prélevées des ouvrages de l’écrivaine, deux modèles d’IA auront été nécessaires pour produire la dimension visuelle de cette œuvre : un Large Language Model (LLM) et un Generative Adversarial Network (GAN). *Vaster than Empires* fait l’objet d’une attention particulière de la part des pouvoirs publics luxembourgeois, comme nous l’apprend Vincent Crapon : « Il y a au Luxembourg assez peu de connaissances relatives à la conservation des œuvres numériques. Le Centre national de l’Audiovisuel et le ministère de la Culture souhaitent réaliser une étude de conservation de cette œuvre précise. L’idée est de travailler avec des experts de grandes institutions, comme la Tate Modern de Londres, qui viendraient étudier cette conservation en lien avec les conservateurs du CNA afin d’acquérir cette expertise auprès des œuvres d’artistes luxembourgeois. » Au côté de *Vaster than Empires* se tient une installation sonore, d’une toute

autre nature, de Miguel Ângelo Marques. L’idée, poétique, permet au public de se rendre attentif à son environnement, puisqu’il s’agit d’écouter les fragiles sonorités émanant de plantes collectées dans la région. L’œuvre est prétexte à partir à la découverte des parcs en collaboration avec le service jeunesse de la ville, à l’occasion d’un atelier d’écoute écologique mené par l’artiste portugais, micro à l’appui.

À l’étage inférieur du QG d’Elektron, deux films aux formes résolument sophistiquées explorent les phénomènes de mutation et d’hybridation entre les espèces vivantes. L’une, intitulée *Geomancy* (2024) en référence à cet art ancien de divination, décrit dans une perspective critique un futur indéfini, peuplé de créatures augmentées pour valoriser l’interdépendance entre l’humain, le non-humain, les techniques et la planète (voire au-delà). À travers des formes d’anticipation ou de prédiction de l’avenir, « l’artiste Sybil Montet injecte dans notre rapport aux technologies une dimension spirituelle pour accéder à un lieu d’unicité où les enjeux technologiques rencontrent les enjeux de la planète », précise Vincent Crapon. La seconde œuvre, *Abiogenesis* (2025) de Joey Holder, se situe dans un univers aquatique où l’humain a cessé d’exister. Des formes hybrides émergent alors de façon inédite, telle la méduse immortelle ou l’éponge volcanique. Entrelaçant biologie et intelligence artificielle, *Abiogenesis* propose une relecture du vivant comme un espace en permanentes mutations.

Renouons enfin avec l’espace public et la double exposition qui se tient dans la galerie commerciale et sur la place Am Boltgen. La première, *New Farmer* (2023) de Bruce Eesly, s’empare de la propagande américaine qui vantait, dans les années 1960, les bienfaits d’une révolution verte. L’artiste exhibe de trop parfaites images pour que celles-ci soient honnêtes et véritables : toutes ont été réalisées à l’aide de l’IA. L’emplacement de cette expo au sein d’une galerie commerciale s’avère pertinent. Ainsi que le souligne François Poos, directrice artistique et co-curatrice de cette édition : « l’installation dans le passage du Centre Mercure interroge directement notre rapport contemporain à la consommation alimentaire et à la production d’images. Quand les légumes deviennent impossiblement gigantesques, nous comprenons que nous regardons autant notre passé propagandiste que notre présent saturé d’images artificielles. » Quant à l’installation de Tamiko Thiel et /p, *Waldwandel/Forest Flux* (2023), celle-ci montre l’entreprise de reforestation à venir, les arbres actuellement disposés dans l’espace public étant inappropriés face au dérèglement climatique. Une proposition artistique ancrée dans la recherche, qui trouvera sans doute une application concrète auprès des édiles d’Esch-sur-Alzette. ●

Hybrid Futures : Rhizomes, Meschworks and Alter-Ecologies, jusqu’au 26 juillet 2025
à Esch-sur-Alzette. Programme complet sur : [elektron.lu](#)



Wake me up when September ends

IIII Sébastien Cuvelier

Green Day ouvrait, lundi, une série de concerts open air plus costauds les uns que les autres

“Don’t wanna be an American idiot / Don’t want a nation under the new mania / And can you hear the sound of hysteria? / The subliminal mindfuck America.” Ainsi débuta ce lundi le concert de Green Day au Luxexpo Open-Air, premier rendez-vous d’une série estivale organisée par den Atelier. Affichant complet depuis des semaines, ce show était porté par un des plus gros groupes du circuit. Un groupe qui tente toujours le (forcément périlleux) équilibre entre punk-rock authentique et refrains de stade, se soldant par un pop-punk mâtiné d’accents emo. Un groupe politique, habituellement critique envers son pays et son gouvernement, mais qui n’a pas vraiment actionné cet aspect revendicateur en cette chaude soirée, malgré une entrée en matière qui aurait pu le laisser penser. C’est que les californiens, on l’a bien senti, étaient avant tout là pour le fun (et une bonne poignée de dollars).

Les six concerts du Lux-Expo Open Air représentent trente pour cent des ventes de tickets de l’année pour l’Atelier

Le morceau d’ouverture, *American Idiot*, est tiré de l’album éponyme, sorti en 2004, un des disques emblématiques du groupe, qui contribua à asseoir Billie Joe Armstrong et sa bande aux devants de la scène alternative américaine, dix ans après la bombe *Dookie* qui révéla le trio au monde. Sans surprise, la setlist dénombrait une dizaine de titres issus de ces deux albums majeurs, autant d’hymnes repris en cœur par un large public (16 000 personnes) conquis d’avance.

Côté scénographie, la production n’a pas fait dans la demi-mesure, à coups de feux d’artifice (aux déflagrations un peu trop envahissantes) et d’effets pyrotechniques ponctuant les refrains les plus entêtants. Des flammes dont on ressentait la chaleur jusqu’à la régie sonore, un véritable réchauffement micro-climatique. Clou du spectacle, un dirigeable bardé des mots « bad year », en référence

à une célèbre marque de pneus, survola la foule en fin de set, sur *Jesus of Suburbia*, larguant ses bombes gonflables sur le public. L’adolescent que j’étais à la sortie de *Dookie* n’aurait sans doute jamais imaginé que ce groupe de flemmards aux cheveux hirsutes se serait un jour retrouvé dans un tel décor, avec autant de démesure (en tout cas pour un groupe punk), devant autant de gens.

La tournée est intitulée *The Saviors Tour*, en référence au titre de leur dernier opus, mais c’est presque anecdotique. Ce concert sonnait comme le début de l’été : un moment entre amis, quelques bières bien fraîches, une odeur de transpiration latente, de la musique nostalgique, du beau temps. Le public était intergénérationnel : des néo-punks imberbes aux cheveux bleus ou roses, arborant des pancartes instagrammables ; des cinquantenaires mal rasés, en chemise en lin, faisant du air guitar sur les riffs de *Holiday* ; des fans de rock tatoués, t-shirt noir bardé d’un nom groupe vaguement similaire ; des dames d’allure respectable ayant rangé leur laptop et reprenant en cœur les paroles de *When I Come Around*. Une seule envie pour tout ce monde : qu’on nous laisse profiter de ces vibes estivales et qu’on nous réveille fin septembre.

Sur les quatre semaines séparant ce lundi 30 juin du 28 juillet, date de la venue des Guns N’ Roses sur le même site, ce ne sont pas moins de 65 000 spectateurs qui se retrouveront sur le bitume (pas aussi chaud qu’on aurait pu craindre) du Luxexpo Open-Air. Entre ces deux mastodontes du rock américain, un grand écart stylistique nous offrira dans l’ordre Sting, Martin Garrix, Justin Timberlake et Damso. Pas un lineup pour tous les goûts, mais une grosse machine logistique (300 personnes impliquées dans l’organisation) et une place essentielle dans la stratégie com-



Billie Joe
Armstrong
assure le
show

merciale de den Atelier, qui nous confie que ces six événements représentent trente pour cent de leurs ventes annuelles de tickets. Si on prend en compte le prix élevé de ces concerts (quasi cent euros pour Green Day, le double pour Guns N' Roses), l'impact sur le chiffre d'affaires est d'autant plus conséquent.

Une réussite notable donc pour den Atelier, d'autant plus qu'une autre scène extérieure est programmée en parallèle à Neimënster, avec une orientation un peu plus indé, et des résultats tout aussi enthousiasmants pour ce qu'on n'ose plus trop appeler « la petite salle de Hollerich ». En effet, à l'heure d'écrire ces lignes, trois des cinq événements sur le parvis de l'ancienne abbaye affichent complet, dont Fontaines D.C., qui jouait encore au Gudde Wëllen il y a à peine six ans.

Après un passage luxembourgeois par la Rockhal en 2017, den Atelier a visé juste en invitant Green Day à ouvrir cette série de méga-concerts estivaux. On a vécu une grande fête rock, avec des tubes, des reprises de tubes (Ziggy Stardust de David Bowie, Bohemian Rhapsody de Queen) et un public chaud comme la braise. Le set s'acheva sur Good Riddance (Time of Your Life), interprété en solo par Billie Joe Armstrong, accompagné d'un spectateur invité à jouer la partie de guitare. Une expérience qui tourna court quand le guitariste d'un soir sembla confondre le morceau avec Wonderwall d'Oasis, et fut congédié sur le champ. Une mésaventure qui eut l'effet de renforcer encore plus la communion avec le public, avant que ne retentisse un véritable feu d'artifice dans le ciel du Kirchberg.

“It's something unpredictable / But in the end, it's right / I hope you had the time of your life”. ●

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Mittsommernacht

IIII Michèle Thoma

Mittsommernacht, das ist doch diese Nacht, in der Elfen sich herumtreiben und Würmchen glimmen wie einst Zigaretten, und die Menschen irrlichtern herum und prostern einander zu, weil der Tag groß ist wie die Nacht und die Nacht groß ist wie der Tag.

Und dann ist es wieder keine weiße St. Petersburger Nacht, und ich habe noch nie eine Elfe gedatet! Und ich sitze in meinem Mittsommernachtszimmer und lass mich von Insekten anschwirren, finstergeflügelten Mini-Drohnen, hysterischen Hybriden, die ich überhaupt nicht kenne und auch nicht kennen lernen will. Und dann schalte ich auch noch routinemäßig Böse-Nacht-Geschichten von CNN ein, frau kann es nicht lassen, sie kann die alten diversfarbenen Männer nicht aus den Augen lassen, immer fällt denen was Neues ein. Meist was Ururaltres.

Der Moderator schaut düster, der Interviewte schaut düster, vielleicht ist es schon zu spät, orakelt er. Eine Mondlandschaft wird eingeblendet, mit Pfeilen wie bei einer Schnitzeljagd. Immer weitere Interviewte tauchen auf und zeigen die feierlich-betroffenen Antlitze von Gedenkenden. Das Geschehene heißt „Midnight Hammer“, ein extrem plumper Name. „Rising Lion“ ist viel eleganter.

Dann taucht auch schon Trump auf, mit seiner Crew, auf dem trunkenen oder schon versunkenen Schiff, er trägt eine Kinder-

geburtstagskapitänskappe, unter der er abwesend schaut vor lauter Dabeisein. Belämmert und weggetreten. Weit weg. Teil einer Toteninstallation aus einem Gruselfilm von Lars von Trier. Der Crew steht die Mulmigkeit ins Gesicht geschrieben. Feierlich belämmert steht sie dann bei der anschließenden Ansprache an die Nation und die Welt um ihn herum. „US enters war against Iran“, schreibt die NYT. „USA klammern mat eran an de Krich“, formuliert RTL. Das klingt viel gemütlicher.

Ouverture Apokalypse? Düsteres posten, sofort. Unter lauter Dusterposter/innen. Wir inspirieren einander sehr. Haben schluckschluckschlotterschluck die Hopis nicht schon? Nacht der Monster. Höllenschlund, öffne dich! Antichrist. Jericho. Bunkerbrechend. Geist aus der Flasche. Büchse der Pandora. Der dritte, jetzt endlich!

Am nächsten Morgen ist die Welt aber noch da. Noch immer da. Der Iran auch noch. Wir entdecken den Iran. Die iranischen Künstler. Die iranischen Schriftstellerinnen. Eine schöne junge unter den Bomben ermordete iranische Poetin wird zahlreich geliket. Der Tod schöner junger Künstlerinnen rührt die Herzen mehr als der Tod weniger schöner junger Bäcker oder Büroangestellter. Ist es moralisch, den Iran zu bombardieren? Gaza ist von der Bildoberfläche verschwunden. Alles geht nicht, und in Gaza geht nichts mehr, nicht mal mehr das Internet. Black-out.

Schon, beim Surfen und Strolchen und Scrollen und Trollen, lande ich in Luxemburg. Dem Land, aus dem ich bin, aber in dem ich nicht bin. Ach so, ja, Nationalfeiertag. Thronjubiläum. Wow. Es gibt Paraden und Fanfaren und Gottesdienste und Volksfeste und Bier und Messwein. Freudenfeuer. Die Schlaraffenlandstraßenbahnen fahren das Volk von Lustbarkeit zu Lustbarkeit. Von Event zu Event. Der Premierminister hält eine Ansprache, die richtig Lust macht in dem Land zu leben. Er sagt, niemand müsse sich in diesem Land vor einem Krieg fürchten. Der letzte Großherzog der Welt und seine zahlreichen Nachkommen winken vom Balkon des kleinen, eingequetschten Palasts mit seinen Spielzeugsoldaten. Ein giftig bunter Bildersirup ergießt sich über die Fassade des kleinen Palasts, Foto-Liveshow heißt das, das lebendig gewordene Großherzogsfotoalbum erscheint den unten Stauenden.

Der Premierminister redet von den Menschen aus vielen Nationen, die in dem Land leben. Sie sprechen in multiplen Zungen. Der Großherzog hingegen spricht in einer interessanten Kunstsprache zu seinem Volk, die nur er beherrscht. Er lächelt beinahe immer. Er liebt Beethoven und Ohrwürmer. Zum Dank für sein resilientes Wirken bekommt er einen Kuchen, der aussieht wie das Skelett eines Hochhauses. Eine schrecklich nette Familie bewegt sich durch die Straßen der Stadt. Sie sind so sympathisch. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

Am Motzeck

IIII Jacques Drescher

„Franz Fayot: Regierung hëlt sech all Marche de manœuvre“ (100,7 lu iwwert d'Marge de manœuvre vun der Regierung, 02.07.25).

De Frieden ass am Keller;
Am beschte Fall am Bësch.
En dierf elo net tricksen
A setzt sech un den Dësch.

De Bettel ass begeeschtert.
En ass méi populär.
E braddelt an en dréit sech.
D'Leit hunn dat einfach gär.

De Spautz, dee muss se zëssen –
Seng Leit an der Fraktioun.
E kann nuets awer schlofen
An dreemt vun der Pensioun.

De Roth verspricht dem Wieler
Eng eenzeg Steierklass.
De Fayot ka just motzen,
Well hien ass ugeschass.



Sven Becker



Administration communale
de Lenningen

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
06.08.2025 10.00 heures

Lieu :
Bureaux de l'Administration
communale de Lenningen
sis à 3 rue de l'Église
L-5414 Canach

Intitulé :
Les travaux d'installation
d'ascenseurs – Nouvel atelier
communal et d'un centre
d'intervention et de secours
à Canach.

Description :
*Les travaux d'installation
d'ascenseurs comprennent :*

- L'installation de 1 ascenseur :
 - Charge utile 3 000 kg ;
 - 30 personnes ;
 - 2 arrêts ;
 - 4 portes.

Début / Durée des travaux :
1^{er} / 2^e trimestre TR - 2027 /
90 jours ouvrables

Critères de sélection :

- Effectif minimum en personnel
de l'opérateur économique
occupé dans le métier
concerné : 15 personnes ;
- Chiffre d'affaires annuel
minimum dans le métier
concerné pour le dernier
exercice légalement disponible :
1 000 000 euros.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission
doivent être téléchargés
via le Portail des marchés publics
(www.pmp.lu).

Réception des plis :
*Les offres sont à remettre
conformément à la législation et à
la réglementation sur les marchés
publics en vigueur avant les date et
heure fixées pour l'ouverture :*

- Soit via dépôt électronique sur
le Portail des marchés publics
(www.pmp.lu)
- Soit sur support papier – pli
fermé portant l'inscription
« Soumission pour... » au
Secrétariat de l'administration
communale
de Lenningen
3 rue de l'Église
L-5414 Canach

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2501578



Société Nationale des
Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
29.07.2025 10.00 heures
Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck
L-1852 Luxembourg
Intitulé :
3367_menuiserie intérieure -
cuisines, réf. G7-2.

Description :

- L'exécution des travaux de
menuiserie intérieure – cuisines
de 2 immeubles résidentiels
à Belval.

Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est
téléchargeable sur le Portail des
marchés publics.
Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant
10.00 heures.
N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2501667



Société Nationale des
Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
17.07.2025 10.00 heures
Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck
L-1852 Luxembourg
Intitulé :
3369_photovoltaïque, réf. KE2-30.
Description :

- L'exécution des travaux
d'installations photovoltaïques
de 3 parkings à Olm.

Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est
téléchargeable sur le Portail des
marchés publics.
Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant
10.00 heures.
N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2501677



Société Nationale des
Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
25.07.2025 10.00 heures
Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck

L-1852 Luxembourg
Intitulé :
3364_façades, réf. KE2-20.
Description :

- L'exécution des travaux de
façades de 2 immeubles
résidentiels à Olm.

Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est
téléchargeable sur le Portail des
marchés publics.
Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant
10.00 heures.
N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2501679

Ministère de la Mobilité et
des Travaux publics

Administration des bâtiments
publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
02.09.2025 10.00 heures

Intitulé :
Travaux d'installations HVAC et
sanitaires à exécuter dans l'intérêt
du projet « Police Lëtzebuerg et
bâtiment administratif à Wiltz –
nouvelle construction ».

Description :

- 1 pompe à chaleur, 3 tampons
réservoir à 4 000 litres ;
- 4 200 m tuyauterie de
distribution avec isolation ;
- 50 radiateurs ;
- 1 groupe de ventilation
9 000m³/h ;
- 2 000 m gaines de ventilation ;
- 600 m tuyauteries
d'évacuations ;
- 900 m tuyauteries de
distribution ;
- 75 éléments de céramiques avec
accessoires.

La durée des travaux est de
350 jours ouvrables, à débiter
le 4^e trimestre 2025.
Les travaux sont adjugés à prix
unitaires.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission
peuvent être retirés via
le Portail des marchés publics
(www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement
et exclusivement à remettre via
le Portail des marchés publics
avant la date et l'heure fixées pour
l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2501642

Ministère de la Mobilité et
des Travaux publics

Administration des bâtiments
publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
19.09.2025 10.00 heures

Intitulé :
Travaux d'installations électriques
à exécuter dans l'intérêt du projet
Police et bâtiment administratif à
Wiltz – nouvelle construction.

Description :
*Installations électriques d'un
bâtiment comprenant :*

- Une station moyenne tension ;
- Un transformateur 630 kVA ;
- Un groupe électrogène
de 410 kVA ;
- Une installation photovoltaïque
de ± 66 kWp ;
- Les installations basse tension
et courant faible ;
- Les installations de détection
incendie et éclairage de secours.

La durée des travaux est de
520 jours ouvrables, à débiter
le 1^{er} trimestre 2026.
Les travaux sont adjugés à prix
unitaires.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission
peuvent être retirés via
le Portail des marchés publics
(www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement
et exclusivement à remettre via
le Portail des marchés publics
avant la date et l'heure fixées pour
l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2501661



Avis de publication

**Appel à candidature -
Restaurant « An der Villa »**

La Commune de Steinfort invite
les restaurateur-ric-e-s intéressé-e-s
à soumettre leur candidature pour
l'exploitation du restaurant « An
der Villa », situé dans l'immeuble
emblématique Villa Collart,
au 15-17, rue de Hobscheid,
L-8422 Steinfort.

Le profil recherché est un-e
professionnel-le de la restauration
capable de gérer et développer un
établissement dans le respect des
conditions fixées par la Commune.
Une attention particulière sera
accordée à la qualité du projet
proposé et à sa compatibilité avec
le cadre unique de la Villa Collart.

Le dossier de l'appel à candidature
est disponible sur demande auprès

du Secrétariat de la Commune
par courriel : [service.secretariat@](mailto:service.secretariat@steinfort.lu)
[steinfort.lu](mailto:service.secretariat@steinfort.lu)

**Les candidatures doivent être
soumises par écrit, au plus tard le
31 août 2025, à l'adresse suivante :**
Commune de Steinfort
B.P. 42
L-8401 Steinfort
e-mail : [service.secretariat@](mailto:service.secretariat@steinfort.lu)
[steinfort.lu](mailto:service.secretariat@steinfort.lu)

**Steinfort, le 5 juillet 2025
Le Collège échevinal
Wagner Sammy, bourgmestre
Dublin-Felten Marianne, échevine
Erpelding Guy, échevin**

d'LëtzebuurgerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Antoine Hron (485757-1; ahron@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (485757-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (485757-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie Majerus** (48575735; smajerus@land.lu), **Erwan Nonet** (48 57 57 28; enonet@land.lu), **Sarah Pepin** (48575736; spepin@land.lu), **Pierre Sorlut** (485757-20; psorlut@land.lu), **Bernard Thomas** (485757-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (485757-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (485757-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Yi Ren (485757-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 485757-1 **Fax** 496309 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Lëtzebuurger Land **Instagram** [letzzeburger_land](https://www.instagram.com/letzzeburger_land) **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50 € **Abonnement annuel** 220,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

DER MOTORSPORTFILM SEIT 2010

Zwischen Gaspedal und Kapital

IIII Marc Trappendreher

Derzeit rast Brad Pitt in einem Formel-1-Wagen über die Kinoleinwände. Nach *Top Gun: Maverick* (2022) ein weiteres Spektakel aus der Produktions-Werkstatt Jerry Bruckheimer, eine Wiederholung dessen, was *Days of Thunder* bereits 1990 für den Rennsport-Film war – und damit ein Gegenpol zu einer Entwicklung, die der Motorsportfilm seit den 2010-er Jahren genommen hat. Drei Filme markieren diese Bewegung besonders deutlich: *Rush* (2013) von Ron Howard, *Ford v Ferrari* (2019) von James Mangold und *Ferrari* (2023) von Michael Mann. Alle drei erzählen von realen Figuren des Motorsports. Alle drei sind aufwändig produziert, prominent besetzt – und doch könnten ihre erzählerischen Interessen kaum unterschiedlicher sein.

Ron Howards *Rush* basiert auf der Rivalität zwischen Niki Lauda und James Hunt in der Formel-1-Saison 1976. Er erzählt die Geschichte zweier gegensätzlicher Charaktere: Lauda, der disziplinierte, methodische Österreicher, und Hunt, der impulsive, genussorientierte Brite. Ihre Beziehung ist geprägt von Konkurrenz, gegenseitigem Respekt und wachsender persönlicher Erkenntnis. Dramaturgisch folgt *Rush* dem klassischen Genre-Diktat: Zwei Helden, ein Konflikt, ein Höhepunkt (Laudas schwerer Unfall am Nürburgring), gefolgt von einer Auflösung, die beider Entwicklung würdigt. Rationalität gegen Lebensgier, kaltes Denken gegen heißes Blut. Peter Morgans Drehbuch nutzt die wahre Begebenheit der Formel-1-Saison 1976, in der Lauda trotz schwerster Verletzungen ein spektakuläres Comeback feierte. Das Auto als Maschine und als Ort existenzieller Grenzerfahrung. Die adrenalingeladene Wirkung von *Rush* liegt besonders im Zusammenspiel der filmsprachlichen Mittel: schnelle Schnitte, intensive Renn-Action und eine musikalische Untermalung von Hans Zimmer dienen der permanenten Spannungserzeugung. Der Film ergreift nicht Partei: Weder Hunt noch Lauda wird zum moralischen Sieger erklärt. So unterschiedlich die beiden Rivalen in *Rush* auch sind, im Wesentlichen sind sie Sportler. Im Angesicht des Todes finden Rennfahrer jenes intensive Freiheitsgefühl, das im Alltag unerreichbar bleibt – ein Dasein, das sich erst dort erfüllt, wo jedes Zögern tödlich sein kann. Hunt und Lauda verweisen in *Rush* nur auf sich selbst, Menschen die ganz bei sich sind, im Moment – für die nur der Sieg zählt.

In James Mangolds *Ford v Ferrari* geht es um den Bau einer Maschine, die den Unterschied zwischen Gewinn und Niederlage machen soll. Anders als in *Rush* steht nicht nur der Fahrer im Mittelpunkt, sondern das gesamte Team – Technik und Management. Der Film behandelt die historische Auseinandersetzung zwischen dem US-Autohersteller Ford und dem italienischen Traditionsunternehmen Ferrari – ausgetragen auf der Rennstrecke von Le Mans im Jahr 1966. Wie ein General, der das Schlachtfeld überblickt, steht Henry Ford II am Fenster seiner Produktionsfestung. Seine Kriegserzählung ist revisionistisch-patriotisch: Nicht Soldaten hätten den Zweiten Weltkrieg gewonnen, sondern die Fließbänder der Ford-Werke. Diese Überhöhung industrieller Produktionskraft dient als Auftakt für den neuen, symbolischen Krieg gegen Enzo Fer-

rari, der die Romantik handgefertigter Maschinen verkörpert – und dem amerikanischen Größenwahn trotzt. Im Zentrum stehen der britische Rennfahrer Ken Miles und der Entwickler Carroll Shelby, die gemeinsam das scheinbar Unmögliche schaffen sollen: Ein US-Auto, das Ferrari schlagen kann. *Ford v Ferrari* erzählt keine Geschichte von Helden in Rennwagen, sondern von Funktionsträgern in einem kapitalistischen Gefüge. Der Film feiert zwar seine Figuren – aber am Ende obsiegt das System, das sie ausnutzt. Mangold stilisiert den Wettkampf zu einem Epos, doch darunter liegt eine bittere Wahrheit: Was zählt, ist nicht das Talent, nicht der Mut – sondern die Produktionskraft und die Markenmacht.

Ganz anders inszeniert Michael Mann seinen Film *Ferrari*. Die Handlung spielt im Jahr 1957 und konzentriert sich auf eine kurze, aber entscheidende Phase im Leben von Enzo Ferrari. Im Zentrum steht nicht nur ein Rennen, sondern Ferraris privater und geschäftlicher Zusammenbruch: die Krise seiner Ehe, der Tod seines Sohnes, die wirtschaftlichen Probleme seines Unternehmens und die Vorbereitung auf die Mille Miglia als letzte Hoffnung. Ferrari ist weder ein klassisches Biopic, noch ein Sportfilm, sondern eine existenzielle Abhandlung über das Scheitern am Fortschritt – und damit ein paradigmatischer Autorenfilm im engsten Sinne. In der Figur Enzo Ferraris verdichtet sich einmal mehr jene tragische Grundstruktur, die Manns Kino seit jeher antreibt: Der Held ist ein Mann der absoluten Kontrolle, ein Besessener seiner Profession, der jedes Detail seiner Welt durchdringen will – und dabei blind bleibt für die Kräfte, die sich seiner Kontrolle entziehen. In *Ferrari* gibt es den klassischen Antagonisten, den sportlichen Rivalen, nicht. Ohnehin interessiert Mann der Nervenkitzel des Rennens weniger – die Fahrzeuge sind alle rot, wie es historisch korrekt der Fall war, was aber jede visuelle Orientierung auf der Strecke unmöglich macht. Manns kompromissloser Authentizitätsanspruch ist da ebenso sichtbar wie seine Absage an konventionelle Spannungserzeugung. Die Rennszenen sind nicht mehr leserlich, ein Mitfiebern nahezu unmöglich. Enzo kämpft vor allem mit sich selbst und bleibt unwissend gegen die Übermacht des historischen Kapitalismus der Nachkriegszeit, der den Motorsport transformiert, und in den Orsi-Brüdern, den Leitern des Maserati-Unternehmens,

lediglich äußere Gestalt annimmt: Sie stehen für eine Richtung im Rennsport hin zu einem von TV-Rechten, Markenwert und Medienpräsenz durchökonomisierten System. Dass Enzo dieses Spiel nicht versteht oder verstehen will – „Ferrari verkauft Autos, um Rennen zu gewinnen“, sagt er trotz –, ist nicht nur Ausdruck seines Starrsinns, sondern einer tieferliegenden ontologischen Disposition. *Ferrari* zeigt einen Mann, der die Zahnräder der Ökonomie bedienen muss, sie aber verleugnet. Während andere längst auf Fernsehbilder und Verkaufszahlen setzen, will er Schönheit, Präzision, Geschwindigkeit – Ideale, die sich dem Marktwert entziehen. Hier offenbart sich Manns *vision du monde* in ihrer reinsten Form: ein Kino der modernen Tragödie, in dem die Welt nicht zu gewinnen ist, weil sie längst durch fremde Kräfte regiert wird. Letztlich geht es hier allenfalls noch oberflächlich um Sport, vielmehr aber um das, was bleibt, wenn der Motor längst verstummt ist. Das Rennen ist entschieden, doch es gibt keine Lösung für Enzo Ferraris Dilemmata. *Ferrari* ist ein Film, der die Komplexität des Lebens beschreiben, nicht den Oberflächenreizen des Rennsports verfallen will.

In *Rush* ist der Sport noch Zweck an sich. Die Fahrer stehen im Mittelpunkt. Sie riskieren ihr Leben, weil die Todesnähe sie erst lebendig macht – eine romantische, heroische Sicht auf den Wettkampf, ein naiver Glaube an den Sinn des Rennsports, an seinen Mythos. *Ford v Ferrari* zeigt die entzaubernde Verlagerung, indem er Sport als Werkzeug offenlegt. Der Sport wird hier zur Bühne eines unternehmerischen Kampfes. Der Kampf ist längst nicht mehr nur sportlich, sondern politisch und bürokratisch motiviert. Die Fahrer und Ingenieure sind Genies – aber auch nur Angestellte. Sie glauben noch an das Rennen, doch sie müssen funktionieren, weil das System die Leidenschaft instrumentalisiert. Der Mensch wird Mittel zum Zweck. In *Ferrari* wird über den Rennsport die Komplexität der modernen Welt offengelegt: Der Unternehmer ist hier selbst ein Rad im System, der Film ist die Dekonstruktion des Sportfilms aus sich selbst heraus. *Rush* feiert den Rennfahrer als Individuum, *Ford v Ferrari* zeigt ihn als Teil einer Maschine, *Ferrari* entzieht ihm schließlich jede Kontrolle. Was als Kampf um Geschwindigkeit beginnt, endet in der Aufhebung des Sportlers in der Marktlogik. ●



Ford v Ferrari
legt Sport als
Werkzeug offen



Découvrez chaque vendredi
ce qui fait bouger le pays.

Pour 1€ accédez à notre version
digitale pendant 1 mois.

Faites le test.



www.land.lu

(+352) 48 57 57 . 1

S

T

|

L

Pédaler vaut mieux que polluer

IIII Yolène Le Bras

Au cours des deux dernières années, les ventes de vélos-cargos ont augmenté de soixante pour cent en Europe. Et Esch-sur-Alzette n'est pas en reste. Fin mai, la ville a mis deux cargo-bikes électriques à disposition des commerçants afin qu'ils effectuent leurs livraisons. Mis en place dans le cadre des Local Green Deals, le projet a été pensé en collaboration avec l'association des commerçants eschois et Transition Minett, collectif engagé dans la transition écologique de la région. Meris Sehovic, échevin (Déi Gréng), explique que cette initiative rassemble de manière concrète l'économie et l'écologie, des domaines trop souvent opposés.

Pouvant supporter 25 kilos dans leur boîte avant et cent dans leur caisson arrière, les deux pédécles triporteurs ont jusqu'à 60 kilomètres d'autonomie. Après une utilisation allant de trente minutes à quatre heures, le vélo-cargo doit être ramené où il a été retiré, aux bornes de recharge situées place du Brill. Tout comme les autres vélos, ils sont autorisés à rouler dans la zone piétonne de la rue de l'Alzette durant les heures de livraisons mais, même lorsque celle-ci est fermée, les cargo-bikes peuvent être poussés grâce à leur assistance électrique.

Flexible, gratuit et facile d'utilisation, le projet a de quoi séduire. Reste à convaincre les premiers concernés : les commerçants et restaurateurs eschois. Cette nouvelle offre cyclable fait suite à une étude menée par Transition Minett, qui a démontré un fort intérêt de la part des commerçants, mis sauter le pas prend du temps. Meris Sehovic se montre néanmoins optimiste : « C'est tout nouveau et il faut faire évoluer les mentalités, il faut un temps d'adaptation pour se réorganiser. Je suis convaincu que le projet sera un succès ». Jo Metzler, fleuriste sur la rue de l'Alzette, pourrait faire partie des ambassadeurs. Ayant déjà testé le triporteur, il estime que le vélo-cargo pourrait compléter les livraisons de sa camionnette, pour les commandes imprévues. Le gérant de O'Kebap, avenue de la Gare, est lui aussi enthousiaste : « Utiliser le vélo-cargo permettrait de ne pas perdre vingt à trente minutes à chercher une place de parking et à polluer ».

Cependant, la plupart des commerçants travaillent déjà avec des plateformes de livraison et ne s'imaginent pas embaucher un nouvel employé pour les remplacer. Meris Sehovic, est critique vis-à-vis de ces services de coursiers. « Les com-

missions demandées, de 25 à 35 pour cent, sont trop élevées, les conditions de travail ne sont pas idéales et l'on constate un nombre considérable d'accidents car les livreurs, trop pressés, ne respectent pas la réglementation. » L'offre des cargo-bikes est en accès direct, ce qui évite l'intermédiaire de la plateforme. Dans une deuxième phase, la ville d'Esch envisagerait d'embaucher des étudiants pour assurer les distributions.

Alors qu'Esch-sur-Alzette est désormais reliée à Belval via le plus grand pont cyclable d'Europe, la vague de vélos devrait continuer de déferler. Non seulement sur le plan géographique, avec l'introduction de stations de vélos-cargos à d'autres endroits de la ville, mais aussi avec un élargissement de ce service aux résidents, selon leurs besoins. Au-delà des cargo-bikes, l'administration de la capitale des Terres Rouges réfléchit à des stations multi usages avec du carsharing, la location de vélos classiques ou encore une zone de pick-up. Une « panoplie de services pour limiter les trajets », résume Meris Sehovic. Enfin, aux vélos de ville et aux vélos-cargo vient de s'ajouter la location de VTT, la Métropole du Fer comptant maintenant de nombreux espaces verts. ●

land

04.07.2025



Remplacer les coursiers des plateformes par des étudiants : Esch y songe

L'ENDROIT

Cocottes Café

Le traiteur Cocottes tient une place de choix dans le paysage de la restauration de jour, avec plus de quinze boutiques disséminées dans le pays. Le



Cocottes Café, qui prend la place de La Baraque, rue Aldringen, développe un nouveau concept. L'idée est de diversifier l'offre alimentaire tout au long de la journée avec du café, des viennoiseries ou des sandwiches. Le comptoir derrière lequel étaient cuites les frites a été modifié pour accueillir les produits frais. Les baguettes sont cuites sur place à partir de pâtons élaborés spécialement par Pains et Traditions et sont garnies minute, devant le client. Une nouveauté puisque Cocottes élabore généralement toutes ses préparations dans son

laboratoire. Parmi les baguettes, le Bähn Mi d'inspiration vietnamienne, le Notorius PIG plus américain ou le French (mais avec du jambon luxembourgeois) sont les *best sellers*. L'adresse est ouverte toute la journée et des suggestions pour le petit-déjeuner sont aussi proposées : choix de différentes viennoiseries (croissant, pain au chocolat, cinnamon roll...), avocado toast, pancakes, œufs sur le plat, mini sandwiches. Le pari est osé quand on observe les commerces voisins où l'offre de sandwiches est pléthorique. FC

LE PRODUIT

Gëllene Léiw

Un mélange entre la *Gëlle Fra* et le *Roude Léiw*, voilà pour le nom, on ne peut plus emblématique du Grand-Duché. Ce nouveau whisky a été élaboré par Benoît Bail et Franck Sbodio. « Il ne s'agit pas du premier whisky luxembourgeois, mais notre volonté était d'être moins confidentiel et apprécié par tous », détaille Benoît Bail qui œuvre également dans l'univers du rhum et des cigares. Ce

single malt est distillé à partir d'orges sélectionnées en France (on ne cultive pas assez d'orge au Luxembourg pour distiller du whisky en grande quantité). Il est vieilli près de Nancy pendant trois à six ans dans des fûts de sherry et de bourbon provenant d'Espagne et des États-Unis. Le profil aromatique n'est pas clivant comme les whiskys tourbés, mais plutôt fruité, voire vanillé. En bouche, on trouve l'expression de fruits rouges compotés, d'épices douces et une touche boisée. C'est un produit gourmand et facile à boire (qui titre à 42° d'alcool). Des projets pour



développer la gamme devraient amener l'équipe à travailler avec des fûts de vins issus de la Moselle luxembourgeoise. FC

PRINTED IN LUXEMBOURG